

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXII — ANNEE 1995
4^e LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	90 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	90 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1996, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la SHAP. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXII — ANNÉE 1995
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{me} LIVRAISON 1995

• Lettre du Président	635
• Compte rendu de la séance	
du 4 octobre 1995	638
du 8 novembre 1995	641
du 6 décembre 1995	643
• La grotte de La Mouthe (Les Eyzies) (suite et fin) (Brigitte Delluc, Gilles Delluc et Denis Vialou)	645
• François Bordes et l'art préhistorique en Périgord (Alain Roussot) ..	669
• L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux XIIe et XIIIe siècles (Pierre Garrigou Granchamp)	683
• Note sur la construction du presbytère de Saint-Georges-Blanca-neix en 1724 (Jean Valette)	729
• Le Fauga 1745-1995 (René Costedoat)	731
• Roger Barnalier (Louis Magimel-Pelonnier)	739
• Dans notre iconothèque:	
Le Louvre à Périgueux (Brigitte et Gilles Delluc)	743
• Entrée dans notre bibliothèque:	
La Rochebeaucourt-et-Argentine (Jeannine Rousset)	746
• Travaux universitaires:	
F. Droillard: <i>Les verreries périgourdines</i> ; N. Andrieux: <i>Les Périgour-dins au bois</i> ; N. Renaud: <i>Petit-Bersac, étude topographique</i> ; F. Valentin: <i>Petit-Bersac, étude de la céramique</i> (D. Audrerie)	748
• Notes de lecture:	
M. Carcenac: <i>Le Périgord d'Antoine Carcenac</i> ; J.-F. Ratonnat: <i>La vie d'autrefois en Périgord</i> ; A.-M. Cocula: <i>Etienne de la Boétie</i> ; L'émigra-tion aquitaine en Amérique latine au XIX ^{me} siècle; Ch. Signol: <i>Dordogne</i> ; A. Herguido: <i>Arnaut et Brunissende</i> ; Ch. Serre: <i>Saint-Jory-de-Chalais</i> ; M. Deller: <i>Et la Dordogne coule toujours</i>	750
• Ralph Gibson, une vie, une œuvre (1943-1995) (Yvon Lamy)	752
• Christiane Nectoux (1934-1995) (Joëlle Chevé)	759
• Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	762
• Addendum	764

Le présent bulletin a été tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro:
MM. D. Audrerie, Dr G. et Mme B. Delluc, P. Pommarède.

Photo de couverture: Maison romane à Bigaroque (photo Pierre Garrigou Granchamp)

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société.

LETTRE DU PRESIDENT

Mes chers Collègues,

Cette quatrième livraison 1995 de notre *Bulletin* vous parvient alors que nous venons de passer le cap de l'année nouvelle. En cette circonstance, qu'il me soit permis, au nom du Conseil d'administration et en mon nom, de vous présenter des vœux chaleureux et cordiaux. J'aurai une attention toute particulière pour ceux qui nous sont fidèles, qui œuvrent efficacement pour notre société et qui maintiennent le renom dont bénéficie la S.H.A.P. depuis plus de cent-vingt ans. Que chacun de vous en soit remercié.

Le groupe dit «de Vincennes» vient de rendre ses copies. Avec l'aide et la compétence de François Bordes, directeur des archives, une trentaine de nos collègues ont décrypté, engrangé et présenté ces enquêtes importantes qui permettent de mieux connaître la géographie et la sociologie du Périgord voici cent cinquante ans : qu'ils soient tous remerciés et que nous puissions bénéficier de leurs découvertes dans notre *Bulletin*.

Je viens vous proposer d'effectuer une autre recherche, beaucoup plus vaste et plus multipliée : celle des Monuments élevés à la mémoire des morts des guerres passées (1870 et 1914).

Dans presque chaque commune -je n'oublie pas que Périgueux n'a jamais eu son monument aux morts de la Grande Guerre !- le sentiment patriotique et la piété populaire ont érigé, avec plus ou moins de bonheur, sur les places publiques ou dans les églises ou dans les cimetières des statues, des stèles ou des plaques. L'histoire n'en a jamais été écrite et pourtant elle fait partie de notre patrimoine le plus profond.

Tous les Parisiens ont leur origine en Province. Chacun de nos collègues s'origine ou réside dans une commune de la Dordogne.

Je vous invite, toutes et tous, à nous aider dans la recherche que nous entreprenons : recueillir des photographies, cartes postales, les compléter par des recherches aux archives communales et départementales, les récits des personnes les plus âgées d'une commune, les anecdotes les concernant...

A titre d'exemple, vous trouverez ci-jointes, distraites de ma collection, quelques photocopies ; dans un encart votre acceptation de principe à nous aider à réaliser ce *Mémorial*. Merci de nous le renvoyer, au siège -le trésorier me souffle en même temps que votre cotisation. Nous vous enverrons une fiche indiquant la manière d'effectuer votre recherche. Nos débuts seront modestes, mais nous pourrions envisager la création de groupes cantonaux avec lesquels nos collègues les plus éloignés pourraient correspondre.

Dans trois ans, en 1998, pour le 80^e anniversaire de l'armistice, ce serait bien si un numéro spécial de notre *Bulletin* pouvait être un hommage à tous les anciens qui sont morts pour la France.

Je vous remercie d'avoir lu ce message, feuilleté ces vieilles images et, plus encore, de nous aider : ce serait l'occasion pour les plus lointains de nos collègues, retenus par la distance, ou les plus fatigués et empêchés d'assister à nos séances, de montrer leur intérêt et leur attachement à notre compagnie.

Avec nos sentiments dévoués,

Pierre
POMMAREDE

MEMORIAL



4 NADRILLAC Le Monument



TRAVAIL COLLECTIF DE LA S.H.A.P. POUR 1996



COMPTE RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 4 OCTOBRE 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 111 - Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

M. Faille, qui a reçu la médaille décernée par la ville de Cambrai à l'occasion de l'année Fénélon.

M. Cruège, qui a reçu la médaille du Tourisme.

ENTREE D'OUVRAGES

- Le Mouvement républicain en Gironde, par Olivier Greil, sl, 1995 (don de l'auteur);

- Le Passa Temps, par Michel Monuissi, éditions Les amis de Michel Miniussi, 1995 (don de la ville de Montpellier);

- Les cuisines de nos grands-mères, par Jean-Noël Mouret, éditions Hatier, Paris, 1995;

- Documents sur Bordeaux (don de M. P. Cabrol).

COMMUNICATIONS

Le président remercie M. Bordes pour la conférence qu'il a donnée le mercredi 13 septembre au siège de notre compagnie sur les manuscrits anciens et modernes conservés aux archives de Périgueux.

Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration de notre compagnie a pris la décision de faire l'acquisition d'un nouvel appareil de projection. Le montant de la cotisation sera relevé de 10 Francs pour l'année prochaine, mais la gratuité serait consentie pour les personnes de moins de 25 ans.

Le président et plusieurs collègues ont participé, à la mairie, à l'hommage rendu à notre collègue M. Soubeyran, conservateur en chef honoraire du musée du Périgord, au cours de la cérémonie que présidait le sénateur-maire de Périgueux.

M. Brémard souhaite que le bulletin publie le compte rendu des conférences données le mercredi soir. La demande est transmise à M. Bordes.

Le chanoine Jardel a relevé dans le catalogue de Thierry Bodin la mise en vente d'une lettre de Sem datée du 18 mai 1914, où il indique notamment: «Il semble que le col mou n'est possible qu'à la campagne et pour le sport... du moins pour le moment...».

A propos de la chapelle Saint-Jean - Sainte-Anne de Bourdeilles.

Le P. Pommarède a déjà publié, dans le *Bulletin* de notre compagnie (1) un article sur cette chapelle, évoqué son fondateur (avant 1532), Jean Devaux, et ses propriétaires, les Grand, jusqu'à la Révolution. Il a aussi indiqué des legs pieux faits par Jean Devaux pour assurer la fondation. Il a enfin raconté, au cours d'une des dernières séances, les aménagements réalisés par les propriétaires actuels et la restauration des culs de lampe déjà désignés par Jean Secret (2). Depuis, la lecture aux Archives départementales, du catalogue de la série II l'avait envoyé à la côte J 777 «arpentements de Bourdeilles pour le vicaire de la chapelle du cimetière». Hélas, les pièces manquaient. L'amabilité de celle qui devient aujourd'hui notre collègue, Mme Fangon, lui a permis de retrouver les arpentements dans la série G, très exactement 144 G 1. Il s'agit de trois arpentements rédigés par le Me arpenteur Vergniaud au XVIII^e siècle. Le premier est daté du 4 janvier 1669 et concerne la terre de Couriolade, autrement dit de Mazerat, de l'étendue de 3 journaux et 30 brasses (environ 1 ha 60 ares). Sept tenanciers (3) doivent à Jacques Grand, écuyer et vicaire de cette chapelle, trois boisseaux de froment (8 décalitres), cinq picotins d'avoine (16 litres), deux gelines et six sols six deniers d'argent de rente foncière annuelle. Le deuxième arpentement est du 23 janvier 1672, signé du même arpenteur ; il s'agit d'une petite maison avec ayzines (dépendances) sise à Bourdeilles «dans la rue qui va d'ici à la ville de Périgueux». La rente est due au sieur vicaire de la chapelle Saint-Jean et Sainte-Anne située au cimetière. Martial Faure et Alban Rapnouil, les tenanciers, versent de rente foncière 5 picotins de froment (16 litres) à la mesure de Périgueux, et une poule. Le dernier, plus détaillé, est daté du 14 juillet 1687. Il s'agit, comme dans le premier arpentement, de la tenance de Mazerat «au dessus du lieu de Fonseigne». Les tenanciers ont quelque peu varié : Estienne Boissat, marchand ; Jean Barbut, le petit, est devenu hôtelier, Hélié Normand est laboureur à bras. Ils devront verser avec «Monseigneur de la présente juridiction» au vicaire de la chapelle de la même rente annuelle : trois boisseaux de froment, cinq picotins d'avoine, deux gelines, six sols six deniers d'argent. Ainsi se reconstitue, quelque peu, le modeste chartrier de la chapelle, devenue, depuis cet été, auberge. Soucieux de lui donner un nom, les propriétaires hésitaient entre «Auberge de la chapelle» ou «Auberge du cimetière». Le président a répondu que le terme de chapelle dissuaderait les convives anticléricaux et que l'appellation cimetière était quelque peu macabre. Qu'il fallait éviter «café des touristes» ou «auberge des voyageurs». Et il a conseillé de conserver le toponyme, vieux de trois siècles : Saint-Jean et Sainte-Anne ; il s'agit d'un site historique.

M. Le Nail a publié dans «Lou Gouyat» n° 6-1995 une intéressante étude sur Saint-Rabier et la préhistoire. Dans le catalogue du festival du Pays d'Ans, il a donné un portrait de cette belle région du Périgord.

A l'occasion de travaux au lycée Bertran de Born, des restes de maisons et des enduits peints ont été mis au jour; ils appartenaient à la villa gallo-romaine.

1. S.H.A.P., 1983.

2. Ibid., 1969, p. 78-79.

3. Le seigneur de la présente juridiction, Jean Desmoulins, la demoiselle de Chassain, Jean de Puyparint, Jean Barbut fils - dit Petit - Marque Ringual, femme de Jean Bourdeillette et les héritiers de Jean Ponsaud.

M. Percereau retrace la vie de Joseph Dufraysse de Viane, ancien religieux chanceladais qui, au moment de la tourmente révolutionnaire, se maria avec Marguerite Desbordes, sans avoir obtenu de Rome sa sécularisation. Leur fils Joseph Julien Deviane, officier, se maria en 1842 avec Joséphine Paillat. Honorine Deviane, leur fille, épouse à Paris, le 10 janvier 1857, Jules Verne, le célèbre écrivain. Cette intéressante communication sera soumise au comité de lecture pour publication.

M. Bélingard projette une série de photographies montrant comment la toiture de la tour XVIIe du château de Saint-Jean-de-Côle a été restaurée: elle a d'abord été façonnée au sol puis posée sur la tour par une grue. Il montre ensuite les éléments de style Renaissance vus à la Barbinie lors de notre dernière sortie. En particulier la loggia, qui accompagne l'une des maisons, n'est pas sans rappeler celles que l'on trouve en Italie.

ADMISSIONS DU 6 SEPTEMBRE 1995

- M. Tillet Thierry, 15, rue Maurice-Ginioux, 38031 Grenoble, présenté par MM. B. Fournieux et L. Grillon;
- M. Darreau Pierre Henri, Desmarsat, 24200 Sarlat, présenté par MM. G. Mouillac et F. Michel;
- Mme Rouzier Marie-Thérèse, Bruis-Sinzelle, 24220 Saint-Cyprien, présentée par le père Pommarède et M. Ch. Turri;
- Dr Brachet Philippe, 87, cours Alsace-Lorraine, 33000 Bordeaux, présenté par le père Pommarède et le Dr J. Brachet;
- Mme Marchand-Duvigny Janine, La Feuillade, 24380 Chalagnac, présentée par Mme M. Frapin et M. A. Leduc;
- Commandant Loustau, Rouffignac, présenté par le père Pommarède et le prince Ph. d'Araucanie;
- M. de Bausset Philippe, 3, place Paul-Verlaine, 92100 Boulogne, présenté par le père Pommarède et le prince Ph. d'Araucanie;
- Mlle de Saulnier Chantal, 5, rue des Papalines, 84000 Avignon, présentée par le Dr G. Durieux et le père Pommarède.

ADMISSIONS DU 4 OCTOBRE 1995

- Mme Faure Jacqueline, route de Sarlat, 24620 Les Eyzies-de-Tayac, présenté par père Pommarède et M. F. Bordes;
- Mme Fangon Marie-Louise, 7, rue Jean-Macé, 24000 Périgueux présenté par père Pommarède et M. F. Bordes;
- M. Palmisse Alain, paroisse de Mussidan, BP 18, 24400 Mussidan, présenté par M. l'abbé Maulin et M. le chanoine Jardel;
- M. Cabos Alain, Caserne Ardant-du-Picq, 24109 Périgueux Cedex, présenté par MM. G. Mouillac et B. Fournieux;
- M. Greil Olivier, 29, rue Saint-Esprit, 24100 Bergerac présenté par MM. A. Fayol-Fricout et Th. Magimel-Pelonnier;
- M. et Mme Percereau, Preyssac, 24460 Château-L'Evêque, présentés par père Pommarède et père J. Bouet;
- M. Souchier Raphaël, Sainte-Croix, 24240 Monestier présenté par Mlle M.F. Audrier et M. D. Audrier;
- M. Léspinasse Jean-Louis, 14, boulevard des Arènes, 24000 Périgueux, présenté par M. le marquis de Fayolle et M. D. Audrier.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrier.

SEANCE DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 120 - Excusés : 6.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Les sites templiers en France* par Jean-Luc Aubarbier et Michel Brunet, éditions Ouest France, Rennes, 1995 (don de l'auteur);
- *Le Périgord, photographies d'Antoine Carcenac (1897-1920)*, éditions Fanlac, Périgueux, 1995 (don de l'éditeur);
- *Etienne La Boétie*, par Anne-Marie Cocula, éditions Sud-Ouest, Bordeaux, 1995 (don de l'auteur);
- *Pays de Dinan*, 2 tomes, Dinan, 1993.

ENTREE DE DOCUMENTS

- Don du père Nardou d'une photographie représentant la statue d'une Vierge du XIVe siècle conservée au château de Bourdelle et emportée par les héritiers après le décès du dernier marquis en 1937.
- Don de M. Marty d'un livret contenant l'allocution prononcée dans l'église Sainte-Catherine à Villeneuve-sur-Lot au mariage de M. Marcel Linarès avec Mademoiselle Magdelaine Boyer le 29 octobre 1913 par Monsieur l'Abbé L.E. Chenupt, chanoine honoraire, curé de la Madeleine de Bergerac.

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 3e trimestre 1995, n° 62;
- *Revue du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, septembre 1995, n° 40;
- L'hebdomadaire *L'Agriculteur* du 27 octobre 1995, n° 1148.

COMMUNICATION

Le président rappelle que le samedi 28 octobre 1995, en présence de plusieurs membres de la Société, M. Yves Guéna, sénateur-maire, a dévoilé la nouvelle plaque de la rue Antoine-Gadaud, portant la mention «ancienne rue de Feletz» et qu'il a évoqué le souvenir de ce Périgourdin, prêtre et premier journaliste-académicien (1767-1850).

Afin de commémorer le 80e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le P. Pommarède souhaite qu'un grand nombre de collègues s'intéresse à l'histoire du monument aux morts de leur commune. Responsable de ce dossier, le colonel Santenard recueillera tous les documents concernant les guerres de 70, 1914-1918.

Mme Chevê présente les Actes du colloque de Tours 1995: «Noblesse et villes» (1750-1950).

M. Hervé Lapouge, auteur de l'ouvrage *Anciennes demeures du Périgord, arrondissement de Nontron*, par des diapositives et des commentaires

empreints de sensibilité fait revivre l'ancien domaine de Les Cases, commune de Saint-Martin-le-Pin. Les familles Picaud, Boyer, Laforest ont habité ce bel ensemble en partie abandonné mais dont l'intérêt archéologique est indéniable. Lors de sa conférence du 10 janvier à la S.H.A.P., M. Lapouge évoquera ces anciennes et belles demeures du Nontronnais.

M. Soubeyran présente, à l'aide de diapositives et de commentaires fort intéressants, une sélection très diversifiée des acquisitions du Musée du Périgord, réalisées lors des deux dernières années de sa fonction de Conservateur en chef du Musée:

- Deux pastels de Louis Vigier (1715-1765);
- Un crâne facial fragmentaire d'un jeune mammoth, document rare du pléistocène;
- Trois carreaux du faïencier H. Dubourdieu (en 1840);
- Deux tuyaux en châtaignier de l'aqueduc (1557) menant l'eau à la fontaine Saint-Hyppolite;
- Trois masques cérémoniels de Côte d'Ivoire;
- Des éléments vestimentaires de confection périgourdine, fin XIXe siècle;
- La célèbre sculpture gallo-romaine de la « Dame au Catogan » de Condat-sur-Trincou, sans doute de la deuxième moitié du IIe siècle.
- Un très important ensemble (IIIe-IVe s.) de sculptures et inscriptions monumentales, originaire d'Algérie et remis à la S.H.A.P. par les autorités du 5e Chasseurs;
- Un tableau représentant « Une adoration des Mages » du XVIIIe siècle, copie d'après le tableau de Rubens.
- Un important legs comprenant des bronzes, et onze tableaux dont un Sisley et un Monticelli.
- Un legs considérable de mobiliers Louis XV et Louis XVI.

Ces acquisitions réalisées par voie de legs, de donations, d'achat de la ville de Périgueux enrichissent le Musée du Périgord.

Lors de la prestation du marquis Alain de Fayolle sur la genèse de l'Automobile Club du Périgord du 12 juillet au siège de notre Compagnie, des membres de notre Société avaient manifesté le désir de pouvoir admirer la collection de voitures de M. Patrick de Brou de Laurière. Avant d'accepter l'invitation de notre collègue, Jacques Lagrange présente l'hôtel de Laurière au n° 7, avenue G. Pompidou. Le docteur Paulin de Brou de Laurière a pris un architecte bordelais mais a exigé que ce soit un entrepreneur de Cendrieux Paul Peloux (né en 1880) qui construise en retrait de l'avenue son hôtel particulier. C'est ainsi que fut réalisé une des gloires de l'architecture des années 1900 qui intrigue tant les Périgourdins par son contraste avec l'ensemble Louis XVI de l'autre côté de l'avenue.

Les membres de la S.H.A.P. se sont ensuite transportés dans le parc de l'hôtel de notre collègue Patrick de Brou de Laurière. Ce dernier a fort obligeamment présenté quelques unes de ses superbes automobiles de collection. Ainsi, une belle Chenard-et-Walcker 1928, une Clément-Bayard 1909, la carrosserie de la Bugatti de Malcat et Marsaud 1920, une Torpédo-Renault, une traction, une voiture jouet Citroën et la célèbre Delaunay-Belleville ayant appartenu au Président Poincaré ont fait l'admiration de tous. Puis, c'est dans les salons de cette belle demeure que le président a chaleureusement remercié Patrick Brou de Laurière pour l'accueil qu'il a réservé à la S.H.A.P.

Le président,
P. Pommarède.

La secrétaire de séance,
J. Rousset.

ADMISSIONS DU 8 NOVEMBRE 1995

- M. Champeau Jean-José, Les Péligrannes, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présenté par MM. Marcel Berthier et Marcel Eytier.
- M. Ortéga Pierre, rue des Félibres, 24630 Jumilhac, présenté par M. Le Cam et Bardonnat.
- Mme Micheline Lavigne, 32, rue Edison, 24750 Boulazac présentée par Mme Ginette Faure et M. Charles Turri.
- Dr Marée Claude, 12, rue Bodin, 24000 Périgueux, réintégration.
- Mlle Labonnote Monique, Baurouchou, 24460 Agonac, présentée par MM. Jean Decottignies et Alain Ribaudeau Dumas.
- M. Roger Huys, 15, rue Béranger, 24000 Périgueux, présenté par Mlle Marie-Rose Brout et le général Henri Delabrousse-Mayoux.
- Mme Breffy Josette, 17, rue du Pot-au-Lait, 24000 Périgueux, présenté par le général Delabrousse-Mayoux et le père Pierre Pommarède.
- M. et Mme Amouroux René, place de l'Eglise, 24110 Saint-Léon-sur-l'Isle, présentés par MM. Georges Ladevie et Jacques Lafond-Grellety.
- M. Denoyer Jean, 43, rue Saint-Roch, 16000 Angoulême, présenté par le père Pierre Pommarède et M. Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 6 DECEMBRE 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 118 - Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé, mais le président tient à signaler que l'inventaire des noms de personnes figurant sur des monuments aux morts est limité aux guerres de 70 et 1917-1918. Il est possible d'inclure dans cet inventaire les plaques apposées dans les écoles, les églises, les administrations ou les lieux publics. Une première iconographie a déjà été rassemblée par le P. Pommarède.

NECROLOGIE

- Christiane Nectoux.
- Ralph Gibson.

FELICITATIONS

- Mlle Marie-Rose Brout qui vient de recevoir les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.
- Le Dr Delluc qui vient de recevoir pour son livre sur la nutrition préhistorique le prix Edouard Bastide, décerné par l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Aquitaine.

ENTREE DE DOCUMENTS

- Ministère de la Culture, direction du Patrimoine, bilan scientifique, 1993.
- Périgueux, ville accessible, auto collant (don de M. Lagrange).

REVUE DE PRESSE

- Le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne*, janvier-juin 1995 propose une série d'articles et d'études sur le philosophe périgourdin, écrit, notamment par de jeunes auteurs.

- Bulletins de la *Société d'Etudes Broyennes* n° 10-11 et n° 12-13, 1991.

- *Lo Bornat* de juillet-septembre 1995 rend un hommage au majoral Barrier.

- *Les documents d'archéologie et d'histoire périgourdine* n° 9-1994 contiennent un grand nombre d'études inédites et bien présentées intéressant le Périgord.

- Dans les *Annales du Midi*, n° 211 juillet-septembre 1995, Bernard Fournioux étudie les sceaux des nobles périgourdiens aux XIIIe-XIVe siècles.

COMMUNICATIONS

Le président en ouvrant la séance, rappelle le souvenir de Mme Nectoux et de M. Gibson récemment décédés.

Il revient ensuite sur le projet d'enquête sur les monuments aux morts et fait le bilan des travaux réalisés sur les archives rapportés de Vincennes.

M. Chanut a relevé dans le *Journal de l'abbé Mugnier* (éd. Mercure de France, 1995) plusieurs passages relatifs à la haute figure de Rachilde. L'abbé Mugnier cite d'abord un propos de J.-K. Huysmans, qui prétend que les femmes excellent dans le roman en 1900 et parle de Rachilde. A nouveau au cours d'un dîner en 1921, il se trouve près de l'écrivain qui se distingue par des propos tant anticléricaux que pornographiques. C'est en 1927 que «Rachilde lui a parlé longuement» et évoqué son enfance en Dordogne. Elle a aussi révélé son ambition: «elle préférerait écrire sur d'autres sujets que l'amour» et abordé ses amitiés littéraires, Verlaine et Barrès. Elle a surtout donné une explication psychologique à son roman «Monsieur Vénus»: «C'est la femme homme au cerveau mâle tandis que l'homme est féminin».

M. Bordes évoque un «fort Chabrol» à Périgueux en 1541, à propos de l'élection du maire. Hélié Dupuy, écuyer, seigneur de Laforest et de La mothe, avocat du roi, ne peut se résoudre à laisser la place à Pierre Adhémar, lui aussi avocat. Dupuy s'obstina et réussit même à s'impétrer «le deuxième jour du Carême... de la maison commune». Avec ses comparses «armés et embastonnés... ils enlèvent les clefs et en font une espèce de fort et de citadelle. Dupuy s'en établit gouverneur, s'y fait porter les vivres et y établit sa demeure». Il faut plusieurs condamnations par le parlement de Bordeaux pour que Dupuy renonce enfin, condamné à «garder prison dans sa maison».

Le P. Pommarède, à propos du Synode qui se déroule actuellement dans le diocèse de Périgueux et Sarlat, rappelle que Mgr de la Béraudière réunit, durant les 32 ans de son épiscopat, 15 synodes, dont 5 tenus à Thiviers auprès des Récollets. En 1949, Mgr Philibert de Brandon rassembla au Synode dans la cathédrale, 500 prêtres étaient présents ainsi que 16 archiprêtres. En 1874, Mgr Dabert convoqua un synode diocésain pour l'année suivante. En 1958, un autre synode devait se tenir à Périgueux. Mais la grande différence avec le synode actuel est que les prêtres y étaient largement majoritaires.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Auderie.

La grotte de la Mouthe (Les Eyzies)

Une étude de l'abbé Breuil
(suite et fin) (*)

La décoration pariétale

par Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC et Denis VIALOU

L'abbé H. Breuil avait préparé une monographie de la grotte ornée de La Mouthe. Il souhaitait la publier. Il ne put mener cette œuvre à bien.

Nous avons fourni précédemment les chapitres consacrés à l'historique, la topographie et l'archéologie de la grotte. Voici la présentation par l'abbé H. Breuil de l'art pariétal de cette cavité, découverte et reconnue comme préhistorique il y a 100 ans. L'intérêt de cette publication est donc double:

- elle fournit pour la première fois une description méthodique de la grotte de La Mouthe et notamment de sa décoration pariétale;

- elle nous permet de commémorer le centenaire de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique et de souligner le rôle qu'a tenu notre compagnie dans cette reconnaissance.

III. LA DECORATION DES PAROIS DE LA CAVERNE ⁽¹⁾

A. Salle des Grands Bœufs plafonnants

Occupant la plus grande partie du plafond en cintre surbaissé de la salle (ou plutôt simple élargissement du couloir), se trouvent cinq

* Voir B.S.H.A.P., t. CXXII, année 1995, 3e livraison, pp. 523 à 536.
1. Ce mémoire fait suite à celui publié dans la précédente livraison du Bulletin. Nous conservons les mêmes conventions typographiques: les caractères romains sont utilisés pour les textes rédigés par H. Breuil et les caractères italiques pour nos ajouts. La bibliographie correspondant à l'article dans son entier a été fournie à la fin de la première partie.

figures, qui ne se superposent qu'assez peu les unes sur les autres: quatre Bovidés et un Cheval (*fig. 1*).

La roche, très sableuse en ce point, s'est certainement effritée grain à grain depuis l'exécution des figures, dont le trait, encore profond et large, a dû être encore plus profond et vigoureux à l'époque où il a été incisé. Les figures sont toutes orientées pieds vers la paroi droite; une seule regarde vers le fond de la grotte, tandis que les 4 autres ont la tête vers son entrée. Aucune concrétion ne recouvre cette surface, très poreuse. J'ai dit que E. Rivière avait malencontreusement rubriqué plusieurs de ces figures avec de l'argile ocreuse; des visiteurs ont aussi essayé de noircir des traits avec le noir de fumée de leurs bougies ⁽²⁾.

Voici la description des cinq figures:

1. - Cheval (longueur: 97,15 cm), marchant à droite, à corps long, dos ensellé, croupe non tombante, queue trop courte attachée haut. Le corps ressemble plutôt à celui des autres Bovidés voisins, l'artiste a paru hésiter sur l'espèce à figurer, car un trait convexe au-dessus du garrot semble indiquer celui d'un Bœuf, mais l'encolure à crinière érigée, la tête petite, sans corne, et très faiblement tracée du reste, semblent bien d'un Cheval. Les pattes, munies de sabots, en sont courtes et épaisses, toutes sont figurées, dans l'attitude de la marche.

2. - Bœuf primitif (longueur: 1,80 m) lancé au galop volant à droite; les 4 pattes courtes et épaisses sont figurées, avec leurs sabots non fendus; la queue flotte horizontalement en arrière; le corps massif, très ensellé, présente un puissant garrot se continuant en une encolure très convexe. La tête très courte porte une seule et très forte corne dressée sur le front, avec une toute petite oreille en arrière de sa base; une autre corne linéaire est gauchement ajoutée sur l'encolure. L'œil est grand et ovale.

3. - Bœuf primitif au posé, tourné à gauche (longueur: 1,95 m); corps puissant, dos ensellé, encolure très épaisse, sexe figuré discrètement; queue longue fouettant l'air, rejetée en arrière, avec la touffe terminale bien marquée; quatre pattes figurées, avec les sabots, dont un postérieur fendu et un antérieur à deux versions. Tête ridiculement petite, à face et mufle en bas-relief; celui-ci ressemble davantage à celui d'un Equidé. Pas de cornes, mais une sorte de crinière. Oeil réduit

2. L'abbé Breuil s'est trompé en raccordant les calques des figures de cette salle (Delluc, 1991, p. 266, fig. 215 et 216). Son relevé a été publié dans les *Quatre Cents siècles* en 1952 (Breuil, 1952, p. 292-302), de même que ses autres relevés de la grotte, accompagnés d'une description rapide des œuvres. De même, lors de la réédition en offset de cet ouvrage par les éditions Max Fourny en 1974, le relevé du panneau de la Hulte a été malencontreusement fourni inversé en miroir (Breuil, 1974, fig. 337, p. 295). Les gravures «rubriquées» de la salle des Grands Bœufs ont été décrites par erreur comme des figures gravées et peintes par quelques auteurs (Graziosi, 1956; Zervos, 1959; Léonardi, 1983). Nous avons fait l'inventaire des altérations modernes des parois de cette salle (Delluc, 1991, p. 276-285, fig. 208, 210, 212 et 214).



Figure 1

Figure 1 - Salle des Grands Boeufs. Relevés des gravures n° 1 à 5 par (H. Breuil avec une importante erreur de remontage). En bas et à droite, disposition réelle des gravures (B. et G. Delluc, 1991).

à une petite incision en arceau, surmontée d'un trait courbe. Quelques fines hachures sur le flanc. Vestiges en arrière d'un autre dessin bien plus faible; pattes et encolure. La tête de ce Bœuf recoupe celle du précédent.

4. - Bœuf primitif (longueur: 2,35 m) courant à droite, très disproportionné, l'avant-train étant énorme par rapport à l'arrière-train trop petit. Reins très ensellés, garrot remontant très fortement; ventre extrêmement convexe, sans sexe, queue relevée, petite, poilue depuis la base. Deux petites pattes postérieures, une seule avec sabot; une seule patte de devant très petite, à sabot fait de deux incisions juxtaposées. Partie antérieure du ventre poilue, divers traits sur le corps pour rendre les plis de la peau et le bas du flanc; tête ridiculement petite, à front convexe; cornes petites étrangement reportées sur le museau, comme celles d'un Rhinocéros. Un trait profond horizontal (sagaie?) s'observe en avant du poitrail. Oeil ovale.

5. - Bœuf primitif, au posé (longueur: 2,09 m); corps long à hanches saillantes et ensellure dorsale marquée; contour ventral de Taureau, queue horizontale fouettant l'air en arrière, de dimension modérée, à touffe finale petite, et arrondie comme chez le Lion. 4 pattes courtes et épaisses à sabots figurés, les deux postérieurs fourchus, curieusement raccordés au corps, pour celui à l'opposé du spectateur, par des traits plus légers semblant figurer l'épaule et la cuisse par transparence. Tête petite, courte, d'aspect «mouton», à gros œil ovale, corne assez petite, linéaire, sinueuse, dirigée en avant.

Le caractère en même temps vigoureux, brutal même de ces silhouettes, l'imperfection étrange de rendu de certains détails, la tête spécialement, la gravure profonde, tout cela sent un art aurignacien ou vieux gravettien.

B. Salle des Petits Bisons

Les figures occupent toute la paroi gauche et une partie de la voûte qui s'y raccorde. Il est probable qu'un plus grand nombre a existé sur celle-ci, mais comme la roche s'y désagrège en arène, ils y ont presque totalement disparu. La roche de la paroi verticale est beaucoup plus cohérente. Le moulage d'un des Bisons, avec utilisation de l'huile, a maculé le bas du panneau d'un énorme rectangle noirâtre, en voie de disparition progressive. J'y ai déchiffré une quinzaine de figures, la plupart complètes, quelques unes réduites à certaines parties seulement. Le trait est bien moins profond et large que dans le premier groupe; il n'y a pas non plus de concrétions (*fig. 2*).

B1. Registre inférieur

6. - Bison mâle marchant à droite (longueur: 0,95 cm). Son encornure est figurée de face, avec la corne gauche très sinueuse; la



Figure 2

Figure 2 - Salle des Petits Bisons. Relevé des gravures n° 6 à 21 (H. Breuil).

barbe et le chignon, entre la nuque et la garrot, sont hachurés pour en figurer le poil plus long. Le profil est très mouvementé, la langue tirée; l'oreille unique est placée à la base de la corne; l'œil petit et en amande; c'est un fort beau dessin de caractère périgordien ou très vieux magdalénien. Les quatre pattes sont figurées avec soin, et le détail des pieds et sabots bien rendu. Des incisions sur son corps paraissent figurer des sagaies qui l'ont blessé.

7. - Bison femelle, courant à gauche, placé verticalement entre 6 et 8, et remontant un peu au-dessus de leur registre (longueur: 0,60 m). Une seule patte par paire; seule l'antérieure a un sabot rond. Cornes vues de face, en croissant; pas d'œil, profil de la tête un peu incohérent. Le pelage n'est pas rendu par des hachures, et le pourtour est assez profondément incisé. Sa position permet de penser qu'il y a été inséré après coup entre ses voisins, mais à une date peu différente.

8. - Bison mâle marchant à droite, dans l'attitude d'un animal surpris et effrayé (longueur: 0,85 m). C'est le Bison mâle vu le premier par G. Berthoumeyrou. La queue est relevée en arc de cercle; les quatre pattes sont figurées avec leurs sabots, ceux de devant fendus. Il existe un repentir dans l'exécution de la patte projetée en avant, l'une des versions étant trop longue. Sauf quelques hachures au fouet et à une jambe, le poil n'est pas figuré. Les cornes vues de face forment un cercle presque fermé; la tête est médiocrement correcte, sans oreille, avec un gros œil en cercle ocellé; le mufle est saillant, la barbe en demi-cercle est mal raccordée au cou. Une note de force brutale et bête émane de ce dessin, dont l'arrière-train est beaucoup plus réussi que l'avant.

B 2. Deuxième registre

9-10. Bouquetin mâle (longueur: 0,825 m) au posé, regardant à droite, surchargé d'un Bison dont on ne voit qu'une patte antérieure et quelque chose du fanon et du mufle. Il semble que l'artiste ait hésité s'il ferait un Bouquetin, un Cerf ou un Cheval; il y a en effet deux versions de queue, l'une très courte, comme dans le Cerf, l'autre à longs crins, mais tombante. La tête est grande, à œil petit, arrondi, haut placé; les cornes sont très longues, d'une seule courbe très étendue, très épaisses à la base, mais sans les bosselures habituelles au Bouquetin. Le profil facial est beaucoup trop rectiligne pour cet animal. Son poitrail est étrangement saillant. Une seule patte de chaque paire est fermement exécutée, avec le sabot fendu au pied postérieur; mais un très faible croquis de la deuxième patte, bien séparée, existe en avant de chacune des deux indiquées.

11. - Bison mâle, galopant à droite (longueur: 0,74 m), exécuté très simplement: queue relevée en crosse, pattes très petites, une seule par paire; l'antérieure avec petit sabot fendu; le poil du défaut de l'épaule est rendu par des hachures, dont il y a quelques-unes aussi à la gorge. Chignon nul, front très bombé, hachuré en long; une seule corne

à courbe simple, perdue dans la masse de la tête. Profil de celle-ci mouvementé, normal, à barbe saillante. Pas d'yeux.

12. - Bison mâle, trotant à droite (longueur: 0,69 m) probablement dû au même artiste; queue relevée en crosse, mais tracée de deux lignes; une seule patte postérieure à sabot, ainsi que les deux antérieures, dont une peu correcte. Bosse très élevée, chignon énorme en arrière du front bombé, profil mouvementé normal, avec barbe; les deux cornes sinueuses, figurées de profil, mais très faiblement incisées. Si, comme je le pense, le Bison du Périgord avait, en temps de pléthore, entre la nuque et la bosse, une bosse antérieure grasseuse analogue à celle des chameaux, celle-ci se remplissait à la belle saison et se vidait à l'hivernage; les deux Bisons 11 et 12 sont donc l'image d'un animal maigre suivant un animal gras.

B3. Troisième registre

13-14. - Deux bisons courant à droite se surchargeant mutuellement; l'un mâle, petit (longueur: 0,565 m) à queue linéaire relevée en crosse, une seule patte postérieure avec sabot. Les deux pattes antérieures jointes, avec sabot également, et le fanon adjoint sont, pour quelque raison de réutilisation d'un premier croquis, d'échelle plus grande; une forte ligne sinueuse marque le contour du chignon; le profil corne, face et barbe, est très simplifié. Le second est plus grand, mais je n'ai pas déchiffré complètement l'avant-train usé (longueur: environ 0,70 m). La queue est tombante, les deux pattes pectinées fines, bien dessinées, avec sabot. Le ventre, poilu, sans sexe, semble témoigner d'une femelle. Une seule patte de devant est figurée avec son sabot.

15-16. - Bison allant à droite (longueur environ: 0,90 m). Sa queue est relevée en crosse, faite d'un seul trait; il n'y a qu'une patte de derrière, avec petit sabot, et une seule de devant, lisible seulement dans son tracé antérieur; une seconde sans sabot, est plus finement tracée en arrière, mais peut appartenir à un second Bison, de tracé moins complet, dont le corps, légèrement plus petit, se superpose presque à celui de la principale figure. Les deux têtes des deux animaux se combinent de telle façon qu'on ne peut les isoler; toutefois on voit qu'il y a deux profils partiellement distincts, l'un plus bas que l'autre, mais peu corrects, et deux cornes qui n'ont pas le même caractère; l'une se projetant en dehors de la silhouette, est faite d'un large trait sinueux; l'autre, au milieu de l'imbroglio céphalique, est à double trait, et d'une seule courbe; un gros motif fusiforme placé en avant est peut-être un œil.

17-18. - Cerf et Bouquetin combinés, tournés à gauche (longueur: 0,97 m). Le dessin dominant est un Cerf, dont l'arrière-train est bien dégagé, avec deux fines jambes, dont une seule se prolonge en sabot indifférencié. Le corps est unique, avec une patte antérieure à bord intérieur poilu, trop petite et incomplète; une patte supplémentaire

se greffe au milieu du ventre sans sexe. Il y a deux versions de têtes, l'une de Cerf, plus grande, sans oreilles, ni ramures, mal raccordée au corps; l'autre, trop petite, de Bouquetin, à profil très mouvementé, longue corne à une seule courbe très faible et imparfaitement conservée.

19. - Cerf élaphe, finement gravé, suivant de près le précédent, qui était sans doute une Biche (longueur: 1 m). Quatre pattes figurées, un peu courtes; une seule antérieure est munie d'un sabot. Le sexe s'observe très discret. Le corps est épais, peu modelé dans ses contours, avec un garrot à peine indiqué. La tête, très faiblement gravée, est tendue en avant et couronnée d'un seul bois, dont le haut plonge dans des concrétions: on voit à sa base les deux andouillers frontaux typiques.

B4. Registre supérieur

20. - Bison mal conservé (longueur: 1,10 m) marchant à droite. Le contour dorsal en est usée et perdu, et le reste, fort maladroitement armé, comprend le derrière avec queue tombante, deux pattes postérieures jointes, munies de sabots, rejoignant par une ligne très concave (pour le ventre, perdu) un faisceau divergent de trois pattes de devant, dont deux avec sabots; l'un fendu. La tête très bombée est fort indistincte, et en surcharge sur l'animal suivant.

21. - Animal indéterminé au posé (longueur: 0,75 m). L'arrière-train, par sa queue assez courte et les pattes postérieures à sabots, ressemble au Bison avoisinant; mais son dos, à peine ondulé, se poursuit horizontalement de la queue à l'oreille large projetée en avant comme celle d'un carnassier. Le reste a disparu.

Tous les dessins gravés dans le panneau décrit dans ce chapitre me paraissent du Magdalénien ancien ou du plus récent Périgordien, peut-être de divers moments.

C. Salle des Rennes tachetés

C1. Diverticule des Rennes

Cette salle comprend en effet deux diverticules, avec chacun un panneau gravé occupant les parois qui font face à l'arrivée. Celui de gauche contient les plus grandes figures de la grotte (grands bœufs exceptés), sur une surface très irrégulière, entamée de formations stalagmitiques blanches qui se forment rapidement et l'ont partiellement envahie (fig. 3).

22. - Renne femelle tourné à droite (longueur: 1,06 m) situé en bas et à gauche, vers le fond très inconfortable du diverticule qui se resserre et dont le sol décline rend la position debout très instable.



Figure 3

Figure 3 - Salle des Rennes tachetés (diverticule des Rennes). Relevés n° 22 à 30 (H. Breuil).

C'est sans doute la raison du caractère vraiment mauvais de ce dessin très maladroit et difforme. La queue linéaire est trop grande, les deux pattes postérieures le sont aussi, et l'unique patte antérieure, à bord interne velu. La tête, trop petite, est du reste assez bonne, excepté que les ramures petites et embrouillées ne s'y raccordent que virtuellement. Les nombreux traits verticaux ou obliques hachurent l'animal et une sorte d'épieu s'enfonce dans son poitrail.

23. - Mammouth (haut de 0,65 m), à l'arrière-train indéchiffré. Le devant est excellent, mais très finement gravé; on remarquera les hachures du poitrail et du contour interne de la trompe, le front bombé, les deux défenses jointes, très courbes, dessinées en trois traits courbes parallèles. Ce dessin est semblable à ceux de Bernifal et des Combarelles; il est antérieur, je pense, au grand Renne superposé.

24. - Grand Renne femelle, courant à gauche (longueur: 1,40 m du mufle aux pieds postérieurs). Sauf que, à cause de la situation très mauvaise, les pattes antérieures sont très maladroitement exécutées et raccordées au corps, la silhouette est soignée et bonne. L'animal galope, les pattes de chaque paire jointes. C'est le «galop volant». Les sabots antérieurs sont arrondis, ceux de derrière, triangulaires. Les pattes postérieures sont très bien exécutées, un peu épaisses peut-être. Les formes du corps sont toutes arrondies et «potelées». La tête, un peu petite, excellente, montre bien l'expression stupide du Renne; elle ressemble à celle de beaucoup des meilleures œuvres d'art sur os. L'œil à fleur de tête, est gros, en rond pointé. L'oreille est dressée, petite. La ramure n'est que vaguement indiquée, très courte. En avant de son mufle se voient divers traits indépendants du Renne, dont un triangle isocèle. Des raclages en surface ou plus profonds rendent les poils des pattes, du ventre, du flanc, du fanon et de diverses parties de la tête.

Le flanc du Renne est ponctué de seize taches alignées, de forme triangulaire ou en fer de cheval fermé; particularité qui se retrouve sur l'un des Rennes de Font-de-Gaume du début des polychromes. Quelques vagues lavis brunâtres s'observent aussi deci-delà, qui montrent que cette figure et le Renne suivant avaient été peints en plusieurs teintes; nous pourrions donc les considérer comme de l'âge des Polychromes. Dans l'art mobilier, il y a aussi des ponctuations sur le flanc d'assez nombreux Rennes.

25-26. - Arrière-train de Cheval au posé, finement gravé (haut de 0,35 m à la croupe); les traits qui y convergent ne lui appartiennent pas et rejoignent une grosse tête incomplète, peut-être de Bison, située plus à droite et au-dessus. Le dessin de Cheval est fort délicat, pour ce qui en subsiste; ses deux pattes postérieures avec petits sabots, sont très soignées; la queue, très longue et tombant presque jusqu'à la terre, est attachée assez haut. Il s'agit probablement du Cheval celtique.

À droite de ces deux figures, se voit une série de grands traits courbes dont la signification m'a échappé; peut-être des parties de figures du Mammouth.

27. - Grand Renne femelle, courant à gauche au galop volant (longueur: 1,75 m). Ce Renne a été moulé par E. Rivière; d'où le déplorable placage noir qui le couvre entièrement aujourd'hui, mais qui s'est atténué après soixante-quatre ans. Il en avait fait prendre, avant cette opération, une assez bonne photographie, quoique déformée par la perspective, ce qui est dû aux difficultés considérables de ce travail en ce coin resserré. Elle a été retirée, très truquée, dans des cartes postales commerciales des Eyzies ⁽³⁾. On y voit des détails de couleur et de traits que je n'ai pu discerner aujourd'hui. Tel que je l'ai déchiffré, le Renne a les quatre membres terminés par des sabots fendus. La queue est légèrement soulevée, au contraire du précédent; le corps est épais et trapu. Certaines incisions au bas-ventre paraissent indiquer qu'on l'a secondairement changé de sexe. Une bande raclée suit le bas du flanc. Quelques fines hachures de poil se voient au défaut de l'épaule, marquée d'un point enfoncé (blessure?). Je n'ai pas retrouvé l'encolure, au milieu des anfractuosités où va se loger la tête, extrêmement peu correcte, et avec deux tracés d'yeux, l'un en amande, l'autre circulaire. Je n'ai pas non plus trouvé de ramures. Il portait, avant le noircissement dû au moulage, de nombreuses traces de couleur, dont une bande horizontale de douze points sur le flanc. Je n'ai su, et avec peine, en retrouver que onze, ovoïdes, qui sont ceux que j'ai reproduits dans mon dessin.

Des demi-teintes brunâtres estompaient le long de l'échine, le poitrail, le bas du flanc et diverses parties des pattes. Les sabots postérieurs étaient peints en noir. Il s'agit donc des vestiges, affaiblis par l'érosion d'un calcaire très sableux, d'une figure polychrome.

28-30. - Une énorme patte de Bovidé (?) s'observe sous son ventre, dont je n'ai pas retrouvé le contexte, pas plus que celui d'une patte postérieure, à gros sabots, finement tracé en arrière des jarrets du Renne. Ces dessins sont plus anciens. La petite patte semble d'art gravettien. Une tête de Bœuf primitif à muffle allongé et deux cornes dressées juxtaposées se montre en arrière de la tête du grand Renne.

C2. Diverticule du Rhinocéros

J'avais, le premier en 1900, déchiffré deux Equidés de ce palimpseste; M. Courty y a aperçu à son tour le Rhinocéros, qu'il a qualifié de Mammouth (fig. 4).

3. Cette carte postale était éditée par L. Mercier, Les Eyzies, de même qu'une autre représentant le bovin 3. Sur les deux cartes, la surface endographique a été outrageusement blanchie, matérialisant toute la figure animale en blanc sur le fond rocheux sombre. Sur le cliché initial du renne tacheté 27, pris en 1895 selon H. Breuil (Breuil, 1952, p. 303, légende de la fig. 247), le ventre et les membres postérieurs seuls apparaissent nettement plus clairs. Sans doute s'agit-il d'un des beaux clichés de Ch. Durand, pris durant l'été de 1896 (Féaux, 1896) à la demande de E. Rivière et publié par ce dernier l'année suivante (Rivière, 1897, fig. 1 à 4); ils représentaient le bovin 3, le bison de la découverte 3, le renne 27 et la «hulle» 71.



Figure 4

Figure 4 - Salle des Rennes tachetés (diverticule du Rhinocéros), Relevés des gravures n° 31 à 41 (H. Breuil).

a. Figures de droite

Nous décrirons d'abord les figures de droite, d'un déchiffrement plus facile; elles comprennent deux Bisons et un Cheval.

31. - Jument trottant à droite (longueur: 0,90 m, des naseaux au bout de la queue). Croupe ronde, queue attachée bas, longue, peu fournie; tronc court, modérément ensellé; ventre arrondi; pattes fines, tracées avec leurs sabots, très petits aux pattes antérieures proportionnellement plus longues et plus fines. Crinière érigée convexe, bien fournie, sans touffe frontale bien développée.

Oreilles petites, dressées, pointues; œil en triangle surbaissé, pupillé. Profil facial ondulé; mufle petit, comme toute la tête; barbe assez poilue. Le tout donne un excellent dessin de Cheval celtique aux formes très fines, assez proches de l'Arabe.

On observe, au-dessus de son dos, un trait en arceau, probablement plus ancien, et, de sa cuisse à son ventre, un chapelet de six ronds tangents, le tout sans rapport avec le Cheval.

32. - Bison mâle au posé à droite (longueur: 0,925 m) de style probablement aurignacien, plus ancien que le Cheval. Une seule patte par paire, à sabots incertains; queue d'un seul trait, dos bossu à double tracé, chignon très développé et poilu, hachuré en long. Deux cornes partant d'un seul point du front, l'une se recourbant sur le chignon en arc de cercle, l'autre détendue en avant et ébauchant un enroulement inverse, à perspective tordue. Pas d'œil; oreille et naseau très légèrement indiqués, double tracé de face, l'un très court à mufle à peine marqué et barbe gravée anguleuse, l'autre à peine visible, grand, ressemblant au mufle d'un Renne, sans doute retouche magdalénienne du dessin gravettien. Une énorme barbe faite de fins striages verticaux, tombe de la gorge. On remarquera le style «fil de fer» du contour, où le trait est continu, pour l'insertion des membres.

33. - Au-dessous, il y a quelques vestiges d'un second Bison, plus petit, très incorrect, long de 0,40 m.

b. Figures de gauche du panneau

34. - Bouquetin au posé à gauche (longueur: 0,375 m); peut-être Cheval transformé en cet animal. Arrière-train arrondi, ainsi que le ventre; dos très ensellé; tête trop petite pour le corps, très fine, avec deux cornes jointes, formant un demi-cercle complet à triple ligne parallèle.

35-37. - Cheval. Vers le haut du panneau, se voit une bonne gravure de tête de cet animal, à forte crinière, assez longues oreilles, barbe bien développée; on suit la ligne antérieure du cou et du poitrail.

Au-dessus, est un profil de tête à droite, très faible, peut-être de Bison, et divers traits intelligibles, comme beaucoup de ceux qui sont au-dessus des figures centrales, où je comprends seulement une ligne d'échine ensellée d'animal tourné à gauche, et dont l'arrière-train arrondi se poursuit jusqu'au jarret.

Une grande bande verticale assez large, raclée, sépare le centre du panneau de sa gauche, entaillant les figures 35 et 36 et le muflle du Rhinocéros. Elle plonge sous l'argile du remplissage. Il nous reste à étudier les deux principales figures du milieu.

38. - Cheval barbu incomplet, tourné à droite (longueur de la tête: 0,30 m). La tête est seule bien dégagée, avec une grande crinière érigée, non convexe, et deux oreilles pointues assez longues; cette tête est longue et fine, à front à peine ondulé, museau délicat, barbe très développée, œil ovale. On peut encore déchiffrer le dos peu ensellé, la partie antérieure du cou et le poitrail d'un tracé tout à fait négligé, et quelque chose d'une patte antérieure. Il semble qu'on ait presque évité de saccager la surface du principal sujet de ce panneau, le Rhinocéros.

39. - Rhinocéros laineux, au posé à gauche (longueur: 1,77 m avec les cornes, 1,135 m sans elles). La lecture en est assez laborieuse, car l'animal est un amas assez informe de traits et de hachures. La queue longue est terminée par un fouet de crins, et liserée de poils raides tout le long de son bord externe. Les pattes, une seule paire, sont extrêmement massives; on distingue un énorme sabot à celle de devant, et, en-dessous, un ovale réniforme peut représenter l'empreinte d'un pied. Le sabot postérieur est en partie illisible sous les concrétions. Le ventre très renflé traîne presque à terre; il semble que ce soit un mâle. Le dos est fait d'une large bande raclée qui limite la joue à striages verticaux; il se poursuit, après une très faible ensellure jusqu'au sommet de l'encolure gibbeuse. La tête grande, allongée, a une petite oreille ronde, deux tracés d'yeux pupillés ronds, petits, dont un très faible. Le muflle, busqué sans excès, s'arrondit comme celui d'un Cheval; il y a une sorte de double menton en-dessous, et le bord de la mâchoire est frangé de poils, dont une guirlande gagne le flanc en s'atténuant progressivement.

Un lourd fanon velu tombe jusqu'au paturon du pied antérieur, et diverses bandes poilues descendent le long des attaches de la patte antérieure et de sa partie brachiale. Une flèche paraît plantée dans le ventre. Il est difficile d'interpréter l'espèce d'arc torse qui rejoint l'empreinte du pied à la paroi ventrale et s'y confond.

Tout cela figure un Rhinocéros, de dessin très inférieur sans doute à ceux de La Colombière, du Trilobite et de Font-de-Gaume, très aurignacien ou gravettien, mais cependant il est parfaitement reconnaissable dans toutes ses parties. Mais où sont les cornes? Celles que l'on trouve sont absolument anormales par leurs dimensions énormes et par leur trajectoire. Toutes deux sont figurées par deux larges bandes de raclage formant des demi-cercles renversés; mais vers le terme de cette courbe, elles se rétrécissent en se tordant à angle droit vers l'extérieur, plus ou moins en têtes de cygne, dont la silhouette est réalisée pour l'une, tandis que l'autre plonge sous des concrétions épaisses.

On comprend que MM. Rivière et Courty aient eu l'idée d'un

Mammouth à cause d'elles, encore qu'elles ne ressemblent à ses défenses que dans leur premier trajet.

Nous connaissons maintenant assez de dessins de cavernes synthétisant volontairement des attributs de plusieurs espèces animales (Ours à tête de Loup ou à queue de Bison des Trois Frères; Félin à cornes du Tuc d'Audoubert; Cheval-Bœuf des Combarelles, etc). Ici nous avons un Rhinocéros à cornes évoluant en défenses de Mammouth et finissant en tête d'oiseau, pour l'un d'elles.

Animaux de fantaisie ou peut-être de légendes, celui-ci paraît gravettien.

40-41. - Quelques vestiges d'autres figures subsistent en arrière du Rhinocéros et au-dessous: tête et dos de Bison en arrière, très faiblement incisés, et, sortant du ventre du pachyderme, une petite patte postérieure de ruminant.

D. Salle de la Hutte

Les décorations en occupent toute la paroi droite, et peuvent se diviser en quatre panneaux depuis l'entrée.

D1. Panneau du Grand Bouquetin

C'est un panneau assez lisse, se relevant en concavité qui rejoint la voûte, bientôt occupée par les suintements stalagmitiques qui ont envahi tout le panneau de gauche. Les figures s'y rapportent certainement à des moments très divers, et comprennent de très faibles vestiges de peinture (fig. 5).

42. - Gros Rhinocéros courant à gauche (longueur: 1,40 m du pied postérieur au mufle). Il est presque invisible à éclairage direct, et je l'ai aperçu tout d'abord en lumière atténuée et réfléchi; son tracé actuel n'a plus aucune profondeur, et il est seulement légèrement raclé. Son ventre énorme, ballonné, forme presque un demi-cercle, à droite et à gauche duquel se projettent en avant et en arrière les deux seules pattes massives, velues en-dedans et à gros pieds ronds; le bas-ventre est limité en bas par une bande de poils; d'autres se voient à l'aisselle, à la fesse, dans la queue courte, projetée en arrière. Le dos est une bande sinueuse, que je n'ai pu suivre en avant du garrot. Le poitrail est difficile à préciser. De la tête je n'ai pu identifier que certaines parties: une bande de poil le long de la joue et à l'angle du maxillaire, rejoignant la bouche; deux arceaux en demi-cercle largement raclés, dessinant le mufle et la lèvre inférieure; diverses bandes verticales de poil, tombent, l'une de celle-ci, deux autres en travers de la tête.

Des faisceaux de longues stries descendent transversalement du garrot à l'aisselle. Un rond centré très faible est situé sur l'emplacement approximatif du cœur.

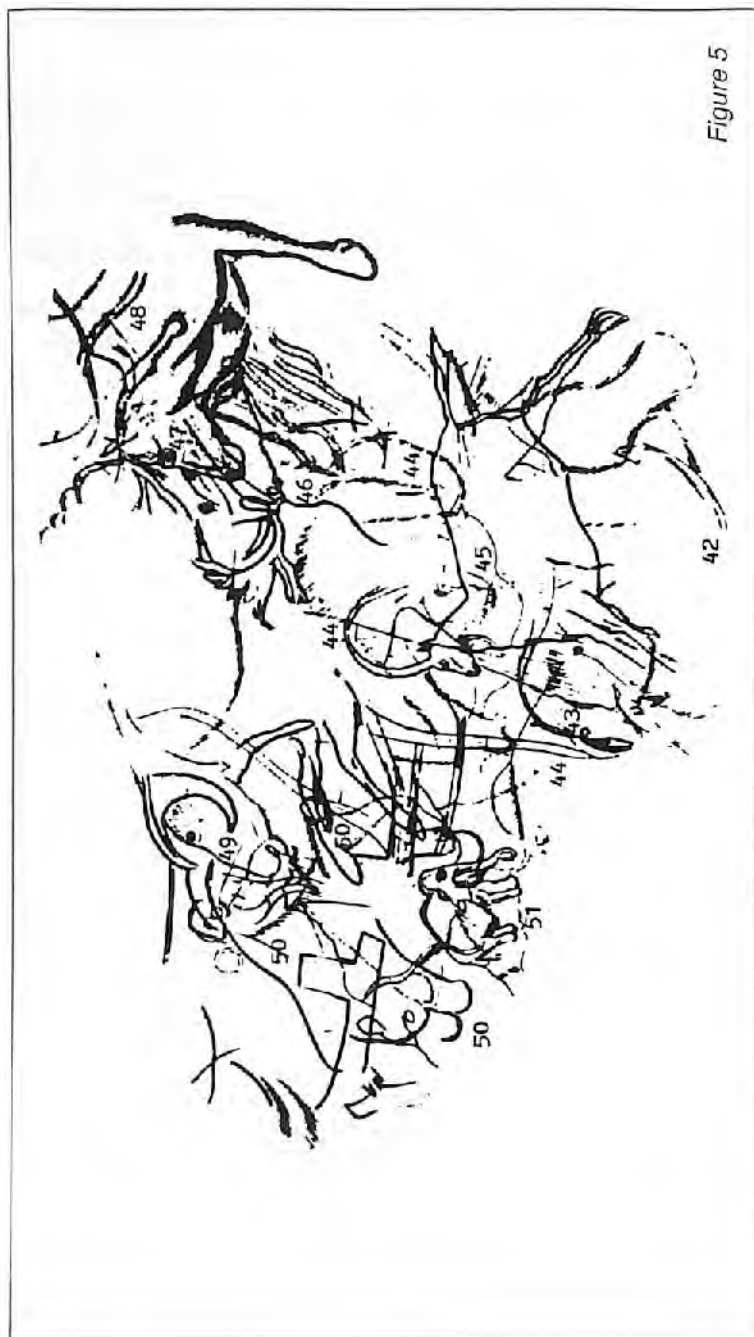


Figure 5

Figure 5 - Salle de la Hutte (panneau du Grand Bouquetin). Relevé des gravures n° 42 à 51 (H. Breuil).

Il est difficile d'affirmer qu'ils appartiennent tous au Rhinocéros dont je n'ai trouvé ni les cornes, ni l'œil, ni le front, ni l'encolure.

43. - En travers de son épaule, superposé à son tracé, est un détestable dessin noir d'animal court, à grosse tête, corps extrêmement court, pattes douteuses, mais œil bien visible, que je ne puis déterminer mais qui paraît inspiré du précédent (longueur: 0,50 m).

44. - Au-dessus du Rhinocéros 42, les bandes hachurées continuent sur toute la largeur du panneau, sans qu'on puisse avec certitude dire ce qu'elles figurent, sinon un gros animal, probablement tourné à droite, avec un gros œil rond; une narine en cercle de hachures rayonnantes; une partie de ces bandes hachurées empiète sur le Rhinocéros vers son garrot. Le contour de l'une des plus grandes fait penser à un dos de Bison, très convexe, tandis que la plus élevée semble dessiner un ventre. Comme à gauche du grand Rhinocéros de la salle des Rennes tachetés, on trouve ici une grande bande verticale, qui coupe celui-ci entre le corps et la tête. Est-ce l'épieu d'un gros piégu?

45. - Sur le Rhinocéros se trouve un grand Bouquetin sautant à gauche, déjà bien connu, que j'avais déjà relevé en 1900. Il est beaucoup plus récent que les figures précédentes, que je croirais volontiers gravettiennes, et doit appartenir à un niveau magdalénien ancien (longueur: 1,10 m du haut des cornes aux sabots postérieurs). Il est tracé d'un trait assez fin, quoique suffisamment enfoncé, et pour ainsi dire sans reprises. Les pattes sont jointes par paires, dans l'attitude du saut, celles de devant courtes et massives, les postérieures un peu longues et grêles; la seconde, défilée derrière la première, figurée par simple redoublement de son tracé arrière, qui commence sous la queue; celles qui sont vers le spectateur ont seules un sabot complet, long et lourd. En avant, il n'est que vaguement indiqué. La tête, certainement un peu petite pour le corps, est du reste très bien étudiée dans tous les détails de son profil; on lui voit la bouche, les naseaux, deux petites oreilles pointues; l'œil en losange est assez faiblement raclé. Une seule corne s'élève du front, très longue et à une seule courbe, formant un grand arceau dépassant en ampleur la demi-conférence. La queue, très grande, est rejetée horizontalement en arrière. Les traits du Bouquetin recoupent les tracés noirs de la figure 43.

46. - Au-dessus du Bouquetin, superposé aux bandes de striages déjà mentionnées, se voit, montant presque verticalement, la partie antérieure d'un Renne même à très grand bois compliqué. Il ne semble pas que le reste ait jamais été gravé. Le dessin comprend la tête, le cou, le garrot, le poitrail velu, et, à peine visible, une patte de devant. La tête est de très bon style, avec l'œil rond à fleur de front. Un second ovale, est placé libre dans le champ contigu. Il est presque nez à nez avec le suivant (hauteur du mufle au bout du bois: 0,375 m).

47. - Grand Renne, réduit à son avant-train. Sa tête, l'une des plus belles de l'art magdalénien supérieur, est grattée en clair sur le fond roussâtre de la roche; elle mesure 0,35 m du mufle à l'oreille; les

détails en sont extrêmement soignés, œil pupillé fait de trois cercles concentriques, naseaux à double tracé, bandes de poil faciales, barbe très petite. Mais les bois sont seulement ébauchés et peu développés; il doit s'agir d'une femelle. Le poitrail est velu, l'encolure, bien étudiée dans toutes ses courbes, se creusant en avant du garrot; la ligne dorsale s'arrête avant les reins, en un point où la paroi forme un angle très saillant avant de rejoindre le vestibule plus large; il reste bien quelques vestiges de traits au-delà, mais trop peu définis. Il n'existe qu'une très grosse patte antérieure, projetée en avant, et terminée par un très gros sabot. Deux points rouges sont situés en avant de la tête.

48. - Une patte postérieure, apparemment de Cheval au posé, s'observe en travers de l'encolure du Renne précédent; je n'en ai pas trouvé le contexte.

49. - Sur la voûte en encorbellement qui se poursuit à gauche du Renne 47, on voit une foule de traits en partie usés ou stalagmités, dont je n'ai rien tiré, sauf, dans la partie à la même hauteur que les deux Rennes, l'avant-train d'un grand Ruminant galopant à gauche. Je n'en ai pu déchiffrer le reste. Les deux jambes antérieures, fines et à petit sabot, rappellent plutôt celles d'un Cervidé, mais sa tête allongée et assez grosse, porte, outre un œil mal placé, rond et pupillé, une étrange encornure en croissant aux pointes dirigées bas en avant; les deux cornes sont concrescentes à leur base, au milieu du front, comme dans les Buffles et le Bœuf musqué mâle. Bien que, par sa légèreté, l'ensemble du dessin s'écarte tout à fait de cet animal, on peut se demander si un artiste magdalénien, qui ne l'aurait pas vu, n'aurait pas exécuté «de chic» une restitution de sa silhouette d'après une description orale.

50. - La tête de l'animal précédent et ses pattes surchargent un dessin de Mammouth (hauteur, depuis le haut du dos aux pattes postérieures: 0,725 m), gravé peu profondément, dont on peut lire une grande partie: ligne dorsale tombante, fesses poilues, deux pieds postérieurs joints, en champignons, jambe postérieure droite poilue, quelques bandes de poil au ventre, peut-être une patte antérieure, et la trompe, faite de deux bandes sinueuses de hachures. Divers yeux ou narines placés en voisinage du dos du Mammouth sont restés sans propriétaire défini.

Sur l'arrière-train de ce Mammouth, on voit, tracé en noir, un motif à éléments rectilignes se groupant à angles droits, dont la signification n'est pas animale, pas plus que la grosse queue raclée, en partie rubriquée de noir, placée plus à droite. Il se peut que ces motifs appartiennent aux figures du groupe tectiforme, dont, au voisinage, il y a un magnifique exemple.

51. - Petit Mammouth (largeur depuis la pointe de la défense principale à la queue: 0,35 m), tourné à droite, au posé. Je l'ai découvert en 1900 et assez mal décalqué. Il est d'une exécution méticuleuse très finement gravé. Ses formes sont classiques; dos en pente, tête élevée et convexe, queue poilue tombante; quatre pattes jointes par paires,

à pied en champignon, ventre poilu, hachuré, trompe poilue détendue, sinueuse, s'enroulant au bout sur son extrémité. Une bande de hachures court de la fesse à l'oreille très petite et poilue: œil fait d'un ovale ocellé à triple tracé. Une défense à double tracé, grêle, forme un demi-cercle; peut-être y en a-t-il une autre un peu plus haut, à tracé simple. Quelques pieds supplémentaires ou empreintes de pieds se voient entre ceux de l'animal. Dans l'espace en dessous, il y a de nombreux vestiges que je n'ai pas pu identifier.

D2. Recoin entre le panneau précédent et celui de la Hutte (relevé non retrouvé)

52. - Au contraire, dans un renfoncement, à gauche duquel se trouve une sorte de niche allongée très basse, se voit un animal très poilu, ramassé, tourné à droite que je n'ose pas identifier, et surchargé du reste d'autres éléments figurés, comme une grosse patte à gauche. Derrière l'animal mystérieux, est une sorte de museau extrêmement busqué, muni de narine, en avant de son propre muflle. Quant à l'animal principal, vrai paquet de poils à queue extrêmement courte, ses pattes sont indistinctes; pour celles de devant, dont on voit une bien nette, le sabot en est contigu à deux autres, et une autre plus grosse en avant, les avoisine; on y observe un rond, comme un œil; le plus gros sabot semble fendu. La ligne dorsale ressemble à celle d'un jeune Rhinocéros velu, et la tête rentrée dans le corps, épaisse, à gros muflle busqué, n'y contredit pas. Les autres caractères de la tête sont de signification incertaine : une très grande oreille ronde peut faire penser à un ourson, et un gros œil? en amande ouverte par en bas s'y accorderait. Quant aux traits partant du front en avant, puis s'incurvant en bas, on pourrait seulement y voir une figuration assez conventionnelle de cornes d'un Bœuf musqué, encore qu'elles s'incurvent à rebours. Pour le sens «ours», plaiderait ce grand lobe de poil s'arrondissant en bas, et qui est plausible comme patte de ce carnassier. Je suppose que nous avons ici affaire avec un animal combiné ou transformé: Ourson, Rhinocéros très jeune et Bœuf musqué. Il mesure 0,80 m du muflle à la queue.

D3. Panneau de la Hutte

a. Partie plafonnante. Les seuls dessins que j'ai identifiés et relevés (mais il y a quelques autres traits en dehors du champ décalqué) sont:

53. - A droite, un Mammouth grossièrement tracé, dont on voit le dos, le front, la queue, la fesse poilue, une bande hachurée du flanc, une patte de devant, l'œil ponctiforme, et une longue ligne un peu courbe qui peut figurer la trompe ou une défense. La dimension maxima est de 0,675 m (relevé non retrouvé).

54. - Cheval courant à droite, peu soigné (longueur de 0,80 m du museau au bout de la queue): dessin de très médiocre facture, à arrière-train trop volumineux pour le devant. Dos long, ensellé, croupe non tombante, à queue attachée haut, tombant droit. Deux pattes postérieures jointes, grandes, sans sabot déchiffrable; ventre repris à deux tracés, l'intérieur seul complet, qui rejoint l'aisselle de la patte droite antérieure. Les pattes de devant correctes, assez fines, à sabot petit, sont juxtaposées sans art; la tête est de petite taille, à face lisse et un peu concave; la crinière est peu marquée, sauf le poil du voisinage des oreilles, petites et courbes: une petite auréole de hachures les entoure, comme pour figurer une touffe frontale. Divers traits courts hachurent le flanc, et aussi peut-être une flèche-chevron. Je ne dirais rien de quelques tracés parasites du même champ: débris de Mammouth peut-être (*relevé non retrouvé*).

55-56. - En arrière et à gauche du Cheval, se voit un complexe comprenant une tête de Cheval à contour hachuré dont on voit aussi l'encolure. Il y a aussi une croupe à traits plus fermes, queue droite rejetée obliquement en arrière, avec, en-dessous, des détails anaux et vaginaux qui font penser à l'opercule du Mammouth et à la région en-dessous chez la femelle (*relevé non retrouvé*).

57-58. - Plus proche de la Hutte peinte et juste au-dessous, je trouve un fouillis de traits où tout ce que l'on peut déterminer est un contour dorsal de Mammouth, et peut-être un second (*fig. 6*).

b. Gravures à droite de la Hutte (*fig. 6*)

59-60. - A droite de la Hutte et partiellement sous son dessin, qui s'y superpose, se voient des silhouettes incomplètes de deux petits Chevaux tournés à droite; l'un, long de 0,40 m du museau au derrière, n'a que la tête et le contour dorsal long et peu ensellé, y compris la retombée de la croupe; son encolure est faite de deux traits courbes, parallèles, terminés en haut par une petite oreille dressée. La tête elle-même est petite, à contour facial peu accidenté, œil petit, bas placé, museau rond, barbe normale. Du second Cheval, il reste une partie du dos, très droit, à croupe non tombante, d'où descend une queue grande et très fournie.

61. - Ces dessins et la Hutte brochent sur d'autres plus anciens et très grands, d'une interprétation incertaine ou impossible. Il est probable qu'on peut interpréter comme une grosse tête l'un d'eux; elle est tournée à gauche, avec la gueule ou bouche ouverte, faite avec une ligne raclée à triple méandre, qui se raccorde en bas avec une bande de stries obliques (barbe), et, en haut, avec une ligne faciale ascendante, faite de courbes successives, qui atteignent un sommet ou front en angle presque droit: de l'autre côté, le trait redescend vers un dos que l'on perd.

c. Gravures à gauche de la Hutte

62. - J'espérais en entreprenant le déchiffrement de cette surface

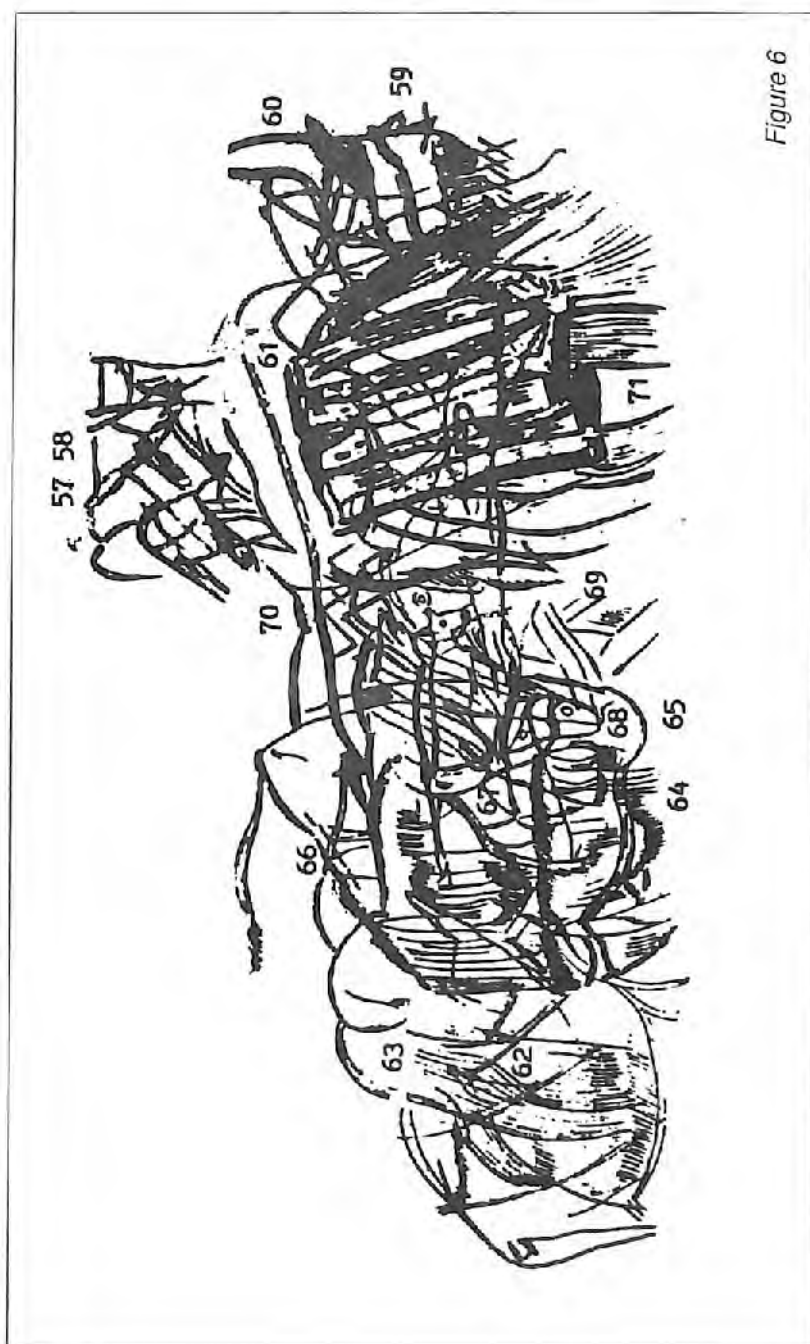


Figure 6

Figure 6 - Salle de la Hutte (panneau de la «Hutte»). Relevé des œuvres n° 57 à 71 (H. Breuil).

surchargée de traits, parvenir à des résultats plus intéressants que ceux que j'ai obtenus. Les dessins, du reste, paraissent se poursuivre dans la suite du couloir non dégagé; mais ceux qui s'y seraient trouvés, enfouis depuis le début du remplissage, y sont certainement détruits, à cause de son acidité. Quoiqu'il en soit, on observe à gauche du panneau relevé, une silhouette assez vague de grand Bison (?), long de 1,16 m. depuis le mufler fortement incisé (tout ce qu'on voit de la tête) jusqu'à la naissance de la queue simplement linéaire, et haut de 1 m du sommet du chignon aux bouts des pattes non détaillées. Le dos ascendant, surmonté d'une bosse et d'un chignon, le contour de la cuisse, le ventre en bande concave, deux pattes antérieures schématiques faites aussi de deux bandes raclées sans modelé articulaire, dont une remonte en dessinant le poitrail, tel est l'animal. Des détails de l'anus conviendraient mieux à un Mammouth, et il se peut que le dessin ait été réinterprété dès le Leptolithique par addition du chignon et du mufler.

De grandes bandes raclées traversent toute la silhouette en ajoutant leur confusion aux striages de poil qui lui sont propres.

63. - Il semble qu'une tête, trompe et poitrail de Mammouth, tourné à gauche, s'observent au milieu et à droite du Bison (?) précédent.

64 à 70. - Dans la partie qui suit à droite, on peut avec peine discerner au centre une queue et une partie de l'arrière d'un Mammouth (64); en bas, l'échine et le sommet de la tête d'un autre qui paraît dessiné renversé (65); tout en haut une échine peu convexe d'animal tourné à gauche (66); aussitôt plus bas (67): le sommet anguleux fait de la rencontre d'une grande échine (?) oblique montant à gauche et d'un trait presque vertical de front et trompe (?). Vers le bas de celle-ci, on voit une assez petite tête de Bison (68) tourné à gauche, concrescente par en haut avec une de Cheval à museau très busqué, tournée à droite. Aussi haut et se rapprochant de la Hutte, il existe un essai de dessin noir, échine et partie de tête, cou et poitrail, d'un très mauvais style, qui complète une gravure assez fine de museau, œil et barbe de Cheval (69). Deci-delà alentour, on rencontre un œil (70) fait de cercles concentriques, sans propriétaire défini, et des grandes bandes raclées sans signification appréciable se poursuivent, horizontalement et verticalement, surchargées par de nombreuses incisions. La plupart de ces dessins, petite tête finement gravée excepté, rappellent beaucoup plus les fouilles aurignaco-gravettiens de Pair-non-Pair, de la grotte Chabot (Gard) et de Gargas que de l'art magdalénien ⁽⁴⁾.

4

Les gravures de la grotte Chabot (Ardèche) sont rapportées au Solutréen inférieur compte tenu du gisement découvert dans l'entrée de la grotte. H. Breuil évoque en définitive pour les œuvres de La Mouthe une décoration «remontant à divers âges: Aurignacien évolué, Périgordien (ou Gravétien), Magdalénien de plusieurs moments» (Breuil, 1952, p. 303). Pour A. Leroi-Gourhan, les styles représentés à La Mouthe sont les styles II, III et IV ce qui cadre sensiblement avec l'opinion de H. Breuil.

d. - La Hutte (fig. 6)

71. - Ce dessin gravé et peint est postérieur à tous ceux qui ont été exécutés sur la même surface. Il a été fait de trois couleurs: noir, rouge/brun, ocreux, et rouge vif, dont les bandes sont séparées par des zones raclées avec soin. On peut, en la décrivant, y distinguer le rectangle central, qui mesure environ 0,775 m de haut pour 0,55 m de large, et les lignes extérieures à lui.

Le rectangle central est limité, de chaque côté, par une large bande noire, de largeur irrégulière. Celle de gauche s'effile progressivement vers le haut: celle de droite, de couleur moins continue, se divise en deux traits marginaux, dont l'intérieur, ondulé, se désagrège en partie en un chapelet de petits traits: entre les deux, sur un fond moins dense, se voient des traînées de couleur noire, de longueur et épaisseur variables. Cette bande noire de droite se termine en haut par quatre points noirs, et s'effile en ogive vers le bas, avant de l'atteindre. Elle est continuée par quelques traits obliques brun-rouge, et une série de paires d'accolades en rouge vif, dont les dernières en bas sont fermées par une transversale de cinq petites hachures noires.

Le contour supérieur est combiné de traits noirs redoublés à gauche, et de traits rouges s'intercalant à gauche, et les substituant à droite. Au milieu de ce bord supérieur, est comme une incision axiale, dans laquelle s'infléchissent et s'engagent les bandes noires et rouges du contour. L'axe du rectangle est occupé par deux lignes noires, vaguement parallèles.

Dans la moitié gauche, se voit une large bande rouge, puis une bichrome, noire en haut et sur son côté droit, rouge-brun à gauche et en bas, très incomplètement remplie de couleur.

Dans la moitié droite, on voit, de gauche à droite, une ligne rouge brune, s'effilant par en bas, puis une bande noire en haut, puis rouge (avec hachures longitudinales se terminant en bas par deux touches courbes, l'une rouge vif, l'autre noire).

De chaque côté du cartouche central rectangulaire, viennent s'appuyer contre lui, comme des étais, plusieurs traits rouges bruns.

Au bas du même cartouche se voient collés à lui deux rectangles laissés ouverts par en bas: d'abord un, à côté gauche tracé en rouge vif, traverse supérieur et côté droit en brun rouge; ce dessin forme le côté gauche du deuxième rectangle, tracé en même teinte, mais dont le bord de droite est redoublé en noir.

Dès le début, E. Rivière a vu dans ce grand dessin une figure de Hutte, et je crois que cette interprétation conserve la plus grande probabilité. Il me paraît que le dessin combine une vue plongeante du toit de la hutte rectangulaire, avec une vue en projection oblique des étais latéraux, et une projection à plat de la porte rectangulaire, qui devait être invisible dans une maison vue verticalement.

C'est un cas aberrant des «tectiformes» dont nous avons décrit tant d'autres variétés; mais c'est aussi le plus grand et le plus soigné⁽⁵⁾.

D'autres personnes voient dans ces dessins des figures de pièges, ce qui me paraît moins probable, mais non absurde.

En tout cas, le soin mis à l'exécution de cette construction de bois (ou structure) témoigne que, pour un motif inconnu, on lui attachait une grande importance. Si l'on prenait en considération l'hypothèse d'y voir, non un piège à mauvais esprit, mais la demeure de l'esprit des défunts, comme je l'ai hasardé pour les Cantabres, on pourrait peut-être considérer ce dessin unique ici, et le plus élaboré de tous les tectiformes, comme une porte de tabernacle dans un sens plus ou moins analogue à celui que lui donnaient les Israélites: la demeure de l'Esprit que l'on invoquait dans les cérémonies dont La Mouthe était le théâtre. Simple hypothèse assurément, mais combien plus raisonnable et satisfaisante que les théories sexomaniaques récemment lancées et du plus pur arbitraire.

E. Galerie Armand Laborie

A. Glory crut voir, sur les parois de la galerie Laborie, de nombreuses figures gravées, peintes ou très finement incisées, représentant trois mammouths, un rhinocéros, un bovidé, un capridé et un bison (?) (Glory, 1965). A. Leroi-Gourhan, égaré par une description orale de cet auteur, considéra cette galerie comme le «sanctuaire principal» de style IV (Leroi-Gourhan, 1965, p. 295) en complément du panneau de la hutte.

En réalité, on ne retrouve que les vestiges de trois dessins au trait noir n° 72 à 74, probablement des bisons incomplets (dont le «mauvais dessin noir de bison» observée par H. Breuil en 1900 et signalé dans le chapitre consacré à la topographie de la grotte) et deux points rouges n° 75 et 76 (Delluc, 1973), qui n'ajoutent donc pas grand chose à la décoration de cette grotte ornée et à la description de H. Breuil présentée ici.

B. D., G. D., D. V.⁽⁶⁾

5. Les signes tectiformes vrais sont caractéristiques des grottes du Magdalénien moyen de la région des Eyzies (Font de Gaume, Bernifal, Tucaude) pour A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan et al., 1935; Vialou, 1987). On peut en rapprocher ceux de Bara Bahau (Delluc, 1991).
6. U.M.R. 9948 du C.N.R.S., laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

François Bordes et l'art préhistorique en Périgord

par Alain ROUSSOT

*On a dû beaucoup de bêtises
sur l'art préhistorique parce que
l'on a voulu, comme toujours, être simpliste.*

F. Bordes, *in verbis*, 1981.

Le 15 juin 1991, la Société préhistorique française tenait à Bordeaux-Talence une séance «Autour de l'œuvre de François Bordes», à l'occasion du dixième anniversaire de son décès. Un volume des communications de cette journée devait être publié à la suite, mais n'a jamais vu le jour... Aussi sommes-nous très heureux que notre Société, en publiant ce texte, puisse rendre hommage à ce scientifique de haut niveau à qui l'on doit, entre autres, des travaux fondamentaux en Périgord, souvent sur les lieux mêmes explorés par ses illustres prédécesseurs, François Jouannet, Edouard Lartet et Denis Peyrony, notamment.

Préhistorien hors du commun, François Bordes (1919-1981) excella dans maints domaines : géologie du Quaternaire, typologie et technologie des industries lithiques, fouille et stratigraphie fine des gisements, etc. Mais il reconnaissait lui-même ne pas porter un grand intérêt à l'art paléolithique. Et ses élèves, disciples et collègues de proclamer : «François Bordes a horreur de l'art préhistorique.»⁽¹⁾ De fait,

1. De même pour le Néolithique, l'époque des «pots cassés» disait-il plaisamment, il n'empêche que depuis 1967 il avait accueilli dans son laboratoire une spécialiste de cette époque, Julia Roussot-Larroque, dont il suivait de très près les travaux, se déplaçant régulièrement sur ses chantiers où il n'hésitait pas à l'occasion à apporter son aide.

dans un livre largement diffusé et traduit en plusieurs langues, *Le Paléolithique dans le monde* (Paris, Hachette, 1968), douze lignes seulement concernent l'art (p. 240-241) précisant, il est vrai, qu'un ouvrage de la même collection était consacré à ce sujet (P.J. Ucko et A. Rosenfeld, *L'art paléolithique*, 1966). Dans les *Leçons sur le Paléolithique*, publication posthume des cours donnés à la faculté des sciences de Bordeaux de 1956 à 1981, trois pages seulement sont consacrées à «art, magie, religion» car «il y faudrait un cours spécial» et, au long de cet enseignement, les découvertes d'art ne sont que brièvement mentionnées ⁽²⁾.

Cette réserve peut surprendre quand on apprend que, jeune homme, l'un de ses livres de chevet était l'excellent petit ouvrage de vulgarisation, largement illustré, de René de Saint-Périer, *L'art préhistorique* (Paris, Rieder, 1932), quand on sait aussi qu'en 1943 il épousa la fille de deux artistes de talent, Georges de Sonnevile et Yvonne Préveraud. Ce désintérêt pouvait être gênant quand, de 1957 à 1976, il fut directeur des antiquités préhistoriques de la circonscription la plus riche de France en sites d'art pariétal et mobilier.

Peut-être faut-il y regarder de plus près, nuancer l'opinion admise et examiner les rapports que François Bordes entretenait avec l'art préhistorique, fût-ce de manière forfuite, voire à son corps défendant, parfois même dans des situations conflictuelles.

François Bordes et l'art pariétal

Bien qu'il n'ait pas effectué lui-même de découverte d'art pariétal et n'ait publié aucune étude sur ce sujet ⁽³⁾, F. Bordes eut de nombreuses confrontations avec l'art des grottes, soit par curiosité et intérêt personnels, soit au titre de directeur des antiquités préhistoriques. Souvent aussi, il accompagnait des collègues français ou étrangers sur les sites les plus remarquables, Lascaux, Font de Gaume, le Cap Blanc, notamment. Mais ces visites souterraines lui étaient pénibles car, peu le savent, F. Bordes était claustrophobe, maladivement claustrophobe nous a-t-il dit. Est-ce d'avoir travaillé durant la guerre (1943) au fond d'une mine de lignite d'Allas pour échapper au S.T.O.? Nous l'ignorons.

Cependant, dès 1942, en compagnie de sa fiancée, Denise Préveraud de Sonnevile, et de Michel Blanc, il s'empresse de visiter Las-

² Lorsque j'ai eu l'honneur de suivre l'enseignement de F. Bordes en 1959-1960, le dernier cours de l'année devait porter sur l'art paléolithique et, ce jour-là, des deux étudiants qui devaient se présenter à l'examen fin mai, je fus le seul présent : F. Bordes commença à lire son cours, qu'il fallait prendre à la volée (il n'y avait pas encore de photocopies), puis, au bout de cinq minutes, s'interrompit : «Et zut ! vous en savez autant que moi !» et referma son dossier. Cet hommage immérité à son jeune auditeur lui fut ce jour-là un beau prétexte pour échapper à l'art préhistorique et l'occasion d'une amicale conversation entre l'étudiant et son professeur.

³ Cependant, F. Bordes a co-signé avec G. Malvesin-Fabre et S. Blanc une note intitulée : Visite de Lascaux, *Congrès de Géologie du Quaternaire, Charente-Martin*, 1949, Les Sarrasins Editeur, Bordeaux, 1951 (non répertorié dans sa bibliographie publiée).

caux, où ils se rendent à bicyclette. Découverte moins de deux ans plus tôt, la grotte était encore dans son état originel (sauf l'entrée, notablement agrandie) et présentait quelques difficultés d'accès.

L'année 1956 marque l'annonce tumultueuse de la découverte de peintures et gravures dans la grotte déjà bien connue de Rouffignac, par deux préhistoriens pyrénéens, Louis-René Nougier et Romain Robert. C'est, durant tout l'été, la polémique que l'on sait, la « guerre des mammoths » selon l'expression des inventeurs. On connaît l'attitude de Séverin Blanc, alors directeur des antiquités préhistoriques : invité à expertiser les premiers dessins remarqués par les spéléologues périgourdins dès 1949, il les avait cru faux, et le redit en 1956, contre l'avis de l'abbé Breuil, le « Pape de la Préhistoire » à l'époque qui avait longuement visité la grotte durant douze heures.



— MAGIE OU SYMBOLISME ?... JE NE SAIS PAS... JE
TRAVAILLE SURTOUT POUR LES SYNDICATS D'INITIATIVES

Fig. 1 Dessin de Pierre Laurent extrait de *Heureuse Préhistoire*, Périgueux, Fanlac, 1965.

Lors de cette courte période mouvementée, F. Bordes, désormais docteur ès-sciences et chercheur au C.N.R.S., sans entrer directement dans la bataille, laissa du moins entendre sa sympathie pour l'opinion de S. Blanc (il était ami avec l'un de ses fils, Michel, son condisciple), par une lettre adressée à l'un des spéléologues, Bernard Pierret, lettre que celui-ci s'empressa de communiquer lors d'une conférence de presse tenue à Périgueux au mois d'août. Démarche imprudente de Bordes, car il n'avait pas encore visité la grotte : Nougier et Robert ne manqueront pas de l'égratigner dans un livre publié l'année suivante, *Rouffignac ou la guerre des mammoths* (Paris, La table ronde, 1957).

Fin août de cette même année 1956 disparaît brutalement Georges Malvesin-Fabre, professeur d'anthropologie et préhistorien à la faculté des sciences de Bordeaux : lui aussi avait participé à la « guerre des mammoths », prenant partie pour Nougier et Robert, avec la fougue qu'on lui connaît ! Ceci explique peut-être cela. Dès le mois d'octobre, F. Bordes lui succède à Bordeaux comme maître de conférences (puis comme professeur en 1962), et sera également nommé en 1957 directeur des antiquités préhistoriques, succédant ainsi à Séverin Blanc. Deux nominations qui interviennent dans un « climat » qui n'avait rien pour attirer F. Bordes vers l'art préhistorique...

L'année 1958 verra la découverte de peintures dans la grotte de Villars, explorée depuis plusieurs années par des spéléologues périgourdins. Le 24 août, F. Bordes accompagne l'abbé Breuil pour une visite d'expertise qui, elle, n'eut pas de suites polémiques⁴.

En octobre 1963, le directeur des antiquités se rend à la grotte de la Martine à Domme pour y examiner la peinture d'un bison découvert par G. Montet. Il y revient le 17 mars 1964 avec nous pour un bouquet reconnu par R. Berny. Sans être une prouesse spéléologique, la visite de cette cavité n'est pas des plus agréables pour qui souffre de claustrophobie, et F. Bordes nous a parfois laissé nous faufiler seul dans certains recoins. Il revint une troisième fois à la Martine avec des journalistes.

Nous ignorons, faute d'archives, si, directeur des antiquités jusqu'en 1976, il effectua ès-qualité d'autres visites de grottes ornées. Mais en 1963 se situe un événement important, la fermeture au public, le 20 avril, de la grotte de Lascaux, décision prise suite à la découverte de proliférations algales sur les parois décorées, et d'autres dégâts constatés d'ailleurs depuis longtemps⁵. Parallèlement, la même année,

4. Dans une lettre du 14 mars 1958 à Bernard Pierret, l'abbé Breuil le félicitait de cette découverte et écrivait : « Je n'y pourrai aller moi-même, étant donné les difficultés d'accès impraticables désormais pour moi (81 ans) » Il est heureux que l'abbé ait changé d'avis, mais la visite ne fut pas sans difficultés, la grotte n'étant pas encore aménagée pour le tourisme, et l'abbé voulait tout voir. On nous a rapporté que, la visitant huit jours après Breuil, le professeur Eugène Pittard alors âgé, lui, de 91 ans, serait sorti de la grotte en s'exclamant : « Et bien ! je me suis mieux débrouillé que le jeune Breuil ! »

5. Le 24 août 1947, un rapport de H. Lantier, membre de l'Institut, préconisait que « la visite de la grotte de Lascaux ne soit plus qu'exceptionnellement autorisée... » Et pourtant, les travaux d'aménagement pour l'ouverture de la grotte au public débutèrent la même année.

est nommée une «Commission d'études scientifiques de sauvegarde». Présidée par Henry de Segogne, conseiller d'Etat honoraire, elle comprend 22 membres. Parmi eux, des géologues, des chimistes, des physiiciens, un seul préhistorien, André Leroi-Gourhan, et ... un critique d'art, également journaliste au *Monde*! En revanche, F. Bordes est absent de cette commission, bien que géologue, préhistorien et directeur des antiquités préhistoriques de la région, mais, nous a-t-on dit, «sa présence n'est pas souhaitée», et le souhaitait-il d'ailleurs lui-même ? On ne peut que s'en étonner et le regretter, d'autant que, dès 1958, il avait été associé aux premiers travaux effectués dans la grotte pour tenter de pallier les désordres physico-chimiques provoqués par de trop nombreuses visites, sans toujours approuver certains de ces travaux, notamment la mise en place d'un système de ventilation qui assimilait la grotte à un sous-marin, procédant de la même technologie.

Trois ans plus tard, en 1966, Max Sarradet, conservateur régional des Bâtiments de France, fort de sa participation à la commission de Lascaux, décide de faire effectuer «le délicat nettoyage» de la grotte de Font de Gaume, «par chocs, par brossage et par usure»... ainsi que par le lavage du bas des parois dans la partie décorée, lavage et brossage des 65 premiers mètres de la galerie d'accès⁽⁶⁾. F. Bordes n'avait pas été consulté ni informé de ces travaux et ne les connut qu'en se voyant refuser l'entrée de la grotte qu'il venait visiter. On imagine sa fureur, dont le préfet de la Dordogne eut des échos ; sans doute l'extrême courtoisie et la diplomatie de Jean Taulelle contribuèrent-elles à calmer l'ire bien légitime du directeur des antiquités.



Fig. 2. Lascaux, cheval gravé et peint à la conque E du Passage.
Relevé de A. Glory.

6. On avait toujours dit qu'il n'y avait aucun vestige dans cette galerie d'accès. Il n'empêche que, depuis, Paulette Daubisse et nous-même avons décelé de nombreuses traces d'ocre rouge sur les parois et même la silhouette, presque évanouie - par lavage et brossage ? - d'un mammouth de même couleur...

Tels sont les quelques souvenirs qui nous reviennent des rapports de François Bordes avec l'art pariétal. Quoi qu'on en dise - ou qu'il ait dit lui-même - il était sensible à l'art des grottes du Périgord, admirait particulièrement les peintures de Font de Gaume, plus que celles de Lascaux, et avait une prédilection pour les représentations de chevaux, ceux du Cap Blanc, celui de Commarque, et l'un de ceux de Lascaux, ici figuré.

François Bordes et l'art mobilier

Nous lui devons trois découvertes d'art mobilier, importantes et originales à divers titres.



Fig. 3. La Gare de Couze. Bloc gravé du Magdalénien VI.
Relevé de Pierre Laurent.

1. A l'occasion d'une fouille d'urgence en avant du gisement de la «Gare de Couze» (fouillé auparavant par Paul Fitte), le 1er mai 1962 «à 11 h 45», précise F. Bordes, il découvre, en présence de Guy Célérier, un bloc portant une représentation féminine stylisée et les éléments d'une seconde, plus petite. Il publiera cette oeuvre l'année suivante dans *l'Anthropologie* en collaboration avec Paul Fitte et Pierre Laurent à qui l'on doit un excellent relevé de la gravure⁽⁷⁾.

Cette dalle de calcaire gréseux était à la base du niveau G1, soit au tout début de l'occupation du Magdalénien VI de la couche grise, niveau bien caractérisé par des harpons à deux rangs de barbelures, des burins bec-de-perroquet et, déjà, quelques pointes aziliennes.



Fig. 4. La Roche de Lalinde. Bloc gravé à représentations féminines stylisées (photo A. Roussot).

Cette attribution chronologique, précise et indubitable, éclaire ou accrédite les datations d'images identiques trouvées, souvent anciennement, dans des contextes chronologiques moins précis, comme les blocs de la Roche à Lalinde, tout près de Couze (l'un d'eux au musée national de Préhistoire des Eyzies, trois autres au Field Museum de Chicago). Le rapprochement entre Couze et Lalinde est évident, bien que A. Leroi-Gourhan ait daté du Magdalénien III les figures de Lalinde «qui confirment l'attribution d'une partie au moins des Combarelles au Magdalénien moyen» (1965, p.92). On admirera au passage la précieuse habileté de ce raisonnement qui consiste à dater arbitrairement du Magdalénien III le bloc de Lalinde (gisement à dominante voire

7. Peu de temps après sa découverte, cette oeuvre fut déposée au musée national de Préhistoire des Eyzies, faisant pendant au bloc de Lalinde. Par la suite, elle a été subrepticement inscrite sur l'inventaire du musée.

exclusivité du Magdalénien VI) pour en inférer à sa convenance la datation des Combarelles où l'on trouve de semblables figures féminines⁽⁸⁾.

Il est possible -il est même probable- que le style de ces représentations particulières constitue un marqueur ethnique et chronologique unissant les figures féminines de Couze, Lalinde, les Combarelles, Murat, Fontalès, le Courbet, puis, plus à l'est, Holhenstein et Gönnersdorf.

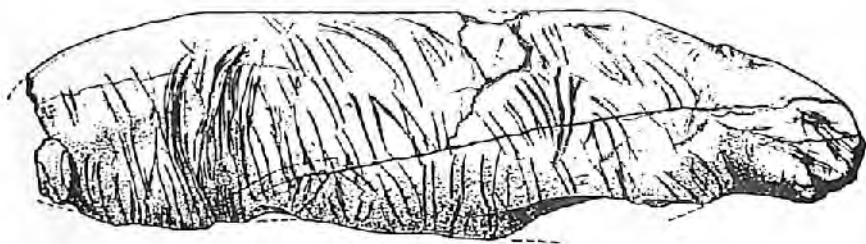


Fig. 5. Laugerie-Haute Ouest. Contour découpé et gravé en bois de renne du Solutrén inférieur. Dessin de Pierre Laurent.

2. A l'occasion d'une courte intervention durant l'été 1964 à Laugerie-Haute Ouest, F. Bordes découvre une oeuvre d'art exceptionnelle par sa technique, son motif et son époque. Bien que reconnue a posteriori en laboratoire (très fragile, elle avait été immédiatement emballée), cette oeuvre est bien localisée, dans le niveau 12 b du carré B 6, et appartient précisément au Solutrén inférieur à pointes à face plane plus largement fouillé en 1959 par François Bordes et Philip Smith.

Il s'agit d'un fragment de bois de renne sculpté et traité en contour découpé, complété sur la face convexe de nombreuses incisions gravées (le revers correspond à la partie spongieuse du bois, légèrement creuse et non travaillée). Une première note signée F. Bordes et Ph. Smith fut publiée en 1965 dans *l'Anthropologie* et illustrée de photographies de F. Prat. Un remarquable dessin de P. Laurent parut peu après dans l'ouvrage de Ph. Smith, *Le Solutrén en France* (Bordeaux, Delmas, 1966).

8. A. Lerol-Gourhan avait-il été induit en erreur par une coquille d'imprimerie dans le titre de la publication de Couze : «Gravure féminine du Magdalénien IV de la Gare de Couze» ? Mais le texte de l'article indique constamment la correcte attribution au Magdalénien VI. On ne peut supposer que A. Lerol-Gourhan se soit limité à la seule lecture du titre.

Cette oeuvre très élaborée fait appel à un procédé rare pour une époque antérieure au Magdalénien moyen : le contour découpé, complété par un net modelé sculpté et des rajouts gravés. Pour le Périgord, c'est à notre connaissance la seule oeuvre figurative du Solutréen ancien, et même l'une des rares pour l'ensemble de la période (quelques gravures sont connues à Badegoule, aux Jean-Blancs, ou encore à Laugerie-Haute, au Pech de la Boissière et peut-être à l'abri Pataud). Il est intéressant de rapprocher le document de Laugerie-Haute d'une portion d'animal indéterminé, sur os, traité également en contour découpé, découvert par F. Bazile dans le Solutréen ancien de la Salpêtrière (Gard).

Cette pièce de Laugerie-Haute a été décrite comme félin, ce que justifient la forme et la brièveté de la tête et son port, en l'absence d'autres éléments caractéristiques ; les auteurs évoquent aussi l'opinion de spécialistes de l'Arctique qui pencheraient pour une représentation de phoque, «mais c'est peu probable, ajoutent les signataires de l'article, les phoques ont un museau plus pointu.» Plus que la forme du museau, pas toujours pointu, c'est en fait le volume général du corps et sa massivité postérieure qui, à notre avis, pourraient écarter cette dernière détermination.



Fig. 6. Le Pech de l'Azé II (photo A. Roussot).

3. La dernière découverte de F. Bordes est selon nous la plus importante. Réalisée par d'autres, elle aurait sans doute eu droit à une large diffusion médiatique. On imagine les titres : «Une oeuvre d'art vieille de 300 000 ans», «*L'Homo erectus* déjà artiste», «Un préhistorien français exhume un message vieux de 300 000 ans»... Pourtant, cette découverte ne fut d'abord connue que par six pages publiées par F. Bordes dans une revue italienne de diffusion limitée, *Quaternaria* (1969) sous le titre : «Os percé moustérien et os gravé acheuléen du Pech de l'Azé II». Un minutieux relevé de Pierre Laurent en reproduisait tous les traits gravés, toutes les stries et incisions repérables, puis en extrayait ce qui, pour lui, appartenait à un graphisme plus intentionnel, quoique d'interprétation énigmatique.

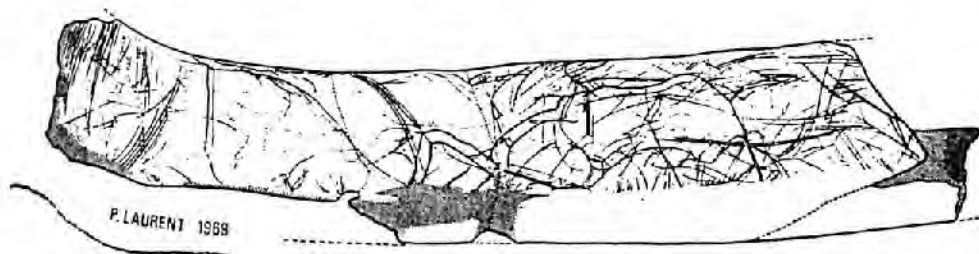


Fig. 7. Le Pech de l'Azé II. Os gravé acheuléen. Dessin de Pierre Laurent.

Découvert en 1950 par François Bordes et Maurice Bourgon, le Pech de l'Azé II se trouve à une extrémité de la grotte dont l'entrée opposée, ou Pech I, avait été visitée et «fouillée» par F. Jouannet dès 1816. C'est au cours de la fouille effectuée entre 1967 et 1969 que fut découverte la côte de bovidé gravée, au sommet de la couche 8 qui, selon l'interprétation du site par F. Bordes, correspond au Riss I.

Selon une récente rumeur, l'origine anthropique de ces tracés aurait été mise en doute par certains ⁽⁹⁾. Cependant, nous imaginons mal

9. Dans une récente publication, J. Koslowski écrit : «Récemment, A. Marshack (1989) a démontré que l'os provenant de la couche acheuléenne du Pech de l'Azé en France, que François Bordes supposait gravé intentionnellement, ne porte en fait que des traces d'altération naturelle.» (*L'art de la préhistoire en Europe orientale*, Paris, C.N.R.S. Editions, 1992, p. 34). La référence appelée n'étant pas donnée en bibliographie, nous avons interrogé A. Marshack lui-même. C'est en fait dans un «further comment» publié en 1991 concernant un article précédent de 1988, que Marshack fait allusion à l'os du Pech de l'Azé, après avoir contesté le caractère intentionnel des «gravures» moustériennes décrites par Echegaray et Freeman à la Cueva Morín. L'auteur écrit : «It may also now necessary to re-examine Bordes' bone from Pech de l'Azé.» On est loin de la démonstration annoncée, qui reste à faire.
Marshack (A.), «Deliberate engravings on bone artefacts of *Homo erectus*», *Rock Art Research*, 1988, vol. 5, n°2, pp. 91-107 et «Further comment», *Ibidem*, 1991, vol. 8, n°1, pp. 47-58.

comment un phénomène naturel (racines?) aurait pu *inciser* de telles lignes, à section en U ou en V, tantôt courbes, tantôt droites, parfois dédoublées parallèlement, se recoupant souvent. Il serait étonnant que F. Bordes, F. Prat et P. Laurent, outre A. Marchack et d'autres (dont le signataire de ces lignes) se soient à ce point abusés, et nous nous expliquerions mal le zèle anxieux du conservateur du musée national de Préhistoire pour récupérer récemment ce document, un temps séparé pour étude de la collection Bordes.



Fig. 8. Le Pech de l'Azé II. Détail des traits gravés (photo A. Roussot).

Au reste, des traits gravés intentionnels sont connus ailleurs à la même époque acheuléenne : à Lunel Vieil (Hérault), Polignac (Haute-Loire), Suard (Charente) ; mais la gravure du Pech de l'Azé est la plus complexe, la plus élaborée, sans doute le témoin d'un lointain message aujourd'hui indéchiffrable, ou une « tentative de représenter quelque chose » plutôt que « l'amusement désœuvré d'un chasseur », selon l'expression de F. Bordes qui proposait modestement les deux termes de cette alternative.

Telles sont les trois découvertes que nous devons à François Bordes. Aucune n'est banale et chacune apporte une contribution non négligeable à la connaissance de l'art mobilier de trois époques distinctes.

François Bordes, l'art préhistorique et les autres...

Au-delà de ces trouvailles, l'intérêt et l'influence de F. Bordes dans le domaine de l'art paléolithique restent liés au nom de Pierre Laurent (1928-1986), son « dessinateur ». Dessinateur certes, il le fut, et rattaché à ce titre au service du professeur Bordes à Bordeaux où il a

dessiné des milliers d'objets illustrant quelque 200 ou 250 publications, dont celles de son «patron». Mais F. Bordes lui a donné aussi toute liberté de dessiner et d'analyser à sa guise bien d'autres documents, souvent d'art préhistorique.

Les étudier, les analyser, selon son expression, car P. Laurent - devenu ingénieur au C.N.R.S. - n'était pas un simple et habile graphiste, il était aussi un préhistorien à part entière et nous lui devons, seul ou en collaboration, des études originales, excellemment illustrées, sur de nombreux documents d'art mobilier, ceux de la grotte des Eyzies, de l'abri Morin, de la Madeleine, du Placard, etc. F. Bordes suivait attentivement ces travaux, notamment l'analyse fine des 75 oeuvres d'art de l'abri Morin que René Deffarge lui avait personnellement confiées pour étude ; il laissa à D. de Sonnevill-Bordes et à P. Laurent le soin de les publier avec R. Deffarge (*Gallia Préhistoire*, 1975).



— LES SPÉCIALISTES Y DÉCOUVRIRONT BIEN QUELQUE CHOSE...

Fig. 9. Dessin de Pierre Laurent extrait de *Heureuse Préhistoire*.

Enfin, c'est grâce à F. Bordes que le musée d'Aquitaine a maintenant le privilège de conserver les célèbres bas-reliefs de Laussel découverts par R. Peyrille et ses ouvriers pour le compte de G. Lalanne entre 1911 et 1912. Conservés d'abord au Bouscat près de Bordeaux par G. Lalanne, puis ses héritiers, ces documents restaient peu accessibles et inconnus du public, à l'exception d'une courte présentation au musée de l'Homme vers 1950. Il en allait de même du reste de la collection : une grande partie des industries de Laussel, du Cap Blanc et de quelques autres sites périgourdins et girondins, soit 450 tiroirs.

Lors de la création nouvelle d'un musée archéologique à Bordeaux en 1960, F. Bordes remit à la mairie un rapport circonstancié pour demander la nomination d'un conservateur spécialement chargé



Fig. 10. Le professeur François Bordes (1919-1981) (photo G. Bordes).

des collections préhistoriques de la ville, et oeuvra pour que la famille de G. Lalanne, notamment sa fille et son gendre, accepte de faire donation de cette collection, ce qui fut fait. Le 2 mai 1962, nous avions donc l'honneur et le privilège de transférer les précieux bas-reliefs et la collection au musée d'Archéologie de Bordeaux, devenu depuis (1963) le musée d'Aquitaine.

Ainsi, de diverses manières, la contribution de François Bordes à la connaissance, à l'étude et à la conservation de l'art paléolithique est loin d'être négligeable. S'il n'a publié, très modestement, que ce qu'il avait découvert, il n'a jamais reproché à d'autres de s'y intéresser, loin de là ; Denise de Sonnevill-Bordes en est le témoin privilégié, qui a publié, souvent avec Pierre Laurent, plusieurs importants mémoires sur l'art pariétal et mobilier.

Rappelons aussi que F. Bordes a fondé la belle collection des « Publications de l'Institut de Préhistoire de l'université de Bordeaux ». Des huit mémoires publiés, trois sont spécialement consacrés à l'art : *La grotte ornée de Gabillou*, par Jean Gaussen (1964), *Les gravures de la Marche. Félines et ours*, par Léon Pales, avec la collaboration de Marie Tassin de Saint-Péreuse (1969) et *Les notations dans les gravures du Paléolithique supérieur*, par Alexander Marshack (1970).

Eminent spécialiste dans plusieurs domaines, François Bordes appliquait à lui-même le principe qu'il nous avait enseigné : ne parler que de ce que l'on connaît bien. On peut cependant regretter qu'il n'ait guère traité de l'art préhistorique. Nul doute qu'il aurait eu, dans ce domaine comme dans d'autres, des idées originales novatrices, voire « décapantes », partant du principe qu'il rappelait en 1981 : « Un scientifique sans imagination, c'est comme un cul de jatte. » Et Dieu sait si l'art préhistorique permet à certains de laisser courir leur imagination⁽¹⁰⁾.

A. R.

10. Nous remercions vivement Denise de Sonnevill-Bordes d'avoir bien voulu vérifier l'exactitude de notre texte sur certains points. A cette occasion, elle nous a communiqué d'utiles informations... et nous a donné son *imprimatur*. Nos remerciements vont également à Jocelyne Laurent qui nous a autorisé à reproduire quelques dessins humoristiques de son mari, ainsi que Denis Vialou qui nous a aimablement communiqué le cliché du relevé du cheval de Lascaux, calque d'A. Glory, précédemment publié dans *Lascaux inconnu*.

L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux VII^e et XIII^e siècles (*)

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Aux XII^e et XIII^e siècles, le paysage bâti du Périgord ne se compose pas seulement de résidences seigneuriales, d'églises et d'établissements monastiques. L'expansion démographique, à l'oeuvre depuis le début du millénaire, fait se multiplier les regroupements humains : partout les hommes qui défrichent, développent commerce et artisanat, organisent les multiples cellules du corps social, bâtissent des maisons. Un tableau de l'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines s'impose donc ; le sujet a été peu traité et les tentatives ne rencontrent généralement que scepticisme ⁽¹⁾. Pourtant les édifices existent, en nombre non négligeable ; malgré l'absence de monographie approfondie, ils permettent au moins de tenter une première esquisse de ce qui fut l'habitat urbain roman.

(*) Cet article tente de présenter une première synthèse sur l'habitat urbain périgourdin, entre 1100 et 1250. Il ne peut prétendre à d'autres résultats qu'une esquisse de ses caractères généraux, appuyée sur une tentative d'inventaire. La poursuite de cette étude demanderait tant l'achèvement de cet inventaire, que l'élaboration de monographies, fondées sur des relevés, et l'exécution de fouilles dans des propriétés où les édifices sont conservés.

(1) Pour une introduction générale à l'étude des maisons médiévales, voir P. Garrigou Grandchamp, *Demeures médiévales, coeur de la cité*, Rempart, Paris, 1992. Seules les maisons romanes de Périgueux ont fait l'objet de publications : J. Secret, *Vieilles demeures de Périgueux*, Périgueux, 1968, fournit une agréable entrée en matière. Quatre maisons parmi les plus représentatives ont retenu l'attention d'I. Dotte-Mespoulède, « Études architecturales de quatre maisons romanes à Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome

Il s'agit en effet d'architecture : l'étude ici entreprise ne se fonde que sur l'examen des demeures conservées. Elle observe tous les bâtiments qui peuvent avoir accueilli une résidence, un logis. Ce sont, au premier chef, des maisons urbaines, c'est-à-dire les composantes d'un habitat aggloméré et non rural par destination ; pour autant, on ne s'interdira pas d'y comprendre des édifices situés dans des agglomérations très réduites, voire des édifices isolés, peut-être d'origine seigneuriale. En revanche, ce n'est qu'à titre de comparaison qu'il sera fait mention de constructions relevant clairement d'autres ambitions, bâtiments municipaux, donjons et logis seigneuriaux, habitats monastiques. La période envisagée ne peut guère raisonnablement remonter au-delà des dernières années du XI^e siècle, faute d'édifices attribuables aux décennies antérieures, ni s'étendre au-delà du milieu du XIII^e siècle, car alors s'impose un autre style.

I. Méthodologie et cadre de l'étude.

Fonctions, programmes et types

Quelle méthode employer pour aborder l'étude de constructions dont l'âge et la destination sont très rarement élucidés par des textes et dans lesquelles des fouilles sont délicates à entreprendre et n'ont - en tout état de cause - pas encore été conduites ?

L'observation des bâtiments et la connaissance des modes de vie conduisent à identifier un certain nombre de fonctions qui répondent à autant de contingences ou de besoins : il est commode de les regrouper en fonctions domestiques (s'abriter pour le repas, le repos, la réunion, ou la production ménagère ; stocker, abriter les animaux, etc), fonctions professionnelles, qui participent aux activités d'échanges, artisanat et commerce (produire, entreposer, vendre), fonctions sociales enfin (s'intégrer dans le groupe, annoncer son rang, paraître,...).

Les premières de ces fonctions s'expriment dans le logis et ses annexes (cellier, cuisine, bûcher, écurie), souvent mal conservées, car bâties en matériaux moins pérennes ; le caractère résidentiel est révélé par la présence, dans une ou plusieurs pièces de tout ou partie d'une série d'organes ; les équipements qui domestiquent et introduisent le feu dans la maison (four, cheminée murale à hotte) ou approvisionnent en eau (puits, citerne), les fenêtres, qui éclairent, aèrent et donnent à

CXIX, 1992, p. 233-264. Le paysage du Puy-Saint-Front avant la guerre de Cent Ans est magistralement décrit par A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles*, Bordeaux, 1978, p. 31-75. Celui de la cité de Périgueux est reconstitué par B. Fournioux, « La cité de Périgueux au Moyen Âge », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXX, 1993, p. 33-60 et « La cité de Périgueux à la fin du Moyen Âge : l'organisation de l'espace et ses références », *Archéologie médiévale*, tome XXIII, 1993, p. 283-303. L'auteur de ces lignes a entrepris une étude de la topographie et de l'habitat de Périgueux aux XII^e et XIII^e siècles ; voir en premier lieu P. Garrigou Grandchamp, « Le grenier du chapitre de Saint-Front » et « La maison des dames de la foi à Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXI, 1994.

voir, enfin les aménagements destinés à l'hygiène (latrines, évier et lavabos).

L'exercice d'un métier qui participe à l'économie d'échanges demande, quant à lui, des locaux en liaison avec la rue, lorsqu'il y a vente directe, dans une échoppe ; celle-ci se confond souvent avec le lieu de production, ou ouvroir, quand il n'est pas délocalisé pour éviter les nuisances de métiers polluants ou quand le régime de vente ne concentre pas obligatoirement le commerce dans des locaux prévus à cet effet (loge, halle, bancs...).

Quant aux fonctions sociales, elles impriment leur marque soit sur les composantes du logis, définies par ailleurs, soit par le recours à des formes particulières. L'augmentation des dimensions, notamment en front de rue où le terrain est le plus cher, peut ainsi résulter d'un besoin d'espace, pour des raisons familiales ou professionnelles, mais elle peut aussi être interprétée comme une affirmation d'opulence ; l'enrichissement du décor de la seule façade sur rue vise de même à l'ostentation. Sous ces deux aspects, la démonstration produite par la maison dite « des dames de la foi » est convaincante : sur la rue des Farges, sa largeur et son décor en imposent ; la façade arrière, en revanche, ne s'offrant pas aux regards, est des plus sobres (fig. 4 et 5). En outre, l'affirmation du statut peut conduire à ajouter un bâtiment particulier, la tour, dont il ne reste en ville que peu d'exemples des XII^e et XIII^e siècles ; elle est cependant attestée dès la fin du XI^e siècle dans la cité de Périgueux et au milieu du XIII^e siècle à Bergerac ⁽²⁾.

Toutes ces fonctions se combinent au gré des volontés du maître d'ouvrage. A lui de définir le programme, somme des fonctions qui doivent prendre forme dans un ou plusieurs corps de bâtiments : chanoine, chevalier ou patricien détaché de la boutique, il choisira de faire construire une résidence pure, dénuée de tout organe de commerce ou de production, mais décorée avec ostentation et éventuellement accolée d'une tour. Bourgeois sollicité par la vie économique de la cité, il fera élever une maison polyvalente, à la fois logis et lieu de travail, dont il se réserve tout l'usage ou loue une partie. Bien des solutions intermédiaires existent entre ces deux programmes génériques ; elles déclinent la diversité des ambitions particulières.

Ces programmes trouvent enfin des expressions architecturales variées, dont les familles constituent autant de types. La résidence pure, par exemple, peut se réaliser dans une tour-maison, dans un logis adossé à une tour ou dans une grande maison, avec ou sans cour. Les types sont donc des traductions concurrentes d'un même programme.

(2) Les recherches de Yan Laborie ont mis en évidence plusieurs hôtels pourvus d'une tour à Bergerac ; les vestiges de certains d'entre eux ont été retrouvés lors de fouilles ; Y. Laborie, « Architecture de l'habitat privé des XIII^e et XIV^e siècles en milieu urbain ; l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalguine, à Bergerac (Dordogne) », *Aquitania*, supplément 4, 1990, p. 75-92.

Un échantillon représentatif

Fonction, programme et type sont les trois paramètres majeurs de la grille d'analyse. Celle-ci fonde sa quête sur les édifices dont l'identification comme maison romane ne souffre pas de discussion, en raison de leurs caractères architecturaux et stylistiques, la maison en fig. 4 par exemple. Le repérage de tous les vestiges présentant les mêmes traits, une fois écartés les éléments marqués d'archaïsme, permet de constituer des séries. Elles seules livrent les clefs de la compréhension interne des édifices, qui se fonde sur l'identification de schémas d'organisation (concernant la distribution interne, par exemple) et de systèmes structurels (systèmes de circulation notamment). C'est grâce à eux que des bâtiments mutilés, dont des organes ont disparu, peuvent être complétés et restitués. Ces conclusions sont étayées et validées par des comparaisons avec l'architecture domestique d'autres provinces, particulièrement du proche Quercy, très riche en demeures médiévales.

Ces séries composent un inventaire ou *corpus* qui a le mérite de fonder la représentativité des édifices étudiés. Il est en effet habituel de prétendre que les demeures « en dur » (pierre ou brique) sont exceptionnelles aux XII^e et XIII^e siècles. Au regard des premiers résultats de l'enquête, cette affirmation doit être nuancée en ce qui regarde le Périgord : que la majorité des maisons de Brantôme ou même de Périgueux aient été pendant ces deux siècles bâties en bois et en terre reste une possibilité ⁽³⁾. Ceci n'autorise pas à affirmer que les maisons en pierre sont rares à Périgueux. L'inventaire en cours, qui ne peut pas tenir compte de toutes les caves, a dénombré au sein du Puy-Saint-Front une cinquantaine de maisons conservant des vestiges plus ou moins importants des XII^e et XIII^e siècles, ou disparues, mais connues par des documents. Il faut y ajouter une trentaine de maisons attribuables aux cent années suivantes (mi-XIII^e - mi-XIV^e siècles). Compte tenu de l'importance des destructions des XIX^e et XX^e siècles, de l'incessante activité de remodelage du tissu bâti entre la deuxième moitié du XV^e siècle et le XX^e siècle et enfin de ce qui a inmanquablement échappé à l'enquête, on ne peut manquer d'admettre que l'échantillon est d'une ampleur inattendue ⁽⁴⁾. On peut également être assuré que ces maisons sont bien représentatives de l'habitat des grandes familles patriciennes, mais aussi probablement de classes moyennes, vu le nombre des demeures identifiées et la variété de leurs dimensions.

Une province peu urbanisée

La géographie, l'histoire et la société du Périgord présentent des caractères qui expliquent et déterminent cette éclosion architecturale.

(3) Notons qu'aucune maison en terre et/ou en bois des XII^e et XIII^e siècles n'a encore été mise en évidence, sauf à Bergerac, par Y. Laborie.

(4) Les résultats de cette enquête seront prochainement publiés dans le *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*.

En ce qui concerne les conditions naturelles, on citera pour mémoire l'excellence de la pierre à bâtir qui abonde dans presque tous les terroirs périgourdiens et se prête admirablement à la construction comme au décor sculpté. Ne voyons cependant aucun déterminisme dans ce qui n'est qu'un potentiel à exploiter. Bergerac ne donne-t-il pas l'exemple opposé d'un bourg castral, dont l'expansion accélérée se nourrit au XIII^e siècle de briques ? Au sortir de la période que nous étudions, l'agglomération qui s'érige à grand train est une ville rose dont les traits sont plus voisins de Cahors que de Périgueux⁽⁵⁾.

Le fait marquant en Périgord est la faible densité du réseau urbain avant le XIII^e siècle. Il n'existe qu'une seule grande ville, Périgueux, qui est d'origine gallo-romaine. Le maillage des vieilles cités, si présent en Bas-Languedoc et en Provence, fait défaut dans notre région. Ce sera précisément la tâche des XII^e et XIII^e siècles que de promouvoir une urbanisation couvrant plus régulièrement toute l'aire comprise dans le département de la Dordogne. Hors de Périgueux, donc, deux principales catégories d'agglomérations, aux destinées contrastées, émergent aux XI^e et XII^e siècles : ce sont les bourgs castraux et les bourgs abbaciaux, qui agrègent progressivement des habitats, autour des maîtres de la terre. Cette géographie de l'urbanisation recoupe assez exactement la cartographie des demeures romanes conservées. Ecrasante par le nombre, la série des maisons de Périgueux confirme le rang de la métropole. Elle est complétée par les édifices repérés dans les bourgs abbaciaux (au premier rang desquels Brantôme, puis Paunat, Saint-Amand-de-Coly, Sarlat et Trémolat), dans les bourgs castraux (Belvès, Berbiguières, Bergerac, Bigaroque, Cause-de-Clérans, Commarque, Excideuil, Limeuil, Plazac) et dans des bourgs ruraux ouverts, centres de paroisses (Orliac, Le Change). L'absence de demeures romanes dans certaines agglomérations, dont l'importance ne fut pas négligeable à cette époque, peut étonner : ainsi de Montignac, Mussidan, Nontron, Ribérac, Terrasson et Thiviers, qui furent chefs-lieux de châtellenies. Certes, ces centres ne se distinguent pas tous par la qualité de leurs monuments religieux romans et ne connurent peut-être pas une efflorescence architecturale. Il paraît cependant plus vraisemblable d'incriminer les hasards des destructions et des reconstructions : quant aux premières, Terrasson, dépourvue de maison romane, offre ainsi avec le «château de la Nicle», un remarquable exemple de demeure de la fin du XIII^e siècle, qui n'a rien de castral ; deuxième facteur explicatif, les séries de belles maisons bâties aux derniers siècles dans plusieurs de ces agglomérations, témoignent de l'ampleur de la transformation opérée dans leur cœur depuis le XVI^e siècle. Le même phénomène de renouvellement patrimonial, sans doute en phase avec des

(5) Y. Laborie, 1990, p. 83-84.

périodes de prospérité des villes considérées, explique que Montignac et surtout Sarlat, qui conservent tant de belles demeures de la fin du XIII^e et du XIV^e siècles, ne donnent quasiment aucun exemple de maison romane (à une exception près pour Sarlat). Encore faudrait-il être en mesure de vérifier, comme à Bergerac, que le sol ou le cœur de certains immeubles ne recèlent pas des vestiges plus anciens⁽⁶⁾.

Dans le Périgord des XII^e et XIII^e siècles, la société ne paraît pas avoir donné naissance à une classe de bourgeois entrepreneurs de grande envergure : on ne cite guère de participation périgourdine aux foires de Champagne et l'on ne distingue rien de comparable à la grande réussite des Cahorsins. Dès lors les maîtres d'ouvrage qui firent élever les édifices ici étudiés se recrutent dans deux sphères : l'entourage du pouvoir, qu'il soit ecclésiastique, comtal ou seigneurial, et les lignages patriciens qui dominent l'économie locale. Maisons de clercs (demeures canonicales ou hôtels urbains d'établissements monastiques) et maisons de chevaliers, logis des grands bourgeois, voire d'artisans et de commerçants sur le chemin de la réussite, enfin demeures des innombrables intermédiaires qui sont les agents du pouvoir (officiers municipaux et seigneuriaux), ces édifices romans eurent donc des commanditaires variés. Comme c'est la règle en matière d'architecture domestique, il n'est possible d'identifier que bien peu d'entre eux ; le Périgord n'est cependant pas la province la plus mal lotie en la matière : on découvre un logis destiné à une institution caritative à l'hôpital Charroux de Coulouniex ; c'est probablement un prêtre qui occupait la maison contigüe à l'église d'Orliac ; à Plazac, on reconnaît la résidence de l'évêque de Périgueux en personne ; ce sont assurément des lignages chevaleresques qui habitent les hôtels Barrière et d'Angoulême, dans la cité de Périgueux, et dans la même ville, c'est le vigier du chapitre de Saint-Front qui loge dans la maison 3, rue du Calvaire.

II. Les programmes des demeures périgourdines

Les programmes résidentiels

Beaucoup de demeures romanes périgourdines, à en juger par leur *morphologie, confortée pour certaines d'entre elles par des sources écrites, sont des résidences pures. Or, autant les édifices qui seront évoqués dans la partie suivante répondent principalement à des programmes urbains, de par les fonctions qui sont les leurs, autant les édifices à programmes résidentiels ne sont pas cantonnés à la ville. Dépouvés de boutique et d'ouvroir, privés de ces larges arcades qui évalent en règle générale les façades regardant la rue, ils répudient toute activité de production ou de commerce et se présentent essentielle-*

(6) Ce serait un intéressant champ d'études pour les historiens que de confronter leurs sources habituelles aux données matérielles pour décrire les pulsations de la croissance urbaine et les transformations des quartiers déjà bâtis.

ment comme des logis. On les rencontre donc tant à la ville (Belvès, Périgueux) qu'isolés en marge de bourgs (Bigaroque, Coulounieix, Plazac).

Certes, ils ne comportent pas que des espaces réservés au logement : ceux-ci, largement éclairés par des fenêtres, occupent les étages, mais le rez-de-chaussée et la cave, quand il y en a une, sont affectés à des services domestiques et servent de magasin ou de cellier ; les animaux, de bât ou de trait, peuvent également trouver un abri au niveau de plain pied avec l'extérieur, quand il est directement accessible par une porte. Or, ce n'est pas toujours le cas : en effet, nombre de ces résidences - et c'est sans doute un indice d'une influence ou d'un programme d'origine aristocratique - ont leur porte placée à l'étage, et le rez-de-chaussée est dépourvu d'entrée directe : l'accès au logis se fait donc par un escalier extérieur et l'étage commande la desserte des niveaux inférieurs (Bigaroque) ; il arrive aussi que chaque niveau ait son accès propre : dans les hôtels du Vigier et d'Angoulême, à Périgueux, le rez-de-chaussée ou la salle basse est accessible par une (ou des) arcade(s), tandis qu'une porte surélevée livrait un accès direct à l'étage.

Le Périgord a la chance insigne d'avoir conservé plusieurs demeures qui sont indubitablement des logis chevaleresques urbains. Les deux plus connus sont situés dans la cité de Périgueux. Le « château Barrière », s'il a vu reconstruire son logis au XVe siècle, a du moins conservé son fier donjon à contreforts (fig. 20).

L'hôtel d'Angoulême, 50 m au nord du premier et comme lui adossé à la muraille gallo-romaine, date de la fin du XIe siècle ; malgré sa restauration quelque peu abusive, c'est un des meilleurs exemples de demeure chevaleresque en France. Il se compose d'un corps de logis à deux niveaux, voûté au rez-de-chaussée et charpenté à l'étage, et d'une des tours de l'enceinte gallo-romaine (fig. 21). La façade sud actuelle est moderne et le corps de logis a été tronqué : soit il se continuait le long du rempart, jusqu'à la tour incluse au minimum, soit il était complété par un autre corps de logis qui lui était perpendiculaire, formant un plan de masse en L⁽⁷⁾. Chaque niveau du logis est divisé en deux ; peut-être peut-on y reconnaître à l'étage le couple de base de la résidence, la salle et la chambre (*aula et camera*), la tour fournissant une deuxième chambre. La façade, du côté de la cité, est rythmée par une arcature aveugle d'amples proportions, qui lui donne de la majesté (Fig. 22).

Ces deux hôtels chevaleresques comportent donc une tour, ici empruntée à la muraille gallo-romaine, comme ce devait être également le cas pour les cinq autres hôtels localisés par B. Fournioux sur le

(7) Malgré la monographie que lui a consacré I. Dotte-Mespoulède, cet édifice n'a pas encore livré tous ses secrets. Sa structure était plus complexe qu'il n'y paraît et elle attend une analyse archéologique poussée. Pour un état du plan de masse avant restauration, voir les relevés de Rapiné, Archives des monuments historiques, plan 10 492.

pourtour de l'enceinte de la cité. On sait aussi que deux chevaliers habitaient des tours juchées sur les arènes de la cité de Périgueux⁽⁸⁾. Sans être toujours présente, ou conservée, la tour est donc un trait distinctif de l'habitat noble.

Le logis se réduit parfois à cette seule tour, plus ou moins habitable. Peut-être convient-il d'en reconnaître des exemples dans la tour ruinée de Limeuil, détachée sur la pente en contrebas de la grande rue, ou mieux encore, à Cause-de-Clérans, dans une demeure en forme de tour, au sud du donjon : le seul percement d'origine est une fente d'éclairage située au premier étage, sur sa façade ouest (fig. 28). A Belvès, l'hôtel Bontemps (rue des Filhols) conserve à l'arrière, sur la rue de la Tour, la haute façade quasiment aveugle d'un grand bâtiment soigneusement bâti en moyen appareil, qui paraît être un élément d'une des tours résidentielles du « fort » : G. Séraphin a déterminé l'emplacement de cinq d'entre elles, dont trois sont conservées : « *dans cette perspective, la « tour de l'auditeur », connue comme un donjon, n'est plus le donjon, unique enseigne de la puissance d'un seul seigneur, mais l'un des représentants de ces tours* »... qui symbolisaient dans le castrum une autorité seigneuriale partagée à l'origine entre plusieurs familles⁽⁹⁾.

La possession d'une tour, capitale pour l'affirmation du statut social, fut également recherchée par les riches bourgeois du Puy-Saint-Front à Périgueux. Plusieurs des tours de l'enceinte urbaine appartenaient à des maisons de lignages patriciens. Au cœur même de la ville, sur la place de la Clauître et autour du Consulat, s'élevaient des tours⁽¹⁰⁾. Elles devaient ressembler à celle qui jouxtait le Consulat : haute de plus de 26 mètres, elle avait fière allure avec ses six étages, rythmés d'une arcature aveugle dans leur partie basse, des fenêtres géminées étant percées au sommet. Il ne faut, en revanche, pas confondre ces tours avec les tourelles d'escalier, souvent puissantes, qui leur ont été accolées au XVe siècle (Périgueux : hôtel d'Abzac, rue Auberge; hôtel de Gamanson, rue de la Constitution).

(8) B. Fournieux, « La cité de Périgueux à la fin du Moyen Âge », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXX, 1993, p. 39.

(9) Nous sommes extrêmement reconnaissant à M. E. Payen de nous avoir permis de consulter l'étude inédite sur Belvès, commandée à G. Séraphin, dans le cadre de la ZPPAU. Un premier essai de topographie du castrum est donné par M. Vigie, « Histoire de la châtellenie de Belvès », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XXVIII, 1901, p. 65-96.

(10) En ce qui concerne la présence de tours en ville, Mourcin (in Taillefer, tome II, 1826, p. 629), est très explicite : « ... il paraît y avoir eu vers le temple de Saint-Silain une espèce de castrum : la tour de la rue Taillefer, celle dont on voit quelques restes sur la place de la Clauître, celle du consulat et les grands bâtiments qui ont existés vers le levant de la place du Coderc, ne peuvent guère laisser de doute à cet égard. » Pour la place des tours dans le paysage du Puy-Saint-Front, voir aussi A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XI^e et XV^e siècles*, Bordeaux, 1978, p. 36-39, 60-61, 66 et 70-71. Pour autant, il ne faut pas surestimer le phénomène : ces tours ne donnent pas à Périgueux la physionomie et le régime des républiques italiennes. F. de Verneilh, en 1846, note que s'il existe des tours dans le Puy-Saint-Front, il a « ... vainement cherché des traces positives et évidemment anciennes de fortifications privées. » Il poursuit « ... je n'ai trouvé, dans les maisons romanes que j'ai étudiées, rien qui ressemblât à de la précaution prise contre des agressions violentes... », *Annales archéologiques*, tome IV, 1846, p. 164-166.

Ces demeures, même quand elles sont bien conservées, ne se montrent pas dans leur intégrité originelle : il y manque les annexes qui le plus souvent les complétaient. *L'hôtel du milieu du XIII^e siècle, fouillé à Bergerac dans l'îlot Fonbalquène* par Yan Laborie, se composait d'un corps de logis perpendiculaire à la rue, auquel était adossée une haute tour. Sur son flanc oriental s'étendait une cour ceinte d'un mur ; au fond de la cour, à hauteur de la tour s'élevait un dernier bâtiment de moindre qualité, composé de trois pièces, dont au moins une était sans doute occupée par des communs. Sur le flanc sud de la tour s'appuyait également un appentis, qui abritait un bassin de fontaine ⁽¹¹⁾.

On ne sera pas étonné que la résidence des évêques de Périgueux à Plazac développe ce programme sur une plus grande échelle et le complète ⁽¹²⁾. Elle s'organise autour d'une vaste cour fermée rectangulaire. Alors que les plus grands hôtels se contentent d'un oratoire, ici l'aile nord abrite la chapelle, attribut de la classe supérieure des résidences que sont les palais ; à son extrémité, à l'angle nord-est, l'actuel clocher est en fait le donjon, marque indispensable du rang de prélat, éventuel refuge, mais en aucun cas édifice habitable. Le logis occupe l'aile ouest, flanquée en son milieu d'une tour rectangulaire saillante (fig. 33) ; vers l'extérieur s'ouvre encore à l'étage une fort belle fenêtre géminée alors que le rez-de-chaussée est avare de percements ; à gauche, un portail donne accès à un passage qui mène à la cour (fig. 34). Un escalier extérieur conduisait à une galerie qui desservait deux portes vers les appartements. L'aile sud est ruinée, mais son rez-de-chaussée, partiellement conservé, montre une rangée de fentes d'éclairage à son extrémité ouest (fig. 35). De l'aile est ne subsiste qu'un haut mur d'enceinte, supportant aussi une terrasse.

A Périgueux, nombre de résidences-blocs compactes, grands et hauts logis sur plan rectangulaire, font penser à des salles seigneuriales, tel le logis chevaleresque de Frateau à Neuvic. Disposés le long de la rue, comme l'hôtel d'Abzac (rue Aubergerie) ou en cœur d'îlot, comme la maison 4 bis, rue Limogeanne (dans une des cours du passage Daumesnil, fig. 6), elles se caractérisent par leur indifférence vis-à-vis de la rue : leurs rez-de-chaussée ne s'ajoutent pas de cette suite d'arcades qui traduisent le désir de participer à l'économie de la cité. Dans leurs étages s'ouvrent des fenêtres à quatre baies et parfois de multiples portes qui font penser à l'établissement de galeries de circulation contre les façades (fig. 10). Un même dispositif se lit sur la façade arrière de la maison 4-6, rue des Farges où subsiste un rang de corbeaux au dernier étage, la porte murée, étant située à droite (à l'est)

(11) Y. Laborie, 1990, p. 79 et 82-83.

(12) On ne saurait assez souligner l'intérêt de cette demeure, rare exemple de grande résidence du XIII^e siècle, plus palais que château ; elle attend toujours une monographie. Une description sommaire figure dans le *Périgord illustre*, 1933, p. 19-22.

(fig. 5). Dans l'état de la recherche, la fonction de ces galeries ne peut être mieux précisée ; elles devaient cependant jouer un rôle important dans les circulations, tant horizontales (entre pièces) que verticales (entre étages), mais la disparition de tous les escaliers de cette époque rend pour l'instant les restitutions difficiles.

Une des plus belles résidences de notable périgourdin a été identifiée par A. Higounet-Nadal : 3, rue du Calvaire à Périgueux s'élève toujours la maison du Vigier du chapitre de Saint-Front, officier chargé de rendre la justice au nom des chanoines et qui tenait héréditairement sa charge en fief (fig. 1), ⁽¹³⁾. L'étage a été repris au XVe siècle, mais on y distingue toujours le départ de deux fenêtres à plusieurs baies en plein cintre. Quant au rez-de-chaussée, il était percé sur le flanc sud de deux minces fentes d'éclairage et sur la rue de deux grands portails - un seul subsiste - dont les trois claveaux supérieurs étaient curieusement percés d'un oculus (fig. 2). Ici les arcades sont uniquement des accès et non des organes du commerce : le cas illustre les risques de l'élucidation des programmes d'après la seule morphologie. L'accès à l'étage se faisait d'ailleurs par une porte ouverte sur le flanc nord, à mi-hauteur du rez-de-chaussée.

D'autres exemples de demeures uniquement résidentielles, massives et sans suites d'arcades au rez-de-chaussée, se voient à Trémolat et à Bigaroque. Toutes deux sont relativement isolées : la maison de la Barrière, à Trémolat, située à la sortie sud du bourg, passe pour une demeure noble (fig. 39). Ses fenêtres géminées, aux linteaux évidés, sont d'un style de transition qui annonce le gothique, et appartiennent vraisemblablement au milieu du XIIIe siècle (fig. 40), ⁽¹⁴⁾.

La demeure de Bigaroque est plus proche de l'esprit des maisons de Périgueux : haut bâtiment situé au bas de la colline qui portait le château, au ras d'un bras de la Dordogne qui connut un point de passage et une pêcherie, c'est une résidence, soit aristocratique, soit dépendante d'une puissance d'église - telle l'abbaye de Cadouin (fig. 23), ⁽¹⁵⁾. Elle a été partiellement dérasée mais son dernier étage s'orne toujours sur la seule face est de deux claires-voies de quatre et six baies, sous arc de décharge, qui encadrent une porte (fig. 24). Celle-ci est le

(13) A. Higounet-Nadal, « Où était la maison du vigier de Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XCV, 1968, p. 126-129.

(14) M. et G. Ponceau, « La maison de la Barrière » in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XCIV, 1967, p. 261-265. M. Berthier, « Note pour servir à l'histoire de la Barrière de Trémolat », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXVI, 1989, p. 327-330.

(15) Aucune source n'élucide le statut de cette demeure. Notons que pour J.-L. Bonnelond, « Le domaine des archevêques de Bordeaux en Périgord », in *Recherches sur l'occupation du sol en Périgord*, p. 85, « En contrebas de la demeure seigneuriale, et coincée entre le rocher et la rivière, s'entassent les maisons d'habitation des tenanciers et de certains vassaux du prélat. » Il est également intéressant de constater que, outre plusieurs maisons du XIVe siècle, Bigaroque conserve une tour carrée, curieusement isolée et implantée dans les fonds, au bord du rû dont la vallée borde le flanc nord-ouest de l'éperon portant le château : cette tour, bien construite, mais de médiocres dimensions, est-elle un autre vestige de demeure noble, qui aurait surveillé un péage, un moulin, ou tout autre installation produisant des revenus ?

seul accès à l'intérieur du bâtiment, qui paraît n'avoir comporté aucun percement aux niveaux inférieurs, et qui se présente ainsi comme une salle seigneuriale ; le cantonnement des baies au niveau le plus haut la met à l'abri d'un coup de main, mais participe tout autant d'une rhétorique seigneuriale : le logis est haut placé, ainsi qu'on l'admire encore sur la tour-salle du château de Castelnau-de-Bretenoux à Prudhomat (Lot).

Il existait aussi des résidences plus modestes, comme le presbytère d'Orliac, bâtiment allongé perpendiculairement à l'église ; son unique étage était éclairé d'une belle fenêtre à trois baies, malheureusement démontée il y a quelques années. Le Change conserve une maison, proche du pont, dont la façade qui regarde l'Isle s'embellit d'une fenêtre triple, restaurée, qui paraît dater du XIII^e siècle ; la haute maison, qui ne conserve pas d'arcade au rez-de-chaussée, serait-elle le logis d'un des nombreux chevaliers dépendant du château d'Auberoche ?

Dans le *castrum* de Commarque, une maison bâtie au bord du talus, près de la chapelle, est manifestement de style roman, comme l'attestent les contreforts et la porte en plein cintre. C'était sans doute la résidence d'un des commensaux des châtelains, qui résidaient dans l'habitat subordonné au château ⁽¹⁶⁾.

Plus difficiles à interpréter, mais non moins intéressantes sont les maisons de Berbiguières et d'Excideuil, toutes deux englobées dans l'enceinte castrale et dont seule une partie de la façade opposée au château a survécu : la première, en très bel appareil, conserve une porte et une baie très ébrasée, toutes deux en arc à peine brisé ; la deuxième montre deux registres de fentes d'éclairage et le fantôme d'une fenêtre de plus grande taille.

A Coulouniex, au sud de Périgueux, l'hôpital Charroux, souvent appelé à tort maladrerie, se dresse toujours au bord de l'Isle : le niveau qui apparaît du côté du chemin est surélevé au-dessus d'un niveau bas qui domine la rivière (fig. 29). Si les façades sont très reprises au XVe siècle, divers vestiges et les deux magnifiques cheminées qui équipent les deux pièces de l'étage, prouvent sans conteste que l'édifice est roman ⁽¹⁷⁾. Ils attestent aussi que l'époque ne répugnait ni au confort d'un chauffage propre à chaque pièce habitable, ni au luxe d'un décor soigné. Il reste que le programme de cet édifice est impossible à préciser : l'Hôtel-Dieu médiéval a pour fonction d'héberger les malades, les nécessiteux et les voyageurs. Comment fonctionnait celui-ci ? Les petites salles accolées du niveau le plus élevé accueillaient-elles pèle-

(16) J. Lartigaut, « Le castrum de Commarque au Moyen Âge », *Châteaux et sociétés du XIV^e au XVI^e siècles, actes des premières rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque*, 1986, p. 149-174 ; voir le plan p. 153.

(17) Vestiges du décor sculpté : une base de colonnette en remploi près d'une des portes ; pierre servant de coussin dans la pièce occidentale.

rins et pauvres près d'un passage de l'Isle ou abritaient-elles le personnel permanent, les hôtes étant logés dans un local situé dans le prolongement (maintenant très modifié) ou dans le niveau bas : en effet, si celui-ci n'est pas chauffé par les cheminées, cela ne lui interdit pas d'avoir fait office de dortoir.

Les demeures à programme mixte

La deuxième catégorie de programme est identifiable dans des maisons qui montrent une *bi-partition fonctionnelle* : alors que le logis y est toujours installé aux niveaux supérieurs, le rez-de-chaussée est organisé pour vivre en symbiose avec la rue. Loin de se fermer à elle, il s'ajoute par de grands percements, le plus généralement des suites d'arcades, parfois ininterrompues. On ne peut exprimer plus clairement le choix de mettre en relation une partie de la demeure avec l'espace public : ce rez-de-chaussée aménageable en échoppe, ouvroir, ou loge (de notaire par exemple), voire subdivisé par des cloisons en plusieurs de ces locaux, qui peuvent être loués, permet une participation étroite à la vie économique de la cité. Pour autant, la présence d'une arcade ne permet pas, à elle seule de reconnaître en toute sûreté le programme de la demeure - cela a été dit à propos de la maison du Vigier. L'arcade est vraiment l'organe « à tout faire » de l'architecture civile médiévale ; sa présence ne pose qu'une présomption de mixité du programme, surtout lorsqu'elle est multipliée, et particulièrement sur tous les axes forts, c'est-à-dire les artères commerciales de la ville : là il est plus que probable que les demeures soient des maisons polyvalentes, logis et outil de travail à la fois.

La morphologie de ces édifices fait apparaître deux types principaux : les premières sont d'opulentes constructions occupant de grands fronts de rue, et souvent libres de toute contiguïté sur plusieurs de leurs faces⁽¹⁸⁾ ; les secondes de plus modestes maisons bâties en profondeur, sur d'étroites parcelles perpendiculaires à la voie publique. Ce sont toutes des « maisons-blocs », massives et à un corps de bâtiment, l'existence de la demeure à plusieurs ailes avec cour centrale n'étant pas mise en évidence en Périgord avant le XIV^e siècle (Sarlat, hôtel des consuls).

Le plus bel exemple du premier type, celui des constructions opulentes, est la maison des « dames de la foi », 4-6, rue des Farges à Périgueux. L'aisance du maître d'ouvrage n'éclate pas seulement dans la richesse du décor, l'un des plus somptueux du Périgord (fig.4). Elle se manifeste aussi par sa maîtrise de l'espace : alors que le terrain est le plus cher en front de rue, là où tout le monde veut tenir boutique, il se

(18) Ainsi la maison 2, rue de la Nation n'a-t-elle aucune maison mitoyenne : ses quatre façades, dont trois seulement sont actuellement visibles, conservent des percements romans ; la « maison des dames de la foi » a également trois de ses faces libres. Ce caractère se rencontre aussi dans les grandes demeures patriciennes à programme résidentiel, telle la maison du Vigier (rue du calvaire) et l'hôtel d'Abzac (rue Aubergerie).

permet de disposer sa demeure en largeur, occupant à lui seul l'emprise de deux à trois maisons plus modestes ; comme plusieurs des maisons du même type, elle se dresse isolée, libre de toute contiguïté, sans mur mitoyen. Malgré cette magnificence, le commanditaire a fait ajourer tout le rez-de-chaussée de trois arcades encadrées de deux portes : petit palais, à l'italienne, cette demeure ne renonce pas pour autant aux profits de l'économie d'échange.

Nombre de ces demeures s'élèvent à l'angle de deux rues, jouissant ainsi de deux façades pour commercer et percer des fenêtres annonçant par leur décor l'opulence du maître des lieux : c'est le cas à Périgueux des quatre maisons situées aux angles des rues de la Clarté et Limogeanne, de Lanmary et Limogeanne (fig. 8), de la Sagesse et Eguillerie ou de la Sagesse et de la place du Coderc.

C'est au même type qu'appartiennent deux maisons à Brantôme. La première, maintenant détruite (fig. 25), sise à l'angle de deux voies, superposait deux arcades au rez-de-chaussée et deux fenêtres géminées à l'unique étage. On accédait à celui-ci par un escalier extérieur latéral⁽¹⁹⁾. La seconde, à l'angle des rues V. Hugo et Gambetta ouvrait au moins une arcade sur une de ses façades - dont les étages sont repris - tandis que sur l'autre face, chaque étage s'ornait d'une superbe claire-voie à quatre ou cinq baies (fig. 26). Une souche de cheminée élancée, cylindre sommé d'un lanternon, couronne d'une note allègre cette demeure, splendide et bien méconnue. Les maisons comptant deux étages, à son image, n'étaient pas rares au cœur des villes.

Il faut avouer que ces plans de masse montrant de grands blocs parallélépipédiques sont vraisemblablement dans bien des cas trompeurs ; sans doute sont-ils à compléter par les annexes disposées dans les arrière-cours et par des tours, pour les demeures de lignages les plus puissants : l'affirmation au statut de patricien n'est pas compatible avec la poursuite du gain, comme nous l'a appris l'étude de la maison romane de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne)⁽²⁰⁾.

Il ne faut pas assimiler à ce type de maisons opulentes les demeures bâties dans des bourgs plus modestes, où le problème de la maîtrise de l'espace ne se pose pas dans les mêmes termes : la pression foncière y étant faible, les maisons peuvent s'étendre sans contrainte. Ainsi en est-il à Saint-Amand-de-Colly où subsistent, bien mutilées, deux longues maisons romanes presque en face de l'entrée dans l'enclos abbatial (fig. 36). Les arcades sont conservées, murées, mais des fenêtres de l'étage ne restent que des vestiges dont le décor est de qua-

(19) Baron de Verneilh, « Maison du Xlle siècle à Brantôme », *Congrès scientifique de France*, 1878, p. 329-330 et planche hors texte en fin de volume (dessin par Félix de Verneilh).

(20) Les arcades en façade arrière, telle celle de l'aile orientale de l'hôtel Gamanson, rue de la Constitution, à Périgueux, laissent supposer l'existence de ces arrière-cours. Pour Saint-Antonin, voir M. Scelles, « La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, tome XLIX, 1939, p. 44-119.

lité ; l'appui était un cordon profilé, en bonne partie encore en place (fig. 37).

Le deuxième type de maisons polyvalentes rassemble des édifices de moindre envergure, sinon obligatoirement de pauvre apparence, bâtis sur des parcelles découpées en lanières, perpendiculairement à la rue. Elles ont dû composer avec le coût élevé de l'accès à la rue et la construction s'est donc développée en profondeur, occupant la quasi-totalité de la parcelle. Le plus souvent ces maisons ont été élevées en séries, sans que l'on ne sache rien des modalités de partage du sol et des maîtres d'ouvrage : il faut cependant constater qu'elles sont quasiment toujours contiguës et que les murs latéraux sont mitoyens.

Dans leur état actuel, ces maisons - comme d'ailleurs celles du type précédent - présentent toutes sur la rue un mur goutterot et il n'y a que peu d'indices de pignon sur rue. Pourtant la demeure située place Saint-Etienne à Périgueux et restaurée il y a quelques années, montre au sommet de son mur de refend des pierres en saillie dessinant le sommet triangulaire des deux rampants d'un pignon : il n'est pas impossible qu'elle se soit composée d'un volume présentant un pignon sur la place, complété à l'arrière par un deuxième volume, plus haut, en forme de tour sur plan presque carré. De même la maison détruite de Brantôme présentait-elle, du moins au XIX^e siècle, un pignon sur rue.

De ces demeures profondes et étroites de façade, les maisons de Périgueux situées 20 et 22, rue des Farges ; 10, rue Limogeanne ; 11, rue Notre-Dame ou 12, rue Port de Graule fournissent de bons exemples (fig. 15). Leur emprise réduite ne leur permet guère d'ouvrir au rez-de-chaussée qu'une seule arcade ou une arcade et une porte, l'étage ne s'éclairant que par une fenêtre à plusieurs baies. Bâties tout en longueur, ces édifices étaient souvent profonds de 15 à 20 m : il en résultait des problèmes d'éclairage de la partie centrale, malgré l'ouverture de grandes fenêtres en façade arrière, comme on en voit dans le corps de bâtiment oriental de l'hôtel Gamanson, 7, rue de la Constitution. Les positions en angle étaient, pour cette autre raison, également appréciées ; même quand l'une des deux voies n'était qu'une étroite ruelle, l'un des longs murs latéraux pouvait être percé de baies qui complétaient l'éclairage frontal : c'est le cas pour la maison 10, rue de la Sagesse, où une fenêtre triple et deux baies simples ouvrent sur l'im-passe (fig. 17).

Ce type était représenté dans d'autres agglomérations périgour-

 Le castrum de Belvès, dans le Fort, noyau originel occupant l'extrémité de l'éperon, conserve plusieurs maisons romanes. L'une d'elles, rue Rubigan est très restaurée, mais répond bien au type de la demeure bâtie sur une parcelle allongée. Une autre, dans l'impasse 1, rue du Fort, est plus difficile à interpréter : probablement bâtie contre l'enceinte du castrum, elle s'élève au fond d'une impasse et montre une belle fenêtre geminée.

« La Recette », à Paunat, est une maison romane d'une extrême qualité. En dépit de son appellation, sa destination première n'est pas connue (fig. 31). La beauté de la claire-voie qui orne sa façade nord est remarquable et ce signe d'opulence montre bien que les grandes dimensions ne sont pas un critère obligatoire de la belle demeure (fig. 32). Elle livre un rare exemple de maison romane avec passage couvert incorporé dans un avant-corps. Ce parti, si fréquent dans les maisons gothiques des bastides, est inconnu à Périgueux. Il est certain qu'il demande dans son principe des espaces publics assez larges pour qu'un passage subsiste entre les deux voies couvertes par les avant-corps des maisons. Peu de maisons romanes montrent un tel dispositif : on peut signaler celle de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

III. Intérieurs et façades

Distribution et équipements des demeures romanes périgourdines

L'organisation intérieure de ces demeures est difficile à restituer, car peu d'entre elles conservent des murs de refend et aucun escalier en pierre n'y subsiste.

La distribution des grandes maisons-blocs est particulièrement incertaine : chacun de leurs étages apparaît actuellement comme un grand volume unique ; il devait pourtant être divisé en plusieurs pièces et il semble nécessaire de restituer des partitions par des cloisons non pérennes, bâties en matériaux légers, et reproduisant l'agencement observé dans l'hôtel d'Angoulême. Il n'y a, en effet, aucune raison d'imaginer que la grande pièce multi-fonctionnelle soit le modèle dominant, ni même qu'elle soit autre chose que le résultat de l'exiguïté dans des maisons de petite taille. Les recherches les plus récentes ont mis en évidence dans des demeures d'Avignon, Cordes et Saint-Antoine l'existence de cloisons en plâtre ou en bois ⁽²¹⁾.

Cependant, plusieurs maisons de Périgueux ont conservé des murs de refend montant de fond en comble. Chacun des deux niveaux de la maison place Saint-Etienne est ainsi divisé en deux pièces ; l'effet recherché n'en est pas moins différent au rez-de-chaussée et à l'étage. Au rez-de-chaussée, le refend est presque complètement évidé par une arcade qui met en communication les deux pièces et les réunit en un vaste espace presque unifié, disponible pour toutes sortes de fonctions

(21) Ces cloisons sont rarement conservées et leur existence est reconnue grâce à l'existence de deux décors peints dans la même pièce, séparés seulement par une bande claire non peinte : c'est le cas dans la livrée du cardinal Ceccano, en Avignon (Vaucluse) (actuelle bibliothèque municipale), et dans la maison Gaugiran, à Cordes (Tarn). Un rare exemple de cloison en pan de bois recouvert d'enduit et peinte, est encore en place dans la maison Muratet, à Saint-Antoine (Tarn-et-Garonne) ; B. Loncan, « La maison Muratet à Saint-Antoine-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Notes sur une demeure urbaine médiévale », in *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, tome CXII, 1987, p. 107-136 et « La maison Muratet », *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Catalogue de l'exposition, Toulouse, 1990, p. 64-66.

domestiques ou professionnelles ⁽²²⁾. Le refend partage plus radicalement l'étage : place Saint-Etienne, il sépare effectivement deux pièces qui communiquent par deux portes. Ce type de distribution avec plan en enfilade où les deux pièces se commandent, se retrouve à Périgueux aux XIII^e et XIV^e siècles, 13, rue des Farges et 6, rue de Lanmary, par exemple, où une arcade évide le mur de refend. Le plan en enfilade est donc des plus communs : il est attesté en Quercy (Cahors, Lauzertz), en Agenais (Tournon), et a été étudié en Languedoc (Montpellier) et en Bourgogne (Cluny) ⁽²³⁾.

La desserte des étages et les circulations sont encore plus mal connues. Il est en effet notable que pas une des belles maisons en pierre de Périgueux n'ait gardé un escalier maçonné. La maison romane détruite de Brantôme est la seule à montrer un escalier en pierre, accolé à une façade latérale, mais était-il d'origine (fig. 25) ?

Il faut donc imaginer des escaliers en bois. Étaient-ils intérieurs ou extérieurs ? Les deux cas ont dû exister, voire cohabiter. Dans les maisons présentant une porte sur la rue ou latéralement, à mi-étage (maison du Vigier), on devait accéder à l'étage par une volée droite placée derrière ou à proximité de la porte ; dans ces demeures, l'accès à l'étage était donc direct depuis l'extérieur, ce qui rendait le niveau supérieur indépendant du rez-de-chaussée ⁽²⁴⁾. L'installation ne devait guère être différente dans les maisons dont les seuls accès sont des arcades, comme 18, rue du Plantier, à Périgueux (fig. 13) : l'escalier en bois, devait être adossé à un des murs, mais alors, il fallait passer dans l'espace du rez-de-chaussée pour y accéder. L'étage y perdait apparemment son autonomie par rapport au niveau de plain pied avec la voie publique, mais n'y avait-il pas un couloir isolé par une cloison et préservant une desserte indépendante ?

Il pouvait également y avoir des escaliers extérieurs entre les galeries appliquées contre les façades de certaines maisons ou jetées entre plusieurs corps de logis : ainsi à Périgueux dans trois maisons (2, rue de la Nation, 4 bis et 10, rue Limogeanne), chacun des deux étages des façades orientales présente une porte donnant actuellement dans le vide (fig. 10). Il est manifeste qu'elles devaient ouvrir sur des galeries en bois, mais il est impossible de décider si les communications entre étages se faisaient par l'extérieur, entre ces galeries ou si d'autres volées intérieures remplissaient cette fonction.

(22) On retrouve un refend évide d'une arcade au rez-de-chaussée 11, rue Notre-Dame au XIII^e siècle et 13, rue des Farges au XIV^e siècle. La maison 11, rue Notre-Dame ayant été amputée d'une moitié dans sa profondeur, l'arcade est visible sur l'actuelle façade arrière.

(23) Cluny : P. Garrigou Grandchamp, 1992, p. 28-29. Montpellier : B. Sournia et J.-L. Vayssettes, *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, 1991, p. 50-55.

(24) Un tel dispositif a été reconnu dans une maison de Bergerac, où une volée droite, du type « échelle de meunier », était placée derrière la porte (renseignement oral aimablement communiqué par Y. Laborie).

Un caractère particulier à Périgueux ne laisse pas d'intriguer : de grandes baies en forme de portes ouvrent à l'étage dans la façade sur rue de plusieurs maisons (fig. 4 et 9) ⁽²⁵⁾. Sont-ce également des organes de communication ou des dispositifs d'agrément ? On imagine mal que ces portes aient constitué l'accès à l'étage, desservi par un escalier extérieur : ceux-ci auraient en effet empiété considérablement sur l'espace public, dans des rues très étroites, et surtout auraient coupé les arcades. Ce sont indubitablement des portes, comme l'atteste leur développement jusqu'au niveau du plancher de l'étage, qui provoque l'interruption du cordon régnant en façade au niveau de l'appui des fenêtres. Sont-ce alors les ouvertures de balcons ? Il faut noter qu'il est impossible de repérer les logements de poutres dont on attendrait la présence pour soutenir les plates-formes (fig. 7) : les supports auraient alors été imbriqués dans les dispositifs des planchers et placés dans la hauteur de la baie et non sous celle-ci, comme il est coutumier.

Beaucoup de maisons romanes de Périgueux sont pourvues de caves. Le sous-sol calcaire de la colline du Puy-Saint-Front se prête bien à leur aménagement et la rareté de l'espace dans cette ville close, densément peuplée, a incité les habitants à étendre la surface disponible en occupant le sous-sol de leurs maisons. Elles ont été en grande partie répertoriées et celles qui entourent la Claître ont été étudiées ⁽²⁶⁾. Cependant aucun critère chronologique sûr n'a été mis en évidence et leur datation reste délicate : l'absence des éléments de décor qui permet de juger aisément de l'âge des salles voûtées de Provins ou de Senlis fait en effet ici défaut. Néanmoins, l'appareil de la maçonnerie, la taille des pierres et la présence de doubleaux reposant sur des consoles profilées autorisent à dater un certain nombre d'entre elles des XII^e et XIII^e siècles, surtout quand elles ont la même extension que la maison romane qui les surmonte et que les assises des murs montrent une continuité. Cette question mériterait d'être reprise avec rigueur : elle serait susceptible d'éclairer la topographie du Puy-Saint-Front aux XII^e et XIII^e siècles.

Le plus souvent voûtées en berceau, partiellement taillées dans le roc, ces caves débordent parfois de l'emprise bâtie pour s'étendre sous la rue. Leur accès se fait toujours par l'intérieur de la demeure ; ce sont donc des locaux de stockage qui ne sont pas ouverts sur la voie publique, comme le sont les caves de Provins. Il faut noter que beaucoup d'entre elles sont pourvues de placards muraux avec feuillures indiquant la nécessité de resserrer des objets. La plus belle de ces caves est partiellement enterrée vue la déclivité du terrain : tronquée

(25) Maisons de Périgueux avec porte à l'étage en façade sur rue : 4-6, rue des Farges ; 10-12, rue Limogeanne ; 3, rue de la Constitution ; 3, rue du calvaire ; 18, rue du Plantier et 2, rue de la Sagesse (sur chaque face).

(26) M. et G. Ponceau, « Les caves de la place de la Claître et des environs de Saint-Front à Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XCVI, 1969, p. 135-148. Froidevaux et alii, *Périgueux. Secteur sauvegardé. Plan de sauvegarde*, 1971, plan 19 : répertoir des caves, sans mention de datation.

au XVe siècle, elle est couverte par un berceau brisé sur arcs doubleaux ⁽²⁷⁾.

L'intérieur des demeures conserve peu d'équipements fixes apparents, mais il est probable que des investigations dans les murs en révéleraient un certain nombre, masqués par les aménagements ultérieurs. Les coussièges ne semblent pas antérieurs à la deuxième moitié du XIIIe siècle ; il en existe 13, rue des Farges, au début du XIVe siècle, mais dans aucune des embrasures des fenêtres romanes examinées.

Les armoires murales ont dû être bien plus nombreuses qu'il n'y paraît aujourd'hui, où beaucoup sont murées. On en voit un bel exemple du XIIe siècle dans l'angle sud-ouest de l'étage de la « maison des dames de la foi » ; son arc de décharge se lit sur la façade arrière (fig. 5).

L'organe majeur du confort, la cheminée, est en revanche attestée dès le XIIe siècle et bien représentée par des morceaux superbes ; il est probable qu'une enquête archéologique incluant des sondages dans les murs, aux emplacements actuellement occupés par les cheminées modernes, en révéleraient un grand nombre. Il est en effet remarquable que les quatre cheminées à hotte repérées, antérieures au XVe siècle, soient toutes attribuables au XIIe siècle. Elles sont situées dans la maison Vignaud, rue V. Hugo à Brantôme, dans l'hôpital Charroux à Coulounieix (deux cheminées) et place Saint-Etienne à Périgueux. Toutes adossées à des murs pignons, elles ont dans deux cas des coffres saillants à l'extérieur (Coulounieix, fig. 29, et place Saint-Etienne, ce dernier étant en encorbellement, porté par des corbeaux). Les hottes conservées à Coulounieix sont l'une conique (fig. 30), (comme l'est celle de Brantôme), l'autre rectangulaire (l'âge de celle-ci est incertain). Les souches des cheminées en constituent l'élément le plus spectaculaire ; à Brantôme, c'est un tuyau cylindrique couronné d'une mitre à lanternon ; ce type se reproduit dans les siècles suivants, avec des souches octogonales et de beaux exemples en existent à Carlux et Montignac. Celles de Coulounieix, pyramides coniques creuses constituées par des pierres courbes taillées en manière de tuiles et superposées (fig. 29) ; une souche semblable existait également 13, place Saint-Etienne ; ses éléments ont été retrouvés en remploi dans la maçonnerie qui murait l'arcade du rez-de-chaussée ⁽²⁸⁾. Elles sont à nulle autre pareille en France et ce type de souche a vraiment un caractère local ; on ne peut guère en rapprocher que certaines souches des « cheminées sarrazines » bressanes, qui seraient cependant bien plus tardives. Toutes les cheminées se trouvent à l'étage et sont donc bien l'apanage

(27) Les arêtes des arcs sont vives et ils retombent sur de courts piliers (deux assises) encastrés dans le rocher, par l'intermédiaire de consoles profilées (bandeau surmontant un biseau) ; ces caractères permettent de proposer une datation au XIIe siècle pour cette cave.

(28) Nous remercions vivement M. Esclafier pour son accueil et l'amabilité avec laquelle il nous a fait visiter sa maison.

du logis (celles de Coulounieix sont dans un rez-de-chaussée surélevé ou demi-étage).

Formes et décor ⁽²⁹⁾

Les formes adoptées par les baies percées dans les façades sont identiques à celles que l'on observe à la même époque en Quercy et en Rouergue, et même pour partie en Bourgogne du sud (Cluny). Les fenêtres sont couvertes d'arcs en plein cintre tandis que les arcades, et en général les portes, sont en arc brisé, depuis le XII^e siècle au moins⁽³⁰⁾. Des linteaux découpés d'arcs composent le couvrement des fenêtres (en général, un linteau par paire de baies, fig. 3), et les arcs clavés sont très rares dans les fenêtres, alors qu'ils sont de règle pour les portes et les arcades ⁽³¹⁾.

Plus caractéristiques du Périgord sont les fenêtres à plusieurs baies, de trois à six, parti préféré à la fenêtre géminée et proche de la claire-voie clunisoise⁽³²⁾ (fig. 14 et 19). La technique constructive n'est cependant pas la même : en Périgord, les linteaux et les colonnettes qui composent le dessin des baies et le parement extérieur à la construction, sont tout compris dans la même embrasure, c'est-à-dire dans le même grand percement couvert d'un arc unique segmentaire, ou arrière-voussure ; à Cluny, la claire-voie est une suite de baies, rythmée par une alternance régulière de piliers et de colonnettes, l'embrasure de chaque paire de baies étant couverte par sa propre arrière-voussure. L'effet visuel n'en est pas moins fort proche, bien que les fenêtres périgourdines à plusieurs baies ne recourent pas à l'alternance des piliers et des colonnettes.

Les fenêtres géminées ne sont cependant pas absentes des maisons périgourdines ; la maison détruite de Brantôme en montrait deux (fig. 25) et une autre maison rue Puyjoli de Meyjounissas, s'éclaire à l'arrière par une fenêtre de ce type (parcelle cadastrale 466 ; fig. 27) ; à

(29) Il faut souligner la rareté et l'ancienneté des études qui ont porté sur la définition des caractères de l'art roman en Périgord.

(30) Exemples de portes en plein cintre du XI^e siècle à Périgueux : hôtel d'Angoulême ; églises de la Cité et de Saint-Front. Quelques rares maisons ont également des portes en plein cintre (4 bis et 10 rue Limogeanne) ; peut-être faut-il y voir un indice d'ancienneté. Il existe quelques exemples de portes rectangulaires à linteau droit ou en bâtière, portés par des coussinets : Clérans, donjon (linteau en bâtière) ; Périgueux : 4 bis, rue Limogeanne et rue Mignot (linteaux droits).

(31) Un rare exemple de fenêtre à arcs clavés se trouve en façade de la maison sise dans une impasse débouchant sur la rue du fort à Belvès. Il faut également signaler le linteau des baies simples de l'hôtel d'Angoulême, à Périgueux, sur lesquels sont gravés des traits imitant des claveaux ; il est communément admis que ce procédé est typique du XI^e siècle.

(32) Un répertoire des fenêtres à plusieurs baies en Périgord, figure dans P. Garrigou Grandchamp, « Le grenier du chapitre de Saint-Front et la maison des dames de la foi à Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXI, 1994. Pour les XII^e et XIII^e siècles, il faut le compléter par la mention des fenêtres triples d'une maison au Change et du château de Berbiguières, et par celle des vestiges d'une très grande fenêtre à plusieurs baies dans un bâtiment contigu à la porte sud de la clôture de l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly ; pour le XIV^e siècle, il faut ajouter la fenêtre triple de la maison dite « de la Monnaie ».

Périgueux, la maison 2, rue de la Nation en conserve une sur son pignon nord, visible seulement depuis une petite cour en arrière du n°4 de la même rue (fig. 11). Plusieurs tours, telle celle du Consulat de Périgueux, et donjons, comme celui de Belvès, en comportent également aux derniers étages. Les logis seigneuriaux y recourent également: ainsi en est-il du logis du château de Biron et de la salle du château de Montferrand-en-Périgord, où les deux baies sont séparées par un curieux faisceau de quatre colonnettes trapues accolées. Les dépendances des abbayes n'étaient pas en reste: à Saint-Amand-de-Coly, le front sud de l'enceinte englobe un corps de logis ruiné qui montre une fenêtre géminée (sans sa colonnette). En conclusion, on peut affirmer que dans les maisons périgourdines, les fenêtres géminées, sans être rares, paraissent donc en général réservées à des façades secondaires ou à des locaux annexes.

De même, les baies simples, parfois réduites à de simples fentes d'éclairage, ne fournissent, elles aussi, qu'un éclairage d'appoint et sont le plus souvent cantonnées sur les façades secondaires⁽³³⁾. Ce n'est cependant pas le cas dans l'hôtel d'Angoulême à Périgueux, où, à la fin du XI^e siècle, elles règnent, à l'exclusion de tout autre type de fenêtre (fig. 22). Au total, il est certain que les fenêtres, qu'elles soient à baie unique ou multipliées, sont plutôt étroites et que les façades périgourdines sont dans l'ensemble peu ajourées.

Le motif le plus remarquable, bien typique du Périgord, est celui de l'oculus qui orne l'une des composantes des baies⁽³⁴⁾. Les oculi des fenêtres sont percés soit dans le linteau (fig. 12), soit dans un tympan composé de plusieurs dalles⁽³⁵⁾. Pour les arcades, les oculi sont pratiqués soit dans les trois claveaux supérieurs, soit dans un tympan logé sous l'arc (fig. 2 et 16); ces deux parties paraissent exclusivement localisées à Périgueux⁽³⁶⁾.

Quelques façades sont animées par des procédés de structuration des plans, également peu répandus en France dans l'architecture

(33) Exemples de baies simples formant fente d'éclairage: façades latérales de la maison du Vigier et du 10, rue de la Sagesse à Périgueux; façade arrière de l'hôtel Bontemps à Belvès, maisons à Berbiguières, Causes-de-Clérans, Excideuil et aile sud du palais épiscopal de Plazac.

(34) Dans le Sud-ouest, hors du Périgord, il se trouve peu de linteaux ou de tympans percés d'un oculus; il en existe cependant plusieurs exemples à Brive, ce qui confirme la parenté entre les formes adoptées par l'architecture civile de cette ville et celles appréciées en Périgord.

(35) Linteaux de fenêtre à oculus: Brantôme, façade arrière de la maison rue Puyjoli de Mayjour-nissas-parcelle cadastrale 505, Périgueux, 4-6, rue Notre-Dame; vestiges 2, place du Coderc et 22, rue des Farges. De nombreuses dalles percées d'un oculus paraissent en remploi et sont sans doute des vestiges de telles fenêtres: 9, rue Denfert-Rochereau, mur arrière visible sur la cour depuis le 6, rue de la Clarté; 4 bis, rue Limogeanne, pignon sud visible d'une cour dans l'îlot Daumesnil; 3, rue de la Miséricorde, deuxième étage de la façade sur cour, Oculus dans un tympan: Périgueux, 12, rue du Port de Graule, XIII^e siècle, Sarlat: hôtel Chassaing, début du XIII^e siècle, Bourdellies, château, fin du XIII^e siècle.

(36) Oculi pratiqués dans les arcades:
- dans les claveaux supérieurs: 23, rue Aubergerie; 3, rue du Calvaire et 11, rue Notre-Dame à Périgueux;
- dans un linteau: 2, rue de la Sagesse à Périgueux; ce dernier parti est d'un tel illogisme qu'il est loisible de se demander s'il ne s'agit pas d'un remploi.

domestique romane. Les instruments en sont principalement les arcatures en orbe-voie, ou aveugles, qui donnent de la profondeur au plan de façade : au « palais de Saint-Front », à Périgueux, elles sont intermédiaires entre de simples archivoltes, comme on en voit en façade de la « maison des dames de la foi », et un parti de structure où la maçonnerie est disposée sur deux plans, un mur plus mince fermant l'espace en retrait, sous de grands arcs⁽³⁷⁾. Ce dernier dispositif se rencontre dans d'autres édifices à Périgueux (hôtel d'Angoulême, tour du Consulat) et à Brantôme (maison détruite). Peut-être les contreforts de la maison de Bigaroque sont-ils aussi des vestiges d'une telle arcature, dont le sommet aurait disparu lors de l'arasement de l'édifice. « Arcs d'applique » reliant des contreforts plats, ces « ... arcs aveugles ont fini par devenir comme un élément décoratif qui donne un rythme aux maçonneries. »⁽³⁸⁾

Ces partis peuvent être mis en relation avec un autre procédé auquel recourent beaucoup de donjons et tours romanes, celui des contreforts plats : à notre avis, ceux-ci ne sont pas tant des raidisseurs que des motifs décoratifs, comme le prouve la fréquence avec laquelle ils sont percés de baies⁽³⁹⁾.

Sur un mode mineur, le recours aux plinthes pour achever les compositions des piédroits des fenêtres (Saint-Amand-de-Coly, fig. 37), les arcades (Paunat) ou l'ensemble de la façade (Limeuil, au bas de la Grande-rue, près de la porte de la ville ; Périgueux, tour du Château-Barrière, fig. 20) participe de la même recherche de monumentalité. Celle-ci est sans doute inspirée par l'exemple des grands édifices religieux, à moins qu'elle ne se soit simplement mise à l'unisson de l'architecture sacrée, parce que telle était la syntaxe architecturale des constructeurs périgourdins : il suffit à cet égard d'observer l'église Saint-Etienne de la Cité à Périgueux, où les arcatures retombent sur des plinthes. Ce goût très marqué, cette propension à la monumentalité, même si elle n'est pas toujours achevée et si toutes les composantes

(37) P. Garrigou Grandchamp, in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXI, 1994/2.
 (38) J. Secret, *L'art en Périgord*, Périgueux, 1976, p. 63. Ces quelques appréciations sur le décor roman en Périgord ne peuvent épuiser le sujet et ne prétendent en aucun cas livrer un répertoire des motifs décoratifs employés ; elles se bornent à souligner la place du décor dans l'architecture civile romane.

(39) J. Secret, « Notes sur les contreforts romans percés de baies », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LXXXV, 1958, p. 88-90, a dressé un utile inventaire des édifices présentant cette particularité, mais, persistant à attribuer une fonction de raidissement aux contreforts, il y voit une aberration. Nous pensons que les constructeurs médiévaux maîtrisaient suffisamment bien les techniques constructives pour éviter pareille erreur ; il ne fait aucun doute que ces contreforts sont des procédés graphiques, dont la fréquence est attribuable à une mode soucieuse de prestige : J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résistance*, tome 1, p. 195 et sq. Percements dans des contreforts : baie simple à la tour du château Barrière, à Périgueux ; baies géminées et simples à Belvès ; baies simples dans le donjon et une tour du château de Biron.

n'en sont pas fondues dans un projet complet, singularisent assurément le Périgord, plus encore que ne le fait le décor sculpté.

Le décor sculpté, sans connaître l'abondance et la variété des maisons de Burlats, Cluny, Chartres, Beauvais ou Trie-Château, n'est ni aussi rare, ni aussi indigent qu'il paraît au premier abord, et le jugement de J. Secret, qui décrit tout uniment l'architecture romane périgourdine comme le produit d'un art sévère et très dépouillé, nous paraît quelque peu à nuancer ⁽⁴⁰⁾. Certes le « palais Saint-Front » et la « maison des dames de la foi » à Périgueux font quelque peu figure d'édifices exceptionnels car ils présentent une gamme étendue de motifs sur les membres d'architecture horizontaux (corniches et cordons), verticaux (piédroits et colonnettes) ou courbes (arcs et archivoltes) (fig. 4) ; la modénature en est très vigoureuse et la volonté manifeste de souligner les lignes complète l'ambition de monumentalité visée par les moyens précédemment décrits ⁽⁴¹⁾.

La plupart des maisons présentent une ornementation bien en retrait. L'ampleur des destructions en est probablement partiellement la cause, si l'on en juge par quelques notations de Mourcin ⁽⁴²⁾. Il reste que, généralement, le décor se contente de chapiteaux lisses et se limite à une modénature plus modeste sur les cordons, les impostes et les coussinets. C'est le cas à Bigaroque, Sarlat et sur plusieurs façades de Périgueux ⁽⁴³⁾. Les arêtes sont souvent vives, quelquefois chanfreinées (fig. 14) ou soulignées d'un tore qui se poursuit sur l'intrados de l'arc ;

- (40) J. Secret, 1976, p. 63 et 67. Burlats (Tarn), maison du XII^e siècle, dite « pavillon d'Adélaid ». J. Cabanot, « Burlats », *Congrès archéologique Albigeois*, 1982 (1985), p. 202-207 ; Cluny (Saône-et-Loire), nombreuses maisons du XII^e siècle : P. Garrigou Grandchamp, « Les claires-voies des maisons romanes de Cluny : formes et significations », *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, tome 73, 1992 (1993), p. 53-100 ; Chartres (Eure-et-Loire), maison du XII^e siècle, rue Chantault : A. Mayeux, « maison du XII^e siècle à Chartres », in *Bulletin monumental*, tome 79, 1920, p. 217-222 ; Beauvais (Oise), maison canoniale du XII^e siècle, rue Saint-Pierre (détruite) ; Beauvais par ceux qui l'ont vu, catalogue de l'exposition, Beauvais, 1977, p. 49 ; Trie-Château (Oise), maison du XII^e siècle (détruite), fenêtres au Victoria and Albert Museum, Londres) ; De Hugues Capet à Saint-Louis. Les Capétiens à Senlis. La sauvegarde de Senlis, n°58, 1987, p. 55.
- (41) P. Garrigou Grandchamp, in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXI, 1994/2.
- (42) Mourcin, in *Taillefer*, 1826, p. 610 : la maison de madame d'Aumassip, « ... qui fait l'angle de la rue des Dépêches à la rue du Plantier... est très remarquable par les jolies rosasses (sic) dont ses petites fenêtres à quatre baies étaient décorées. » Au n°18, de la rue Aiguillière (actuel n°16) était une maison « ... remarquable en ce que sa façade a été décorée, à chaque étage, d'une arcade feinte qui embrasse toute sa largeur. Le couronnement de l'archivolte de cette arcade subsiste encore en partie à chaque niveau ; il est presque en plein cintre, et il rappelle le faire du XII^e siècle ; seulement ses moulures sont d'une autre sorte, et tout indique que l'ordonnance de ce petit édifice remonte vers l'année 1210 ou environ. »
- (43) Maisons de Périgueux à chapiteaux lisses et modénature sobre : 10, place du Coderc (passage Dausmenil) ; 4-6, rue des Farges, façade arrière ; 4 bis, rue Limogeanne (passage Dausmenil) ; 2, rue de la Nation ; 18, rue du Plantier ; 6, rue Saint-Roch. Un profil très typique du style roman s'observe tant sur des coussinets que sur divers cordons : il est composé d'un bandeau surmontant deux cavets séparés par une arête vive (voir notamment les coussinets des portes 4 bis, rue Limogeanne) ; on le rencontre dans de nombreuses églises périgourdines et il a aussi été utilisé en Quercy au XII^e siècle, ainsi à Martel, rue Droite

dans les demeures les plus soignées, les piédroits sont cantonnés de moulures formants de minces colonnettes ⁽⁴⁴⁾ (fig. 9).

Intermédiaires entre les deux groupes précédents, certaines maisons usent de ressources diverses afin d'élaborer des décors sculptés de qualité. La claire-voie du premier étage de la maison Vignaud à Brantôme (rues V. Hugo et Gambetta) compte au rang des meilleurs morceaux : les arcs sont dessinés à l'intrados par un tore, doublé à l'extrados par une gorge garnie de perles (fig. 26) ; les chapiteaux, tous différents, font alterner des grandes feuilles plates et des rameaux, inspirés notamment de l'acanthé ; l'ensemble avoue un effort de composition et un traitement plastique des plus honorables. A Paunat, les détails de la claire-voie entrevus dans les lacunes de l'enduit présentent également des motifs divers et finement traités (fig. 32). A Périgueux, sur la cour orientale de la maison 4, rue Notre-Dame, une fenêtre murée, au deuxième étage, conserve une colonnette d'une excellente facture dont on devine la base et le chapiteau ; au premier étage, un linteau d'une fenêtre triple est percé de trois oculi dont l'intrados s'orne, à l'intérieur de la maison, de fines dentelures (fig. 12). Cette délicatesse se retrouve dans les épaves du décor de la façade 2, place du Coderc, où, par lumière rasante, on découvre les bandes de pointes de diamant qui soulignent arcs et oculi et les fines colonnettes sur les piédroits (mêmes colonnettes 12, rue Limogeanne).

Les cheminées de Coulounieix, les pierres en remploi dans l'hôtel de la Société historique et archéologique du Périgord et à Coulounieix doivent achever de persuader que cette sculpture civile romane, trop méconnue, qui use uniquement de motifs géométriques et végétaux, était un auxiliaire important de l'ordonnance et des fastes architecturaux ⁽⁴⁵⁾.

Le vocabulaire apprécié aux XII^e et XIII^e siècles restera longtemps utilisé et plus d'une demeure du XIV^e siècle mêle à ses arcs trilobés des rangées de clous ou de pointes de diamant ⁽⁴⁶⁾. L'empreinte de ce catalogue de motifs fut si forte, que le Périgord ne connut quasiment pas la phase intermédiaire entre le style roman et le gothique rayonnant épanoui au XIV^e siècle, notamment dans de grandes fenêtres à remplages à la modénature encore bien ronde. Il n'y eut par exemple quasiment pas de chapiteaux à crochets, alors qu'ils sont si répandus dans

(44) Arêtes vives : 10, place du Coderc (passage Dausmenil), 2, rue de la Nation et 10, rue de la Sagesse ; arêtes chanfreinées : 9, rue Danfert-Rochereau et 18, rue du Plantier ; arêtes soulignées d'un tore : façade nord de l'hôtel d'Abzac, rue Aubergerie, et 20, rue des Farges ; moulures en forme de colonnettes : 2, place du Coderc et 12, rue Limogeanne. Il semblerait que les arêtes vives soient un critère d'ancienneté.

(45) Pierres en remploi : pour Coulounieix, cf. note 13 ; au siège de la SHAP, 18, rue du Plantier, un beau fragment sculpté est en remploi dans l'escalier en vis, à l'extrémité sud de l'hôtel (au revers d'une marche), et plusieurs pierres portant une belle modénature sont dispersées dans le granier.

(46) Maisons du XIV^e siècle, à Montignac, avec motifs romans : 57, rue du Général Foy et 16-18, rue de la Pégerie.

les provinces plus septentrionales ; parmi les rares exceptions, il faut citer, outre ceux des fenêtres de l'église abbatiale de Brantôme, les chapiteaux à crochets d'une fenêtre à linteau évidé de deux trilobes au château de Bourdeille, qui daterait du début du dernier tiers du XIII^e siècle⁽⁴⁷⁾ ; la présence de ces chapiteaux et des trilobes paraît bien indiquer une origine exogène.

Il faut cependant souligner quelques unes des formes de transition qui furent prisées, dans le cours de la deuxième moitié du XIII^e siècle. L'hôtel Chassaing, à Sarlat, en livre un premier type (fig.38) : les trois baies sont couvertes chacune d'un linteau découpé d'un arc brisé, et surmontées de deux oculi découpés pour moitié dans les linteaux et pour moitié dans des dalles formant une assise supplémentaire ; les chapiteaux des colonnettes sont en forme de calices très évasés et lisses ; ils resteront très prisés au XIV^e siècle, à Sarlat comme à Gourdon et Martel. Ailleurs, les linteaux ne sont plus découpés, mais évidés d'arcs : ceux-ci sont rarement trilobés, le plus souvent en tiers point⁽⁴⁸⁾ (fig. 40). Ces deux modèles n'eurent qu'un succès limité. Au XIV^e siècle, alors que les fenêtres triples devenaient rares, s'imposèrent les fenêtres géminées, le plus souvent trilobées, et les grandes baies à remplage⁽⁴⁹⁾.

Pour être infiniment moins bien conservé, le décor peint n'en existait pas moins. Dans l'embrasure de la fenêtre triple de la maison déjà citée 4, rue Notre-Dame, subsistent des fragments d'une belle facture, avec frise de palmettes⁽⁵⁰⁾.

Conclusion

En dépit d'une médiocre connaissance de l'organisation interne des demeures, les grands traits des programmes et des types adoptés par l'habitat urbain en Périgord aux XII^e et XIII^e siècles peuvent donc être cernés. Le grand nombre de maisons en pierre et la qualité de la construction à Périgueux sont remarquables. L'identification de plusieurs logis chevaleresques et la mise en lumière de la place tenue par

(47) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, tome II, 1993, p. 220, fig. 269 G. Linteaux évidés d'arcs : arcs trilobés au château de Bourdeilles ; J. Mesqui, 1993, tome II, fig. 269 H. Arcs en tiers point à Daglan (deux maisons détruites), Eymet (château) et Trémolat (maison de « La Barrière »).

(48) Fenêtres du XIV^e siècle : fenêtres triples à Domme (maison « de la monnaie »), Le Change (maison près du pont Vieux), Brantôme (Chambon) et Paussac (manoir). Fenêtres géminées à Excideuil, Monpazier, Montignac (plusieurs maisons) et Périgueux (deux fenêtres à arcs trilobés : 15, rue Notre-Dame, façade latérale, et place Saint-Louis ; cette dernière est probablement un exemple précoce du milieu du XIII^e siècle). Fenêtres à remplage à Bergerac, Brantôme, Périgueux et Montignac, Sarlat et Salignac.

(50) Ce décor est quasiment inédit. Il a été brièvement signalé par R. Desbarats, « Maisons rue Notre-Dame à Périgueux », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XCII, 1965, p. 177. L'auteur a malheureusement pris la niche de la fenêtre pour un oratoire.

les tours attirent l'attention sur des composantes peu connues des historiens de l'habitat en France.

Cette architecture civile, par sa qualité, ses aspirations et son décor est parfaitement homogène avec l'architecture religieuse contemporaine. Elle tire son originalité du recours répété à des formes qui ne sont pas parmi les plus répandues en France : les fenêtres à baies multiples, souvent à oculi, les arcatures aveugles, les plinthes. Dans l'état des recherches, elle tient un des premiers rangs dans la France du sud-ouest, aux côtés des maisons romanes du Quercy. Dans le domaine de l'architecture civile aussi, le XIIe siècle fut un siècle brillant en Périgord ⁽⁵¹⁾.

P. G. G.

(51) J. Secret, 1976, p. 74.

Annexe

Inventaire des demeures romanes en Périgord, hormis Périgueux (XIIe siècle et première moitié du XIIIe siècle).
(cad. = parcelle cadastrale).

Belvès

- maison du XIIIe siècle, très reprise (rue Rubigan, cad AD 185) : rez-de-chaussée et cordon ;
- maison (impasse sur la rue du Fort, cad AD 209) : fenêtre géminée ;
- hôtel Bontemps (rue des Filhols, cad AD 197) : haut bâtiment sur la rue de la Tour ;
- « tour de l'auditeur » (rue de la Retraite, cad AD 238) ;
- vestiges de plusieurs maisons aux abords de la tour.

Berbiguières

- maison du XIIe siècle, incorporée à l'enceinte castrale : porte et fenêtre.

Bergerac

- hôtel du milieu du XIIIe siècle (îlot Fonbalquaine) (fouilles).

Bigaroque

- demeure du XIIe siècle (près de l'église) : fenêtres à 4 et 6 baies, porte à l'étage et contreforts.

Brantôme

- maison Vignaud, du XIIe siècle (angle rue V. Hugo et 51, rue Gambetta, cad 486) : fenêtres à 4 baies et souche de cheminée ;
- maison (rue Puyjoli de Meyjounissas, cad 466) : fenêtre géminée du XIIe siècle, en façade arrière ;
- maison (rue Puyjoli de Meyjounissas, cad 505) : fenêtre géminée avec linteau percé d'un oculus, XIIIe siècle (façade arrière) ;
- maison détruite du XIIe siècle, dite « la prison » (situation approximative : aux abords de la maison de retraite) ; connue par un dessin de F. de Verneilh : fenêtres géminées sous de grands arcs ; deux arcades au rez-de-chaussée.

Cause-de-Clérans

- maison en forme de tour, au sud du château de Clérans : fente d'éclairage.

Le Change

- maison du XIIIe siècle, près du moulin : fenêtre triple sur la façade regardant la rivière.

Commarque (commune de Sireuil)

- maison près de la chapelle : contreforts et porte.

Coulounieix

- maisons du XIIe siècle composant l'hôpital Charroux : souches et hottes de cheminées.

Excideuil

- maison incorporée à l'enceinte castrale, XIIIe siècle (?) : deux registres de fentes d'éclairage et fantôme d'une grande fenêtre.
- vestiges de deux autres maisons à proximité.

Limeuil

- tour ruinée en contrebas de la Grande rue : fente d'éclairage.
- maison dite « la Vieille Ecole » (Grande rue) : angle droit avec cordon décoré d'étoiles.

Orliac

- presbytère : fenêtre triple du XIIIe siècle, semblable à celle du château de Berbiguières ; démontée elle est connue par un cliché des Archives photos des M. H., n°5124 C96.

Paunat

- maison dite « la Recette », XIIe siècle : avant-corps sur arcades et fenêtre à 4 baies.

Plazac

- palais des évêques de Périgueux, XIIe et XIIIe siècles : chapelle, donjon, logis à deux ailes dont une ruinée (fenêtre géminée), cour fermée.

Saint-Amand-de-Coly

- deux maisons ruinées du XIIe siècle (près de l'entrée ouest de l'abbaye) : arcades, cordons et piédroits de fenêtres avec plinthes, fines colonnettes engagées et frises.

Sarlat

- hôtel Chassaing (rue des Consuls) : fenêtre triple du XIIIe siècle.

Trémolat

- maison du XIIIe siècle, dite « la Barrière » (sortie sud du bourg) : fenêtres géminées.



Fig. 1 : Périgueux, maison du Vigier, 3, rue du Calvaire. Façade sur la rue ; à l'étage, entre les fenêtres du XVe siècle, porte un arc brisé et piédroit d'une fenêtre à plusieurs baies.

Fig. 2 : Périgueux, maison du Vigier, 3, rue du calvaire. Arcade avec oculi dans les claveaux.



Fig. 3 : Périgueux, 10, place du Coderc (cour du passage Daumesnil). Edifice à deux étages, dont le rez-de-chaussée n'est pas percé d'arcades ; fenêtre à quatre baies au dernier niveau.

Fig. 4 : Périgueux, «maison des dames de la foi», 4-6, rue des Farges. Façade sur la rue, détail de l'angle ouest de l'étage, très décoré ; les fenêtres modernes ont pris la place de quatre baies en plein cintre ; noter la porte à droite, qui descend plus bas que le cordon d'appui.



Fig. 5 : Périgueux, «maison des dames de la foi», 4-6, rue des Farges. Façade arrière, détail de l'angle ouest de l'étage, absence de décor sur la fenêtre à quatre baies ; à gauche, arc qui signale une armoire murale : file de corbeaux, supports d'une galerie dont la porte ouvrait plus à droite.

Fig. 6 : Périgueux, maison 4 bis, rue Limogeanne (cour du passage Daumesnil). Edifice à deux étages, sans arcade au rez-de-chaussée ; fenêtre à quatre baies au premier étage et porte au deuxième étage (porte semblable, au premier étage, à l'extrémité droite).



Fig. 7 : Périgueux, maison 4 bis, rue Limogeanne. Porte du deuxième étage, qui donnait accès à un balcon ou une galerie ; deux trous (bouchés), dans l'assise sous le seuil, sont sans doute les logements de poutres ; linteau droit sur coussinets profilés de plusieurs cavets.

Fig. 8 : Périgueux, hôtel de Méredieu, 12, rue Limogeanne, à l'angle de la rue Lanmary. Répris aux XVe et XVIe siècles, ce grand immeuble roman contrôlait le carrefour Marsal.



Fig. 9 : Périgueux, hôtel de Méredieu. Détail du premier étage ; la fenêtre était à plusieurs baies, entre des cordons et une archivolte bûchées ; piédroits ornés de moulures formant colonnettes ; à droite, porte qui descend plus bas que l'appui de la fenêtre.

Fig. 10 : Périgueux, maison 2, rue de la Nation. Façade arrière ; trois portes superposées ; celles des étages ouvraient probablement sur des galeries en bois.



Fig. 11 : Périgueux, maison 2, rue de la Nation. Façade latérale nord sur une courette ; le rez-de-chaussée n'est percé que d'une fente d'éclairage ; à l'étage, une des rares fenêtres géminées romanes conservées à Périgueux.

Fig. 12 : Périgueux, maison 6, rue Notre-Dame. Façade est, sur cour ; linteau d'une fenêtre triple avec deux oculi ; les arêtes des baies sont chanfreinées ; à l'intérieur, l'ébrasement de la fenêtre est peint.



Fig. 13 : Périgueux, maison 18, rue du Plantier. Façade sur la ruelle, le rez-de-chaussée est percé de deux arcades, dont une se devine autour de la porte classique ; à l'étage, une porte en arc brisé et deux fenêtres à quatre baies.

Fig. 14 : Périgueux, maison 18, rue du Plantier. Fenêtre à quatre baies, couvertes par deux linteaux ; les arêtes sont chanfreinées.



Fig. 15 : Périgueux, maison 12, rue du Port-de-Graule. Façade sur la rue ; haute et étroite maison dont le rez-de-chaussée, ouvert de deux arcades, devait comporter un entresol (il est aujourd'hui recoupé par un plancher) ; au-dessus du cordon d'arase, grande fenêtre dont on aperçoit l'oculus sous un arc qui correspond à l'arrière-voussure.

Fig. 16 : Périgueux, maison 2, rue de la Sagesse. Façade sur la rue ; arcade avec linteau à trois oculi ; ce parti illogique fait penser à un remploi.



Fig. 17 : Périgueux, 10, rue de la Sagesse. Façade sur la ruelle nord ; elle est percée à l'étage d'une fenêtre triple récemment restaurée, et d'une baie simple ; au rez-de-chaussée, une fente d'éclairage.

Fig. 18 : Périgueux, maison 6, rue Saint-Roch. Façade sur la rue, édifice à un étage seulement, comme le prouve la corniche, maladroitement restaurée ; le rez-de-chaussée est très haut et il faut noter l'absence de cordon d'appui.



Fig. 19 : Périgueux, maison 6, rue Saint-Roch. Fenêtre à quatre baies, couverte par deux linteaux ; les colonnettes engagées et les étoiles sur l'intrados des arcs sont le seul décor ; on devine au deuxième plan l'arrière-voûture qui embrasse les quatre baies.

Fig. 20 : Périgueux, «château Barrière», dans la Cité. Hôtel noble du XIIe siècle, la tour est assise sur une tour de l'enceinte gallo-romaine ; le bâtiment qui s'adosse à elle, de la fin du XVe siècle, remplace vraisemblablement le logis roman.



Fig. 21 : Périgueux, «hôtel d'Angoulême», dans la Cité. Hôtel noble des XIe et XIIe siècles, le logis roman à deux niveaux était complété par une tour de l'enceinte gallo-romaine, réaménagée ; les percements de la façade droite sont modernes.

Fig. 22 : Périgueux, «hôtel d'Angoulême». Détail de la façade orientale, rythmée par une arcature aveugle ; aux deux niveaux, les fenêtres sont des baies simples.



Fig. 23 : Bigaroque, maison du XIIe siècle, près de l'église. Aucun percement roman n'est discernable au rez-de-chaussée, le pigeonnier est assis sur un contrefort.

Fig. 24 : Bigaroque, maison du XIIe siècle, près de l'église. Détail de l'étage ; deux fenêtres de quatre à six baies encadrent une porte qui paraît être l'unique accès au logis ; la mutilation des arcs au-dessus des fenêtres prouve que le bâtiment a été arasé.

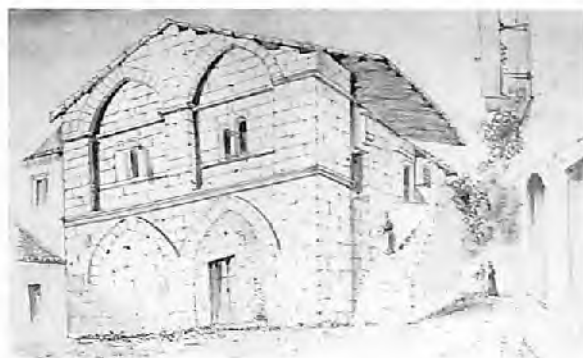


Fig. 25 : Brantôme, maison du XIIe siècle, détruite (dessin de F. de Verneilh). Edifice à un étage avec rez-de-chaussée percé de deux arcades et étage à deux fenêtres géminées sous arcs aveugles. Cette arcature est exceptionnelle dans une maison, comme l'est l'escalier extérieur latéral ; le bâtiment a été arasé.

Fig. 26 : Brantôme, «maison Vignaud», du XIIe siècle, à l'angle des rues Gambetta et V. Hugo. Fenêtre à quatre baies du premier étage, au décor exceptionnel ; les motifs végétaux des chapiteaux sont tous différents et les arcs sont décorés de moulures perlées.



Fig. 27 : Brantôme, maison du XIIe siècle, rue Puyjoli de Meyjounissas. En façade arrière, rare exemple conservé de fenêtre géminée, au décor sobre ; chaque baie est couverte par un linteau.

*Fig. 28 : Clérans, maison en forme de tour, au sud du château.
Fente d'éclairage au premier étage, au centre de la façade ouest, surmontant
un rang de corbeaux.*



*Fig. 29 : Coulounieix, maisons du XIII^e siècle, dites «hôpital Charroux».
Les vestiges les plus notables sont les originales souches de cheminée ; le
coffre de celle qui est au premier plan fait saillie hors du mur pignon.*

Fig. 30 : Coulounieix, maisons du XIIe siècle, dites «hôpital Charroux». Hotte de la cheminée de la maison centrale ; de forme conique, elle repose sur des colonnettes.



Fig. 31 : Paunat, maison du XIIe siècle, dite «la Recette», au nord de l'abbatiale. Rare exemple de maison romane avec avant-corps sur arcades brisées qui s'achèvent par des plinthes ; au premier étage de la façade nord, une fenêtre à quatre baies.

Fig. 32 : Paunat, maison du XIIe siècle dite «la Recette». Fenêtre à quatre baies, dont les colonnettes sont conservées ; les marques de l'enduit laissent deviner les fins motifs des cordons et des chapiteaux.



Fig. 33 : Plazac, résidence des évêques de Périgueux, XIIe et XIIIe siècles, face ouest. La chapelle est à gauche ; à droite, l'aile occidentale du logis, accotée d'une tour ; le portail donne accès à la cour ; la galerie et l'avancée du toit masquent une belle fenêtre géminée.

Fig. 34 : Plazac, résidence des évêques de Périgueux. Cour centrale ; au revers de l'aile occidentale, plusieurs portes ouvrent à l'étage ; à droite la chapelle.



Fig. 35 : Plazac, résidence des évêques de Périgueux. Face sud, partiellement ruinée, elle montre quatre fentes d'éclairage ; en arrière plan, le donjon, transformé en clocher.

Fig. 36 : Saint-Amand-de-Coly, maison du XIII^e siècle, face à l'entrée occidentale de l'enclos abbatial. Façade sur rue avec arcades murées et vestiges de fenêtres au-dessus du cordon, aux deux extrémités de la façade.

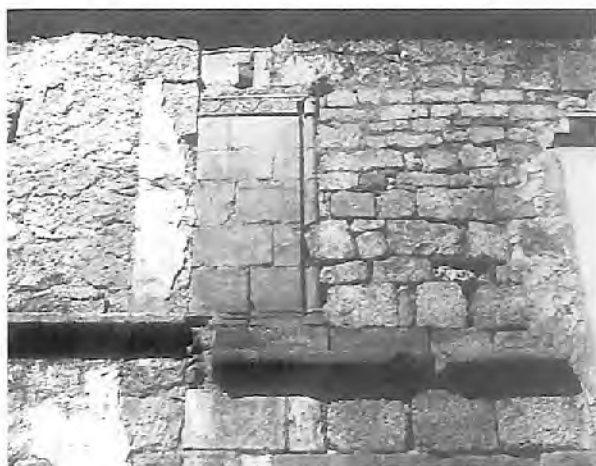


Fig. 37 : Saint-Amand-de-Coly, maison du XIII^e siècle. Angle gauche de l'étage, avec piédroit d'une fenêtre à colonnette engagée, frise formant cordon d'imposte et plinthe moulurée au-dessus du cordon ; à gauche, cordon d'une deuxième maison romane.



Fig. 38 : Sarlat, «hôtel Chassaing», rue des Consuls, Fenêtre triple du XIII^e siècle; chaque baie est couverte d'un linteau ; deux oculi les surmontent ; noter les chanfreins et les chapiteaux lisses, en forme de calice, de cette fenêtre de transition.

Fig. 39 : Trémolat, maison du XIII^e siècle, dite «la Barrière». Façade nord ; les percements sont rares au rez-de-chaussée ; trois fenêtres géminées à l'étage.



Fig.40 : Trémolat, maison du XIII^e siècle, dite «la Barrière». Fenêtre géminée à deux linteaux et meneau-colonnnette ; forme de transition.

Note sur la construction du presbytère de Saint-Georges-Blancaneix en 1724

par Jean VALETTE

Notre collègue présente ce contrat, avec prix fait, datant du début du XVIII^e siècle, intéressant cette petite paroisse du Bergeracois.

Par devant Me Jauge, notaire à Sainte-Foy-la-Grande ⁽¹⁾ contrat était passé le 25 novembre 1724 entre Me Raymond Robert, «preste et curé de la paroisse de Saint-Georges de Blancanet en Périgord»⁽²⁾, et Arnaud Bouchot, «*Me charpentier de haute futaye, habitant de la paroisse et juridiction de Gageac en Sarladois*»⁽³⁾.

Par ce contrat «*led. Bouchot promet et s'engage ... de construire une maison curiale aud. sieur curé conformément au devis estimatif que led. s. curé en a fait faire par le nommé Lacour, architecte*»⁽⁴⁾,

1. Me Pierre Jauge, notaire de 1711 à 1729. Ses minutes sont conservées aux Archives départementales de la Gironde, 3 E 42547 à 42555. Le contrat du 25 novembre 1724 est conservé dans 3 E 42553.

2. Aujourd'hui Saint-Georges-Blancaneix, Dordogne, ar. Bergerac, c. Saint-Méard-de-Gurçon.

3. Aujourd'hui Gageac-et-Rouillac, Dordogne, ar. Bergerac, c. de Sigoulès. Gageac relevait de l'évêché de Sarlat.

4. Nous ne connaissons rien de ce personnage en l'état actuel. Nous ne connaissons par ailleurs le devis dont il s'agit.

lequel led. Bouchot a veu et examiné moyenant la somme de cinq cens livres, laquelle somme de cinq cens livres led. s. curé sera obligé de payé aud. s. Bouchot à mesure qu'il travaillera, laquelle somme de cinq cens livres promise aud. Bouchot est pour le travail de la construction seulement, sans que led. Bouchot soit tenue ny obligé de fournir aucun matériaux, mais led. s. curé promet de luy faire randre sur les lieux pour que led. Bouchot puisse construire et bâtir lad. maison curialle qui sera toute faite de bois, et de faire seulement pour lad. construction ce qu'il est d'obligation de faire, quy est en premier lieu tout le boisage et charpante, planché, portes et manteau de cheminée avec un degré, sans qu'il soit obligé de fournir pour lad. construction que son travail seulement. Et au cas que led. s. curé manque de bois led. Bouchot sera teneu de luy en fournir à la charge de luy payer suivant le règlement qui a été fait par led. devis estimatif, laquelle construction se fera dans lad. paroisse de Blancanet et au lieu qui sera indiqué par led. s. curé, et led. Bouchot, sera teneu d'y travailler quand il sera mandé par led. curé...»¹⁵⁾

Il n'existait donc pas de presbytère à Saint-Georges-Blancaneix en 1724, date où est prévue la construction d'une maison curiale entièrement en bois. Le montant des travaux s'élève à 500 livres, non compris les matériaux qui devaient être fournis par le curé, sans qu'il soit précisé si cette construction est effectuée à ses frais ou à ceux de la fabrique. Et nous ignorons par ailleurs tout du terrain sur lequel doit être construit ce presbytère.

A-t-il été construit? Et qu'est-il devenu? L'absence de procès-verbaux de visites pastorales rend difficile la réponse à cette question. Peut-être le fonds des biens nationaux le permettra-t-il? Ou les réparations effectuées au XIX^e siècle?

J.V.

5. Acte passé en présence de s. François Bonnelou, consul de Sainte-Foy en 1723-1724, et de Fédy Mingaud, clerc, aussi de Sainte-Foy.

Le Fauga (1745-1995)

par René COSTEDOAT

Le Fauga, autrefois, était un ancien tènement riverain de la Dordogne. Situé dans la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, il n'en reste aujourd'hui qu'une gentilhommière également appelée Fauga, toujours habitée. C'est là qu'a eu lieu en 1745 le premier grand rassemblement protestant de la région, malgré les menaces et les difficultés menées par le pouvoir catholique. En 1995, a eu lieu la commémoration de cet événement, c'est ce que l'auteur nous relate ici, grâce à un rapport du subdélégué de Sainte-Foy en 1745.



Le dimanche 9 juillet 1995, les protestants des vals et coteaux de la région ont commémoré l'assemblée du Fauga, réunie le 21 février 1745. Entre Le Fleix et Sainte-Foy-la-Grande, le Fauga est un ancien tènement riverain de la Dordogne ; il reste aujourd'hui marqué par une vieille gentilhommière, située dans la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt en Dordogne, autrefois paroisse de La Rouquette, juridiction de Montravel en Périgord ; un haut lieu pour le protestantisme local. L'assemblée de 1745, tenue à quelques centaines de mètres de la gentilhommière, au bord de la rivière, fut le premier rassemblement protestant ostentatoire dans la région : une sortie des catacombes ⁽¹⁾, après six décennies de religion unique, de religieusement correct. Un événement.

M. et Mme de Bethmann, actuels propriétaires du Fauga, avaient généreusement ouvert leur porte à un rassemblement champêtre placé sous le double signe du devoir de mémoire - pour le passé - et de la volonté d'oecuménisme - pour le présent - comme a tenu à le préciser le pasteur Jean-Jacques Bonneville, président du Consistoire. Notre compagnie était représentée ⁽²⁾.

J'ai pu ainsi lire aux participants un récit inédit - à ma connaissance - relatant l'événement ⁽³⁾. Il s'agit d'un rapport fait par Bellet, le subdélégué de Sainte-Foy, à l'intendant Tourny. Il a été écrit le jour même, il est évolutif, au fil des informations amenées à l'auteur par ses «mouches», comme on disait alors, il est parfois confus. Il porte les marques d'une vive émotion. Le subdélégué perd parfois ses marques et son sang-froid, mais il nous apporte beaucoup, directement et indirectement.

* * *

Copie du rapport du subdélégué de Sainte-Foy à l'intendant le 21 février 1745.

«M (onseigneur).

J'ai reçu ce matin après les sept heures la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et les ordres dont elle estoit accompagnée, je les ay remis sur le champ à Mouret, brigadier de la maréchaussée qui est ensuite allé aux maisons des Particuliers à qui ils estoient adressés. Il n'a trouvé que le sieur Lajunie-Jarnac qui estoit à ce qu'il m'a rapporté en robe de chambre et en bonnet de nuit avec sa femme et sa famille. Ce Particulier me témoigna hier qu'il estoit éloigné de se trou-

1. Plusieurs petites assemblées s'étaient tenues auparavant. On connaît celles animées par François Legal, à Bergerac et autour de cette ville en 1742, lourdement réprimées. Voir R. Costadoat, *Le peuple «rebelle» des huguenots de Bergerac*, Périgueux, 1987.
2. Notamment par son président, le père Pierre Pommarède, et son bibliothécaire, M. Gérard Mouillac, et aussi par M. Jean Valette, Mme Simone Boras et par moi.
3. Archives nationales, TT 454 «3ème chemise» 271. Ce document a pu être mis en évidence grâce à l'opiniâtreté, à la pugnacité, de mon ami André Labatut.

ver à l'assemblée de ce matin, et l'état dans lequel il a paru à une heure à laquelle cette assemblée estoit formée fait connoître qu'il parloit sincèrement.

Les maisons des autres Particuliers sont fermées de même que des trois quarts des habitans de cette ville qui ressemble plutôt à un désert qu'à un lieu habité ⁽⁴⁾. Elle estoit hier soir pleine de monde qui arrivoient en foule de Bordeaux, de Bergerac, de Castillon, de Coutras, d'Eymet, de Gensac, Duras et autres lieux ⁽⁵⁾.

Les dispositions pour cette assemblée se faisoient presque ouvertement, les bancs, les chaises, se portoient en plein jour, et l'esprit de révolte et de parti se monroit dans les discours qui tenoient plusieurs.

L'assemblée se tint à deux portées de fusil de cette ville dans un champ de la veuve du feu sieur Dubarry sur le bord de la Rivière. Elle a commencé au grand jour, on assure qu'elle sera suivie d'une seconde jeudy prochain, et celle-cy d'une autre le dimanche d'après, ainsi successivement, on n'a jamais parlé d'une manière si déterminée à sacrifier le bien et la vie.

Les chefs de ce parti paroissent être les sieurs Maulmond et La Terrasse, bourgeois de Fauguerolles, les sieurs Dupuy ancien garde du Roy, Bricheau de Credy, Piocheau, Rivoire, Raynaud et Chauzier-Meymac, habitans de cette ville, on remarque que parmi ceux-là, Bricheau et Meymac sont les plus outrés dans leurs démarches et discours. Et parmi les femmes, celle de Lafon sellier, et la veuve de Captefort se sont distinguées. La première assembloit les Personnes du parti comme pour un (sic) feste des plus légitimes, et la seconde a porté à cette assemblée une de ses petites filles pour la faire baptiser.

4. Sainte-Foy est toute proche (4km à vol d'oiseau) du Fauga. Les huguenots foyens étaient donc venus en masse. Mais il ne faudrait pas en déduire que Sainte-Foy était alors aux trois-quarts huguenote. Il y eut peut-être des pressions : une «mouche» rapporta un peu plus tard que selon une cabaretière de Sainte-Foy «les gens de Sainte-Foy religionnaires avoient forcé par des menaces affreuses les catholiques qui y demeuroient à se rendre comme eux et qu'elle mesme y avoit été contrainte de peur de périr.» (Arch. nationales, TT 454 «3ème chemise» 306, cf. André Labatut). Entre 1774 et 1784, la part des baptêmes protestants à Sainte-Foy n'est que de 23,6% du total des baptêmes... Beaucoup plus qu'à Bergerac, mais beaucoup moins que dans les campagnes environnantes, particulièrement, rive droite, à Sainte-Aulaye, Saint-Seurin-de-Prats, Montcaret (juridiction de Montravel en Périgord) et, rive gauche, à Saint-Avit-du-Moiron, Pineuilh et surtout Eynesse (juridiction de Sainte-Foy), Pessac (juridiction de Gensac). Et que signifie exactement alors «religionnaires»? En 1774, le curé de Saint-Aulaye (aujourd'hui dans Saint-Antoine-de-Breuil) écrivait «il faut observer que tous ceux et celles qui sont décédés dans la communion des fidèles catholiques sont inscrits au siège de Lamothe Montravel et c'est le grand nombre. Les baptêmes et mariages faits au désert en majeure partie : doivent estre inscrits sur les registres des prédicants. L'autorité légitime peut les contraindre à en faire la remise.» Et donc, «le grand nombre» meurt catholique, apparemment, mais baptêmes et mariages «en majeure partie» sont faits au Désert... L'amphibie Jimboursa, par là également.

5. Ces lieux rappellent l'existence d'un petit monde huguenot qui refait surface, bien amoindri : celui des vieilles églises du Périgord et du Bas-Agenais, dont Bergerac, pour le Périgord, et Sainte-Foy pour le Bas-Agenais étaient, disait-on au XVIII^e siècle, les «Eglises capitales». Ce petit monde, à l'intérieur duquel les liens familiaux et économiques étaient multiples, s'était développé à cheval sur plusieurs limites judiciaires, administratives et diocésaines. Il faut surtout voir le triangle aux bords légèrement arrondis Bergerac-Eymet-Castillon (avec un angle très plein, juste en amont de Castillon et autour de Sainte-Foy), déjà perceptible au XVIII^e siècle et visible notamment, cristallisé, dans la carte des assemblées au Désert de 1745-1759 (livret de l'exposition de l'été 1995, sur *L'hiver du protestantisme à Bergerac et en Bergeracois, fin XVII^e siècle - fin XVIII^e siècle*, au temple de Bergerac).

On compte que cette assemblée est composée de plus de 6 mille Personnes, elle grossit à chaque instant. Les gens s'y rendent à plein chemin. Le sieur Dumarchet gentilhomme de cette ville se montre aussi pour un des principaux. La chaire qui est dressée sur le bord de la rivière s'est faite chez lui, on assure même que ses enfans y ont travaillé eux-mêmes. J'ai fait observer jusqu'icy par le Brigadier de la maréchaussée qui s'est trouvé icy seul avec un cavalier les démarches des uns et des autres. Il me rapporte que des deçà le Rivière il avoit vu le Ministre en chaire, chantant et se faisant répondre par cette multitude innombrable.

Je viens d'apprendre que le sieur Rivoire fait la lecture en chaire, et que le ministre a couché cette nuit chez le sieur Duret de Gillet, dans la paroisse du Fleix. Ce ministre est dit-on habillé d'un drap gris, et d'une veste de velours avec des boutons d'or au juste-au-corps. Il a le visage et le nez long, marqué un peu de petite vérole, on assure qu'un des (sic) ministres a prêché cette nuit chez Donnat maître du bateau au port de Sainte-Foy.

On ajoute que le (sic) sieur Maulmond, et La Terrasse, sont allés dans les villages voisins pour entraîner le Peuple. On met aussi au rang des Principaux les sieurs Gaussen du Temple, et Gaussen le mineur habitans de Sainte-Foy. Tout ce que j'entends dire marque de plus en plus les résolutions de cette troupe tumultueuse. Et je ne doute pas qu'elle n'ait des progrès et des suites. Je n'ai jamais ouï dire qu'il se soit fait icy une levée de bouclier si violente. Je ne dois pas ômettre la femme du sieur Piocheau et la d'elle Lacan, on les regarde même comme les plus outrées dans leurs démarches.

Je suis &c

Suit l'apostille

Permettés, M., que j'ajoute icy que n'ayant entendu parler du lieu où se tenoit le Ministre que d'une manière fort vague, même à mon retour de Saussignac vendredy soir, il ne soit guère possible de faire une démarche sûre pour le prendre et n'ayant pas d'ailleurs la maréchaussée icy. On m'a dit de plus qu'il estoit gardé soigneusement, ne faisant point de résidence permanente et se cachant d'un lieu dans un autre.

On vient de m'assurer que le ministre a couché la nuit dernière chez la dame Dubarry au lieu même du Feygat (sic) où s'est tenuë l'assemblée et non chez le sieur Duret ; on a remarqué qu'il avoit à dire deux dents de devant à la machoire supérieure. Avant qu'il ne montât en chaire ledit sieur Rivoire y a fait une longue lecture et chanté divers Pheumes (sic), ne peut-on pas le regarder comme Prédicant lui-même ou adjoint du Ministre, on dit même qu'il a été résolu de créer icy un proposant et que le choix a tombé sur ledit Rivoire lequel en l'absence du Ministre pourra assembler le Peuple, leur faire la lecture, et chanter les pheumes, comme il se pratique parmi ces gens-là, ou s'est pratiqué autrefois icy lorsque cette Religion estoit exercée « on dit que ce

jeune homme avoit déjà fait des assemblées chez la veuve Bricheau, on le donne pour positif.»

L'assemblée vient de finir à l'heure présente d'une heure après midy tendant à deux. Le Brigadier a depuis remis l'ordre à la delle Lacan. Cette fille cause un mal infini de concert avec la femme du sieur Piocheau. Le zèle de celle-cy s'est montré dans l'assemblée ainsi que celui du sieur Bricheau de Credy. Quantité de batteaux ont apporté la majeure partie des gens venus de Bergerac et de Castillon, on parle qu'il a été proclamé des bancs (sic) de mariage à cette assemblée et que jedy les mariages se fairont.

Dans cette conjoncture que dois-je espérer de mes représentations pour détourner les secondes assemblées, je les ai employées inutilement envers ceux que j'ai cru pouvoir désabuser d'une prétendue tolérance qu'ils allèguent, en y mêlant des discours capables de leur imprimer de la crainte sans compromettre l'autorité.

Je ne douterois pas que si quelqu'un des factieux, le lecteur ou chanire, ou quelques uns des autres les plus autorisés dans cette affaire estoit arrêté cela ne remédiât au mal qui est encor dans sa naissance. Je suis même persuadé qu'en faisant arrêter trois ou quatre des plus factieux et faisant séjourner icy deux ou trois Brigades de maréchaussée pendant quelque tems, cela dissiperait totalement les suites qu'on doit craindre de cette première assemblée.

J'ai oublié d'observer que le nommé Jay natif de Castillon, marié icy avec la fille d'un marchand de planches a assisté à cette assemblée et a fourny les matériaux pour faire des sièges et des amphiteatres. En un mot je puis dire que presque toute cette ville estoit à cette assemblée, et le peu de catholiques qui a resté icy a passé la nuit dans des allarmes continuelles. Il me seroit plus aisé de compter et nombrer les personnes qui n'y estoient pas que celles qui se sont trouvées à cette assemblée. Parmi les plus autorisés le sieur Dupuy paroist avoir le plus de crédit, et le sieur Bricheau de Credy, Piocheau le cadet, Rivière (sic), et les enfans du sieur Dumarchet ceux qui parlent le plus hautement.

On a établi pour anciens le sieur Dupuy ancien Garde du Roy ⁽⁶⁾, le sieur Brisseau de Credy, Gaussen du Temple, Gaussen le mineur, Maulmond, La Terrasse, Dupuy le marchand drapier frère dudit garde, Priocheau l'ainé. Ceux cy ont fait la queste dans l'assemblée, 50 à 60 personnes distinguées par des chapeaux bordés en or ont été chercher en pompe le Ministre qui estoit dans la maison du sieur Duret de Giles

6. Ce personnage, désigné comme l'un des principaux meneurs, fut personnellement interrogé par Tourny, qui, écrivant au marquis d'Argenson (19 mars 1745) le décrit ainsi : «c'est un homme d'esprit et de belles lettres, d'un caractère tranquille, né dans la R.P.R., mais que les Religionnaires cherchent plutôt à mettre en avant qu'il ne s'y porte. On pourrait peut-être l'accuser, avec plus de fondement, de n'avoir point de religion que d'avoir celle de protestant. Je cherche à l'approfondir de plus en plus.» (Arch. nationales, TT 454 «3ème chemise» 292, cf. André Labatut). Un jugement à prendre en compte.

ou Gillet où l'on m'a dit en dernier lieu qu'il avoit couché. Ce Ministre a monté en chaire, et s'est contenté d'abord de faire une simple exhortation après laquelle il a descendu, Rivoire y a monté et y a fait une longue lecture, ensuite le Ministre a remonté et a prêché, après quoi Rivoire a remonté et a chanté les pseaumes et se faisoit répondre par l'assemblée.

Le Ministre a publié 11 bancs (sic) de mariage, qui doivent se faire dimanche prochain, on ne sçait pas le lieu où se tiendra cette seconde assemblée. On avoit d'abord dit que la seconde se tiendrait jeudy, mais elle a été renvoyée à dimanche.

Il s'est fai trois baptêmes de petits enfans, et un quatrième d'une femme de 50 ans qui a assuré qu'elle n'avoit jamais été baptisée, dans l'espoir du rétablissement des temples. Le plus jeune fils de Meymac, appelé Simon a été parrain d'un de ces enfans, avec la fille aînée du sieur Celerier de Vagues.

La femme du sieur Dupuy de Picon s'est accouchée dans cette assemblée d'un enfant mort, qui a été enseveli dans un lieu voisin près d'un four.

La chaire a été rapportée chez le sieur Dumarchet à une maison de campagne qu'il a au lieu du Feygat. Depuis que la delle Lacan et ledit Meymac ont reçu leur ordre, ils ont été continuellement visité par une quantité de personnes. Après le sermon, le ministre a été escorté par une centaine de jeunes gens jusques à une certaine distance où il a disparu avec cinq ou six de ces jeunes gens, et on n'a pas sçu où il s'est retiré. »⁽⁷⁾

Tourny réagit avec sang-froid, compte tenu de la terrible législation existante. Il expédia les brigades de maréchaussée disponibles, en les faisant loger, aux frais des intéressés, chez les gens repérés, à Sainte-Foy mais aussi à Bergerac et dans d'autres localités où vivait le petit monde : Castillon, Gensac, Duras, Eymet, Issigeac⁽⁸⁾. Le but était de punir et d'intimider : éviter l'assemblée annoncée. Deux habitants de Sainte-Foy furent emprisonnés, en principe pour quelques mois, à Bordeaux et Angoulême ; trois hommes furent quelques temps exilés en Limousin, dont un bourgeois de Bergerac, le sieur Planteau, déjà impliqué dans l'affaire Legal en 1742. De leur côté, les protestants adoptèrent, pour quelque temps, un profil bas. Mais les autorités ne furent pas dupes. Le Grand-Prévôt de la maréchaussée de Guyenne, Barret de Ferrand, venu à la tête de ses brigades, écrivait de Bergerac le 4 mars 1745 :

7. Ce pasteur du Désert se nommait Jean-Baptiste Le Roi, dit Jean Loire, dit Olivier. On a plusieurs témoignages montrant à quel point, dans ces assemblées, la sécurité du pasteur était prioritaire. Dans certains cas comme à Montcaire! le 12 août 1759, l'assemblée, surprise, pouvait devenir une bogue de châtaigne hérissée de piquants. Mais il n'est pas question d'armes au Fauga dans le rapport.

8. Elle Caris, *Essai sur le développement de la Réforme à Sainte-Foy*, Paris, 1881, p. 57

«Je me suis porté à Bergerac et autres endroits dont les habitants avoient été remarqués s'être rendu à l'assemblée des Religioneux du 21 du mois dernier, j'y ay fait a peu pres les memes operations que celles que je fis à Sainte-Foy quand j'y arrivaÿ. J'y ay trouvé les huguenots vrayment Repentants du moins en apparence (...) ils m'ont tous promis qu'il n'y auroit plus d'assemblée et je suis convaincu que pour quelques jours l'on tiendra parole, mais je ne reponds pas que par la suite si la Cour n'y met ordre il ne s'allume un feu bien difficile a eteindre...»⁽⁹⁾

Quelques petites assemblées sont ensuite signalées en 1745-46, d'autres grandes en 1749-50⁽¹⁰⁾. Mais c'est véritablement à partir de 1752, sept années après le Fauga, sous l'impulsion du pasteur Jean-Louis Gibert⁽¹¹⁾, que le sursaut protestant se manifesterà de façon durable.

* * *

L'assemblée du Fauga en Périgord méritait, de plusieurs manières, cette commémoration. Elle appartient aux protestants. Elle appartient à tous ceux qui ont envie d'étudier une histoire mal connue, qui s'intitule «éducation européenne». Protestants, catholiques - notamment ceux dont les ancêtres protestants étaient peut-être au Fauga - musulmans, juifs, non-croyants, nous sommes tous un peu des héritiers du Fauga quand nous jouissons de la liberté d'expression : un héritage biodégradable.

Ce jour-là, un petit peuple opprimé, baillonné, s'est dressé pacifiquement pour affirmer son identité. Certains, avant et après, ont été gravement persécutés, lourdement châtiés, notamment en Périgord. La tolérance qui suivit, longtemps après - à l'issue d'une longue résistance dans la longue nuit d'un hiver interminable - fut une tolérance conquise, essentiellement par les armes de l'esprit.

Le pasteur Bonneville, en évoquant avec émotion cette résistance

9. Archives nationales, TT 454 «3ème chemise» 205, cf. André Labatut.

10. Jean Cavignac, *Les assemblées au désert dans la région de Sainte-Foy au milieu du XVIIIe siècle*, Actes du XIXe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest (1966), Ed. Bière, Bordeaux, 1968.

11. Le 26 mai 1752, Jean-Louis Gibert ouvrit le «quatrième cahier de notre Registre pour les (sic) Eglises de Sainte-Foy en Guienne que j'ay commencé avant d'avoir fini le troisième accuse de l'éloignement de cette paroisse avec celles de Xaintonge et Poitou». Il bénit ce jour-là sept mariages, puis trois le 27 mai, trente-trois le 31 mai ! Il revint en novembre : un mariage le 11, dix le 19, dix-sept le 20, un le 21, huit le 24 : quatre-vingt mariages au total, très peu de baptêmes. Les couples sont surtout de la juridiction de Sainte-Foy, mais on en trouve aussi de la juridiction de Montravel, de Bergerac (les deux époux), d'Eymet, etc (A.M. Sainte-Foy, GG 63 : le premier registre conservé, pour la «triangle»). Les lieux de ces assemblées ne sont pas connus, mais au moins une, le 11 novembre, se tint dans la senéchaussée de Bergerac, selon le tribunal de cette ville qui pour cette cause condamna le 21 avril 1753 le pasteur Gibert, contumax, à la pendaison (cf. *Le peuple «rebelle»...*). Jean-Louis Gibert (1722-1773), venu des Hautes-Cévennes, desservait alors, au péril de sa vie, un immense territoire. Voir Daniel Benoit : *Les frères Gibert*, Toulouse, 1989.

et ces dures épreuves, a tenu également à rappeler qu'ici ou là le pouvoir protestant avait, lui aussi, commis des crimes. Il s'est félicité de l'existence d'un Etat fondé sur le principe de laïcité, où toutes les religions peuvent vivre en paix.

A quoi peut servir l'histoire ? A faire la guerre. Ou bien à tourner en dérision ceux qui condamnent les morts. Et à interpeller les vivants.

R.C.



*L'assemblée du Fauga, le 9 juillet 1995, pendant le culte
(Photo François Stroh).*

Roger Barnalier

par le Dr Louis MAGIMEL-PELONNIER (*)

Le 20 novembre 1943, à Capdrot (Dordogne), Roger Barnalier fut arrêté avec sept autres membres de la Résistance. Avant que ne disparaissent les derniers témoins de cette tragique page de notre Histoire, il nous a paru utile de faire le point de nos connaissances sur cet homme exceptionnel : une rue porte son nom à Périgueux mais bien peu de gens connaissent son histoire.



(photo R. Gauthier, Périgueux).

* L'auteur est le doyen de la SHAP. Il a adhéré en 1927.

Roger Barnalier est né le 5 novembre 1911 au 40 de la rue des Mécaniciens à Périgueux ; son père Albert Julien Désiré avait 28 ans et travaillait à la compagnie des chemins de fer d'Orléans comme chef de comptabilité aux ateliers. Sa mère née Marie Louise Suzanne Vanucci avait 22 ans.

Il fit ses études primaires à l'école de la rue Louis-Blanc (maintenant école André-Boissière), puis à l'école professionnelle (actuel lycée Albert-Claveille). Elève brillant, il fut reçu au concours de l'école normale où il resta jusqu'en 1931.

Son premier poste d'instituteur fut à Ajat, puis il fut appelé sous les drapeaux et incorporé au 24^e R. A. de Tarbes. Il suivit les cours de l'école d'officiers de réserve à Poitiers et fut nommé sous-lieutenant le 20 mars 1933. Revenu à la vie civile, il prit son poste d'instituteur à Paunat, où il assurait également, comme souvent à cette époque, les fonctions de secrétaire de mairie. Il se maria le 5 août 1933 à Siorac-en-Périgord avec Marguerite Aimée Dufour.

Mobilisé le 2 septembre 1939 (il avait été nommé lieutenant le 1^{er} février 1937), il participa aux combats de la Sarre, de Lorraine, de Belgique puis, après la débâcle, il fut démobilisé le 25 juin 1940.

Humilié par une défaite dont il avait analysé les causes, il reprit son poste d'instituteur et de secrétaire de mairie à Paunat, mais il avait appris qu'un mouvement de résistance s'était organisé sous la direction, depuis Londres, du général de Gaulle.

Dès 1941, sans appartenir à une organisation, il commence la lutte contre le régime de Vichy et contre les Allemands, fait de la propagande pour le mouvement gaulliste, repérant autour de lui les bonnes volontés éparses. Il camoufla les réfractaires, procura de faux papiers et de fausses cartes d'alimentation à ceux qui étaient en danger.

Organisant la résistance dans la région de Sainte-Alvère sous le nom de « Régine », il forme des groupes de 150 hommes qu'il fait adhérer à l'organisation « Combat ». Le 25 juin 1943, il est nommé aux fonctions de chef départemental AS par Taro dit « Charbonneau », chef régional « Combat et AS ». Les plans de sabotage des voies de communication étaient prêts. La synchronisation des différents groupes FFI et FTP était une de ses missions. Compte tenu de la diversité des opinions sur la finalité politique du combat, son rôle était difficile. Les maquis comptaient environ 2 000 hommes armés en novembre 1943 en Dordogne.

« Par un jeu tragique du hasard », il fut arrêté le 20 novembre 1943 à Capdrot au restaurant « Avezou » (actuel Saint-Hubert) par une vingtaine de soldats allemands escortés par l'interprète de la Gestapo « Willy ». En même temps furent arrêtés : Jacques Lafon, Vouters, Raynal. En quittant le bourg de Capdrot, les Allemands emmenèrent Roger Barnalier, Lafon et deux autres maquisards puis vont incendier le château de Péchegut.

Roger Barnalier fut interné à la caserne du 35^e à Périgueux, puis à Compiègne, Buckenwald, Flossenbourg. Il est mort le 10 avril 1945 à

Johangeorgenstadt. Il ne fait aucun doute que cette arrestation programmée fut menée à la suite d'une dénonciation. Roger Barnalier, porteur d'ordres venus de Londres, avait une situation très périlleuse en Dordogne-sud.

Ceux qui ont vécu avec lui en déportation racontent sa foi inébranlable en la victoire finale. Malgré la faim, les travaux forcés et la détresse des camps, il trouvait assez de force la veille de sa mort pour encourager ses camarades à tenir quelques jours jusqu'à la libération du camp que l'on entrevoyait très proche.

Un décret du 7 janvier 1945 lui conféra la Légion d'honneur à titre posthume. Le 11 août 1950, la ville de Périgueux adopta une délibération demandant que la rue Clos-Chassaing prolongée, jusqu'à la rue Victor-Basch, devienne la rue Roger-Barnalier.

L. M. P.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Le Louvre à Périgueux

par Brigitte et Gilles DELLUC

Notre but est simple : apporter un complément iconographique à une remarque citée dans ces mêmes pages, il y a plus de soixante ans. Mieux vaut tard que jamais.

Dans la séance du 3 décembre 1929, M. Roudeau remarquait que le corps central de la préfecture de Périgueux (figure 1) était une copie de la façade orientale du pavillon de l'Horloge du Louvre à Paris (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1930, p. 45).

Nos clichés confirment bien cette observation et nous laissons le lecteur déchiffrer les différences existant entre la décoration et l'ordonnance du pavillon de Lemercier, fermant à l'ouest la cour carrée du Louvre (et la séparant de la cour Napoléon) et remontant au règne de Louis XIII, et notre préfecture. Cette dernière, due à M. Bouillon, architecte successeur de Louis Catoire, a été inaugurée en 1864, après des travaux dont J. Lagrange a donné le détail (*La vie en Périgord sous Louis Napoléon III*, Pilote 24, 1992).

La façade un temps ornée d'une marquise a, bien sûr, été diminuée en hauteur et largeur ; les cariatides sculptées par Buyster, Guérin et Poissant, d'après les modèles de J. Sarrazin, n'ont pas été reproduites.

Mais il est un détail amusant. Le pavillon de l'Horloge, dont la première pierre avait été posée durant l'été de 1624, a été érigé à la place de la tour nord-ouest, dite de la Librairie, du vieux Louvre de Charles V. Cela, de façon à s'harmoniser avec l'ordonnance des bâtiments contigus de Pierre Lescot (du temps de François I et surtout d'Henri II), commencés en 1546 et décorés par Jean Gougeon, et de façon à donner la réplique, par sa masse, au pavillon du Roi. On doit aussi à Jacques Lemercier, au nord du pavillon, tout l'angle nord-ouest



Figure 1 : Périgueux. La préfecture. Elle a été inaugurée en 1864. La façade du pavillon central s'inspire, en réduction du pavillon de l'Horloge du Louvre, un bâtiment classique du début du XVII^e siècle, lui-même inspiré d'une oeuvre de la Renaissance.



Figure 2 : Paris. Le Louvre. Le pavillon de l'Horloge vu de la cour carrée. Le pavillon, commencé en 1624, est l'oeuvre de J. Lemercier, de même que l'aile érigée au nord (ici à droite de lui). Au sud (à gauche sur le cliché), le bâtiment de Pierre Lescot, commencé en 1546.

de la cour carrée, semblable à la demi-aile de Pierre Lescot (figure 2). Pour mémoire, la façade du pavillon central du château des Tuileries, aujourd'hui disparu, due à l'architecte Le Vau, ressemblait beaucoup à celle du pavillon de l'Horloge.

Ce qui fait que la façade de notre préfecture est un peu un pastiche d'un pastiche. Elle a été conçue et décorée à la manière d'une oeuvre du début du XVIII^e siècle, elle-même faite pour s'harmoniser avec l'ensemble de Pierre Lescot, plus vieux de près d'un siècle mais qui apparaît à la fois comme une rénovation des goûts de la Renaissance et comme un des premiers chefs d'oeuvre de l'âge classique en France.

B. et G. D.

ENTREE DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE

La Rochebeaucourt-et-Argentine La châtelainie de la Rochebeaucourt

par Jeanine ROUSSET

Quelle monographie (en 2 tomes) précise, vivante et passionnante que celle écrite par Henri Mazeau sur «La Rochebeaucourt-et-Argentine» (t. 1) ainsi que sur celle de la châtelainie (t. 2) dont un exemplaire a été déposé à la S.H.A.P.!

Dans le premier tome, l'auteur étudie, tout d'abord, l'histoire de La Rochebeaucourt et de ses habitants de la préhistoire à 1827. Enfermé dans ses murailles, le bourg subit le désastre des guerres de religion; il étouffe malgré l'activité des artisans, l'animation des foires, et le soutien des seigneurs du château de La Rochebeaucourt.

Au contraire, sur son plateau, Argentine s'étale en nombreux hameaux, «Argentine la secrète» qui excite notre curiosité. Possède-t-elle une voie romaine? Une église templière?

Puis, en 1827, c'est «le mariage de raison», tant souhaité par La Rochebeaucourt en difficultés financières avec «l'opulente Argentine»; mais de nouveaux problèmes surgissent avec la modernisation des communes.

Avec le deuxième tome «La Châtelainie de La Rochebeaucourt», Henri Mazeau nous conduit dans l'ancienne forteresse puis dans la belle et vaste demeure seigneuriale, sise dans son parc élégant près de la Nizonne, protégée par les collines aux formes douces, bâtie sur la commune de Combiers mais appelée: «Château de La Rochebeaucourt».

Nous vivons, grâce à l'auteur, au cours des siècles, la splendeur et la décadence de ces lieux. Du IX^e au XIX^e siècle, les Maisons de Villebois, de Bernard, de la Roche, de la Rochebeaucourt (sous François I^{er}), de Galard, de Béarn, de Galard de Béarn, vont animer cette châtelainie au gré des événements locaux provinciaux, nationaux si étroitement dépendants. En dressant la «vaste fresque» de l'histoire de la châtelainie, l'auteur anime le Périgord et l'Angoumois.

Politiques ou militaires consciencieux, les seigneurs sont soucieux de conserver, d'embellir, voire de reconstruire le château mais les créanciers guettent. Le bel ensemble résiste néanmoins jusqu'au terrible incendie de 1941. Aujourd'hui, seuls quelques vestiges témoignent du passé.

Mais, chassons notre tristesse et allons faire une promenade dans le canton de Rochebeaucourt où coule la rivière Rochebeaucourt et arrêtons-nous au bourg de Rochebeaucourt... au Québec! Lisez donc l'épopée de ce capitaine de La Rochebeaucourt du XVIII^e siècle et celle des pionniers de 1935.

Les commentaires clairs, les documents judicieusement choisis, les annotations précises, les très nombreux plans, dessins, croquis, font de cette monographie un document d'archives qui doit intéresser tous les publics.

J.R.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Les verreries périgourdines, par Françoise Droillard, licence d'histoire de l'art et archéologie, Bordeaux III, 1994-1995.

Ce travail fait une intéressante synthèse sur les verreries périgourdines aux XVI^e et XVII^e siècles dans la région de la Double. Cette industrie, longtemps prospère a disparu avec l'Ancien Régime.

Le sol de la Double était favorable à cette production, qui touchait une quinzaine de communes.

Françoise Droillard étudie ensuite les modes de fabrication du verre et les productions locales: verres blancs, verres teintés en «couleur de la Pérouze». Ces produits étaient vendus aux marchands de verre de Bordeaux.

Une biographie générale sur le sujet et différents documents reproduits, en annexe complètent le mémoire.

Les Périgourdins au bois, histoire de la délinquance forestière en Périgord au XVIII^e siècle, par Nicolas Andrieux, T.E.R. d'histoire dirigé par Mme A.-M. Cocula-Vaillières, Bordeaux III, 1990.

La forêt constitue une donnée fondamentale du paysage périgourdin. Nicolas Andrieux étudie un aspect inattendu de ces espaces: la délinquance forestière au XVIII^e siècle.

Après avoir présenté ses sources et sa méthode d'investigations, l'auteur traite dans une première partie de la typologie de la délinquance: la chasse, le pacage, la coupe et le vol de bois, les acteurs des délits (qui sont aussi bien des nobles, des bourgeois, des travailleuses de la terre et même des ecclésiastiques).

Dans une seconde partie, l'auteur présente la forêt comme frontière entre deux mondes, avec les différentes formes d'exploitation ou de propriété, la rupture des équilibres naturels et le «mitage» paysan.

Enfin ce travail analyse les affrontements et les solidarités bien vivaces, où les ententes, les témoignages et les phénomènes d'entraînement jouent un certain rôle.

Petit Bersac, étude topographique, par Nadège Renaud, mémoire de maîtrise sous la direction du professeur L. Maurin, Bordeaux III, 1989.

L'auteur apporte une intéressante analyse de ce coin du Périgord. Successivement sont abordés le site et sa présentation générale, l'environnement archéologique, l'étude du cadastre, complétée par une prospection pédestre et une enquête orale. L'auteur porte ensuite son attention sur les parcelles où ont été conduites les fouilles et sur les céramiques mises au jour. En conclusion, il essaie de déterminer la destination du site et son évolution chronologique.

Petit-Bersac, étude de la céramique, par Frédéric Valentin, mémoire de maîtrise sous la direction du professeur L. Maurin, Bordeaux III, 1989.

Ce travail vient en complément du précédent et présente de manière systématique les éléments de céramique mis au jour, avec repérage précis, dessin de chaque élément et reconstitution des pièces originales.

Dominique Audrerie.

NOTES DE LECTURE

Michel Carcenac, **Le Périgord d'Antoine Carcenac**, Editions Fanlac, Périgueux, 1995, 240 p.

De 1897 à 1920, Antoine Carcenac a photographié le Périgord. Soixante-quinze ans plus tard, son fils publie ces précieux documents, avec un commentaire précis qui replace chaque personnage ou chaque lieu dans son contexte de l'époque.

Une occasion pour les Editions Fanlac de proposer un album magnifique, parfaitement mis en page.

Jean-François Ratonnat, **La vie d'autrefois en Périgord**, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1995, 190 p.

De nombreuses cartes postales et documents illustrant cette évocation de la vie en Périgord au tournant du siècle. Que de transformations et de nouveautés, qui devaient changer radicalement les mœurs et les façons de faire. C'était hier!

Anne-Marie Cocula, **Etienne de la Boétie**, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1995, 188 p.

Après Brantôme et Montaigne, Anne-Marie Cocula s'intéresse à un autre Périgourdin, Etienne de la Boétie, auquel aucune biographie récente n'a été consacrée. Comment pourtant ne pas s'intéresser à l'auteur du «Discours de la servitude volontaire», plaidoyer pour la liberté et réquisitoire contre toutes les oppressions.

Avec talent, l'auteur fait revivre ce théoricien reconnu en son temps et membre influent du parlement de Bordeaux.

L'émigration aquitaine en Amérique latine au XIXe siècle, Maison des Pays Ibériques, Bordeaux, 1995, 350 p.

Dans ce recueil d'études et de témoignages, deux articles intéressent le Périgord: le mirage brésilien en Périgord: les affaires Alibert et Mouty (1885-1888); Marcelino, émigrant périgourdin en Argentine (1889-1921). L'un et l'autre sont dus à Pascale Laguionie-Lagauterie.

Christian Signol, **Dordogne, voir couler ensemble et les eaux et les jours**, éditions Robert Laffont, Paris, 1995, 166 p.

Évocation pleine de poésie et de tendresse des liens profonds qui unissent l'auteur avec la Dordogne, ses eaux, ses paysages.

Les photographies de Sylvain Marchou traduisent bien les impressions particulières que donne «notre» Dordogne.

Un bel album pour nos bibliothèques.

Annie Herguido, **Arnaut et Brunissende**, conte historique, chez l'auteur, 1995, 28 p.

Ce conte a été élaboré à partir du scénario du son et lumière présenté autour de la chapelle Saint-Christophe, à Savignac-les-Eglises, en 1985.

Charlotte Serre, **Saint-Jory-de-Chalais, pays de mon enfance**, chez l'auteur, 1995, 88 p.

Ensemble de poèmes dédiés par l'auteur à Saint-Jory, où elle s'est élevée; une autre façon de découvrir ce coin du Périgord.

Maurice Deller, **Et la Dordogne coule toujours...** chez l'auteur, 1995, 372 p.

Un roman familial sur les bords de la Dordogne, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

(D. Audrerie.)

Ralph Gibson, une vie, une œuvre (1943-1995)

par Yvon LAMY

Notre ami britannique **Ralph Gibson**, spécialiste de l'histoire de l'Eglise en Périgord, s'est éteint paisiblement chez lui, à Galgate près de Lancaster, à 5h 10 du matin, vendredi 10 novembre 1995, à la suite d'une brève mais très cruelle maladie. Il était entouré de la profonde affection des siens, spécialement de Francesca son épouse, de sa mère et de sa famille, de ses amis et collègues, et tout particulièrement de Gordon Inkster son ami d'université qui a fait son éloge funèbre. Ses funérailles ont eu lieu jeudi 16 novembre en la chapelle catholique de l'université de Lancaster à 13 heures. Après quoi, selon ses plus expresses volontés, son corps a été incinéré et ses cendres déposées dans le caveau familial à New Brighton (près de Liverpool).

Edmund Ralph Boyce Gibson est né à Buxton dans le Derbyshire le 14 avril 1943. Deux années plus tard, sa famille partait pour l'Australie, qui était le lieu de naissance de son père, où il passa une enfance et une adolescence très heureuses. Sa mère Edith Muriel, qui lui survit aujourd'hui, était professeur de biologie et est issue d'une famille du Sud Yorkshire. Par son père, il appartient à une dynastie très distinguée de philosophes, théologiens et politiciens anglo-australiens.

Son père, le Révérend Colin Gibson, était un ministre de l'Eglise unitairienne. Un premier de ses oncles, Ralph Gibson, était président du parti communiste australien et également un écrivain de premier plan sur l'histoire du socialisme australien. Un autre oncle, Quentin, était professeur de philosophie à Canberra. Un troisième oncle, Alexandre, a été professeur de philosophie à l'université de Melbourne de 1935 à 1966, poste qu'il a occupé à la suite de son père, le

grand-père de Ralph, le professeur William Ralph Boyce Gibson qui occupait la même chaire depuis 1912. Ce dernier était né à Paris d'un père pasteur, ministre de la religion méthodiste et qui est encore connu pour avoir écrit un ouvrage sur *Paris durant la Commune*.

Cet héritage intellectuel et culturel a profondément marqué la personnalité et la tournure de pensée de Ralph, tant sur le plan de sa fascination pour le fait religieux dans toutes ses dimensions (et sa passion pour l'Eglise catholique en particulier), que sur le plan de son regard d'historien pour ceux que nous pourrions appeler «les oubliés de l'histoire», les oubliés du moins de la Grande Histoire (les premiers mots de sa thèse sur les notables et l'Eglise en Périgord sont à cet égard éloquentes). Après de très bonnes études secondaires à Adélaïde, il entre à l'université de la même ville en 1961 où il étudie l'histoire sous la direction de Austin Gough et de George Rudé. C'est aussi à cette époque que, renouant avec la tradition familiale, il se prend de passion pour la langue et la culture françaises et accorde toute son attention, dans sa formation d'historien, à la dimension sociale de l'étude du passé (dont le fait religieux fait éminemment partie). Après une année comme vice-président de l'Union des Etudiants, il est gradué (licencié) en 1965.

En 1966, il décide de rejoindre l'Angleterre. Les trois années qu'il a passées à Balliol College à Oxford, furent consacrées à la préparation d'un important mémoire sur *Louis Veuillot et l'ultramontanisme intransigeant*. De cette époque date son adhésion intellectuelle à l'histoire et à la sociologie des religions, dont l'Eglise catholique française au XIX^e siècle constituera, pendant trente ans, l'objet privilégié. Il montrera par ses travaux successifs que, de rempart des valeurs d'une société traditionnelle selon la pensée de Veuillot, l'Eglise catholique va se changer peu à peu au cours du siècle en une communauté où trouve à s'exprimer l'infini amour de Dieu pour l'homme. Cette perspective alors à peine ébauchée donne la tonalité générale de sa démarche. Il ne s'en départira jamais. En 1969, il prend son premier poste au département d'histoire de l'université de Lancaster où il fera toute sa carrière. Les sept premières années où il résida à County College seront tout à la fois marquées par l'affermissement de son orientation scientifique et l'adhésion militante aux causes étudiantes qui agitaient, à cette époque, les campus anglais et, plus largement, les campus européens et américains.

Au début des années 70, il choisit Périgueux et la Dordogne comme terrain de recherche. Pour lui, cette approche périgourdine de la France a été véritablement globale. Elle m'a paru toujours placée sur un double plan, la sociabilité (et l'amitié) qu'il a cultivée avec passion, et la recherche scientifique qu'il a systématiquement conduite. Périgueux et ses habitants, les communes rurales et l'Eglise de Dordogne, mais aussi la réputation gastronomique de la région avec ses vins et sa

«science de gueule», formaient à ses yeux un tout culturel que l'historien devait démêler (et dont il devait jouir). Ainsi, l'histoire qu'il a fouillée inlassablement tant dans les Archives départementales que dans les Archives diocésaines représentait pour lui, à n'en pas douter, l'alternance heureuse d'une culture partagée et d'une culture étudiée, étudiée parce que partagée, partagée parce que étudiée. Ses longues visites annuelles d'été et ses fréquentations assidues des Archives (il était le maître d'oeuvre d'un vrai chantier de dossiers dont se souvient avec émotion le personnel de ce service départemental) ont contribué à faire de Ralph, si «britannique» par ailleurs, un familier très proche de nous, un homme aux yeux duquel s'intégrer en profondeur à une société présupposait de l'étudier dans sa substance historique même.

Cette culture locale (comme on dit aujourd'hui), il la parcourra sans relâche, comme on parcourrait des yeux une carte de géographie dont il est impensable de se séparer jamais et qui l'aurait «habité» littéralement pendant un quart de siècle : les références de son enseignement à Lancaster étaient nourries de ce que l'on pourrait appeler le «modèle périgourdin» dans le cadre français. Diffusé auprès des étudiants «francisants» qu'il avait en charge, ce modèle peut utilement se comparer à une carte mentale dont il faut continuellement explorer, solliciter «les feux, les lieux et les gens» pour en tirer les analyses comparées que tout historien social doit, selon lui, avoir pour objectif d'atteindre. Ainsi, en ramenant à chacun de ses voyages, une moisson impressionnante d'observations, de réflexions et d'hypothèses neuves, il prenait un grand plaisir à redresser quelques-uns des stéréotypes convenus, souvent bien établis, sur le Périgord.

Par exemple, il pourfendra à partir de ses analyses quantitatives, l'idée que le Périgord était une terre de grande propriété. Il nuancera les approches infra-régionales et inter-régionales et notera que l'on ne peut traiter sur le même plan le Nontronnais où le métayage domine, et le Bergeracois où la petite propriété est la règle, sans parler des contrastes politiques des deux petits pays en question, qui, manifestes tout au long du XIX^e siècle, continuent à laisser des traces bien visibles dans les comportements électoraux les plus récents. En somme, il répugnait à l'idée d'une unité factice du Périgord. En son for intérieur, il cherchait, sous l'unité administrative, la diversité culturelle et même anthropologique de notre région. C'est dire combien, pendant l'été, lorsqu'il se mêlait, à Sarlat, à Hautefort ou en quelque haut lieu, à la foule cosmopolite des touristes (avec ses Anglais et ses Hollandais), Ralph en même temps s'en distinguait par une toute autre perception, et par un style d'adhésion d'une toute autre nature.

On ne vient pas impunément, vingt cinq ans durant, dans une même région pour l'étudier, sans qu'elle finisse par vous absorber. Périgourdin, il l'était devenu, mais en Britannique si l'on peut dire, c'est-à-dire avec la distance et l'humour qui créent d'un même mouvement le coup d'oeil et l'objet. Nous le savions bien, nous qui cher-

chions souvent auprès de lui, cette vision à la fois intériorisée et décentrée des choses qui fait le véritable chercheur.

Quant à sa thèse de troisième cycle sur *les notables et l'Eglise en Périgord au XIX^e siècle*, elle fut un travail de longue haleine auquel il consacra les années 70. Elle fut soutenue devant l'université de Lyon en 1979, en présence notamment des professeurs Y.-M. Saint Hilaire et Jacques Gadille. Ce travail met en scène ces acteurs obscurs que sont les hobereaux des campagnes, les petits notables villageois, les paysans et les manouvriers, tous engloutis dans les crises de la fin du siècle. Mais surtout il s'intéresse aux prêtres et aux curés qui les administraient et dont les paroles, sermons et homélies conservés pour partie aux archives diocésaines formèrent, pour lui, une source inépuisable d'enquête sur les références de leur foi et les modèles de leur spiritualité.

Au travers de la fonction ecclésiastique et de ses manifestations sensibles, et en s'appuyant sur les notes d'observation du clergé des campagnes souvent très perspicace au sujet des mutations sociales en cours, la thèse fait surgir progressivement dans ses principaux contours une société rurale en passe de perdre ses élites sociales (les petits nobles et les bourgeois fonciers), économiques (les industriels ruraux) et politiques (les notables), bref les cadres publics et privés (dirions-nous aujourd'hui) en lesquels cette société hiérarchisée se reconnaissait volontiers. Cette lecture spontanée que faisaient de nombreux prêtres de campagne anticipait très lucidement sur ce qu'allait être la fin du siècle, à savoir l'exode de toute une population active vers les villes environnantes (Périgueux, Bordeaux, Limoges, et dans une moindre mesure, Paris), s'accompagnant du démantèlement des micro-industries, des artisanats, et de la re-structuration des formes d'exploitation agricole. En somme, elle annonçait le bouleversement complet de l'architecture sociale d'ensemble du département, à l'instar des autres départements français.

Dès qu'il le pouvait, Ralph procédait à des comptages quantitatifs systématiques, en particulier dans les minutiers de notaires et dans les tables de mutation dont il faisait un usage scrupuleux et ingénieux. Ces compilations, véritables créations de statistiques historiques, ont renouvelé son regard de chercheur. Elles lui apportaient, en effet, une compréhension nouvelle des sentiments, des attitudes, des systèmes de valeurs chez ceux dont on sait qu'ils laissent, par définition, peu de traces de leur existence, dans les archives comme dans la littérature, si, précisément, on ne fait pas l'effort de les retrouver par le biais plus abstrait du chiffre.

Les plus pauvres firent ainsi, comme groupe social, leur entrée dans l'histoire, non grâce au discours de ceux qui parlaient en leur nom, mais au travers de la mesure même de leurs pratiques. Cette approche a véritablement ouvert un champ de recherches fécondes sur les pratiques sociales de la paysannerie et des groupes dominés de la

Dordogne du XIX^e siècle: modes de location et d'appropriation de la terre, pratiques culturelles et de travail, pratiques d'écriture testamentaire, pratiques domestiques et familiales, comportements politiques, émotions collectives, pratiques et croyances cultuelles... Dans tous ces exemples, ce qu'il mettait en évidence, c'était l'ensemble des pratiques populaires pour l'étude desquelles, depuis le célèbre ouvrage de Richard Hoggart, *La culture du pauvre* (Trad. fr. de *The Uses of Literacy*, 1957), les Britanniques continuent à nous montrer le chemin.

Cependant la présentation du monde paysan de la Dordogne du XIX^e siècle reste indissociable dans sa thèse des relations et du maintien, plus tardif qu'ailleurs, des solidarités anciennes entre noblesse et paysans. Ralph Gibson prend position d'emblée pour une définition très stricte du principe de noblesse, s'opposant ainsi à la thèse, élaborée dans les années soixante, d'une fusion des notables au XIX^e siècle et d'une dilution de l'ancienne noblesse dans les nouvelles élites post révolutionnaires. Il consacre, en 1981, une étude importante à la noblesse du XIX^{me} siècle en Dordogne («The french nobility in the nineteenth century particularly in the Dordogne» in *Elites in France: Origins, Reproduction and Power*, London, 1981) dans laquelle il démontre la persistance de son influence économique et sociale au niveau local et son éviction de la scène nationale à la fin du XIX^e siècle sous les coups de boutoir de la propagande républicaine. C'est donc une vision totale de la société périgorde qu'il nous donne à voir, restituée avec toute la rigueur de l'historien, mais souvent teintée de tendresse pour les plus démunis ou d'ironie parfois mordante pour ces «républicains nantis» en mal de particule, peu soucieux de mettre en cohérence leur idéologie et leur goût du paraître !

En 1990, il publie un ouvrage de synthèse *Histoire sociale du catholicisme français 1789-1914* (A Social History of French Catholicism, 1789-1914.). Ce travail fut salué par la Revue anglaise d'Histoire ecclésiastique et la Revue d'Histoire américaine comme un indispensable point de départ et un guide pour toutes les investigations sérieuses relatives au catholicisme français du XIX^e siècle, à son poids idéologique dans la société française, et à la profonde mutation de la «spiritualité» de ses pasteurs et de ses fidèles. Je sais que Ralph comptait prolonger ce travail par un ouvrage plus «pointu» sur le Périgord à partir de sa thèse de 1979, et qui aurait bénéficié des recherches qu'il avait inlassablement poursuivies au cours des années 80, ainsi que des nouvelles hypothèses qu'elles ont permis de former et de vérifier.

En réalité, depuis le début des années 90, et sans que l'on puisse parler de tournant dans sa carrière d'universitaire, Ralph Gibson avait assez profondément infléchi ses intérêts d'historien des phénomènes religieux de deux manières :

* D'abord en étudiant systématiquement comme à son habitude les présupposés théologiques des sermons des curés de campagne au XIX^e siècle, tels qu'il a pu en reconstituer le corpus aux archives dio-

césaines de Périgueux. Autant que je le sache, cela lui avait permis de remonter jusqu'à la source du courant de spiritualité qui les inspirait à cette époque et qui s'est traduit par la substitution d'une pastorale de l'amour à une pastorale de la peur, c'est-à-dire par un changement de modèle de sainteté. C'est pourquoi, il s'était mis à étudier l'influence du *Traité* de Saint François de Salle et de la théologie morale de Saint Alphonse de Liguori sur les prêtres des campagnes et sur leurs pratiques sacramentelles. Mais le cadre périgourdin restait son terrain premier d'investigation, comme Mgr Briquet, archiviste diocésain, qui a perçu dès l'origine cette très importante évolution, peut en témoigner.

Ensuite, ses nouveaux intérêts le portaient à s'interroger sur un sujet, il faut le dire, très neuf, mais d'un accès austère : le recrutement, l'organisation et le fonctionnement interne de quelques importantes communautés religieuses de femmes créées au XIX^e siècle, comme les Clarisses au Puy, et les Soeurs de Sainte-Marthe à Bergerac et à Périgueux. Nul doute que cette recherche sur la France conventuelle l'aurait conduit peu à peu à étendre son enquête à d'autres régions, par exemple à l'Aveyron où dans la première moitié du XIX^e siècle, Emilie de Rodat fonde à Villefranche de Rouergue une congrégation religieuse qui se poursuit encore aujourd'hui, et dont l'objectif affiché était, à l'instar de nombreuses autres congrégations de cette période, l'esprit des Béatitudes appliqué aux plus pauvres et aux plus démunis.

Ainsi la logique globale de la recherche entreprise par Ralph il y a vingt cinq ans se révèle-t-elle désormais à nous dans sa pleine cohérence : le tournant du catholicisme français au XIX^e siècle qu'il a étudié reposait sur l'adhésion collective à une nouvelle perception de l'amour divin pour l'humaine condition, que les simples prêtres des campagnes se mirent alors à prêcher et que les congrégations caritatives mirent en pratique. L'ultramontain Louis Veuillot de la période d'Oxford était rejeté bien loin en arrière de cette mutation. Tout récemment, j'ai eu le sentiment très net que, des deux voies ouvertes, la seconde était la plus avancée.

Ralph, qui parallèlement s'intéressait à une approche générale des Ordres religieux cloîtrés en termes de psychologie collective et de personnalité autoritaire (en s'inspirant de l'Ecole de Francfort et de la psychanalyse frommienne), devait faire, durant l'été 1995, à Baltimore une grande conférence à l'occasion des rencontres nationales des Ordres religieux de femmes américains. D'après ce qu'a pu m'en dire son ami le professeur Gordon Inkster, il aurait fait porter son analyse historique, d'une part sur la spécificité organisationnelle de ces ordres et sur leurs modes de recrutement social, et, d'autre part, sur la démarche personnelle (mystique, psychologique, de calcul ou d'intérêt...) des femmes cloîtrées qu'il avait étudiées dans son échantillon. Il voulait s'interroger sur les voies et moyens des vocations de femmes en les comparant à ceux des hommes au cours de ce siècle religieuse-

ment très dynamique parce que socialement très novateur, si la maladie qui l'a emporté ne l'avait également empêché de parler.

Ici, la maladie qui prive de parole, fauche le chercheur et abat l'homme, tout simplement, et je voudrais vous dire l'indicible tristesse qui m'étreint au moment où, dans l'urgence de fixer la noble figure de notre ami commun, j'écris ces quelques mots par simple fidélité à sa mémoire. Ma conviction la plus profonde, c'est qu'aucune maladie, fût-elle la plus cruelle et la plus injuste dans sa façon de frapper au hasard celui-là même que l'on voit comme le meilleur d'entre nous, n'atteindra jamais ce qui sans doute continue de nous unir à lui, je veux dire : l'esprit. L'incinération, son ultime volonté, marque le détachement de toute matière, passage obligé pour rejoindre à jamais l'autre vie. Que l'esprit doive survivre à la mort, nous en sommes aujourd'hui la preuve tangible, nous qui, à notre place et à notre manière, poursuivrons l'oeuvre de Ralph et par là prolongerons, par une sorte de relais, jusqu'à notre propre disparition, le dialogue que nous avons commencé avec lui.

Y.L.

Christiane Nectoux (1934-1995)

par Joëlle CHEVE

C'est avec une profonde tristesse que nous évoquons dans ce bulletin de la Société historique qui lui était devenu si familier, la disparition d'une amie très chère et d'une femme exceptionnelle, Christiane Nectoux. Elle naît à Razac-sur-l'Isle, le 25 décembre 1934, dans la métairie de ses grands-parents maternels, originaires de Bretagne, puis grandit à Mensignac où son père est notaire depuis 1900 et maire depuis 1903. Autant dire qu'elle a acquis dès l'enfance, dans l'étude paternelle, l'amour de la chose écrite, le sens de la rigueur et de la méthode, le goût de la chose publique mais aussi le respect de la confiance et une immense tolérance née à l'écoute de tant de chagrins, de bonheurs, de bontés ou de turpitudes dont les notaires sont les inlassables confesseurs. Car en effet, Christiane tiendra très vite une place importante dans l'étude mensignacoise et plus encore lorsque son mari, Jean Nectoux, prendra la succession de son beau-père, chez lequel il était clerc dès l'âge de 14 ans. Associée à toutes les affaires de son mari, elle participe très activement, dès 1965, à son action municipale, alors que ses trois enfants sont encore très jeunes. Tous ceux qui l'ont connu à cette époque se souviennent avec quelle élégance (une élégance dénuée de superficialité et fondée sur le respect des autres), elle a su joué son rôle de première dame de la commune et de femme de conseiller général, s'efforçant de conjuguer les nécessités de la représentation, le besoin profond de répondre à toutes les sollicitations et le souci de protéger sa vie familiale. C'est sans la moindre hésitation qu'après le décès de son mari, le conseil municipal de Mensignac lui offre sa succession, en novembre 1977. C'est alors pour elle, non pas la découverte, mais la confrontation avec les réalités de la politique et de

l'exercice du pouvoir municipal. Elle mettra fin à cette expérience en 1983, sans amertume mais aussi sans illusions sur le chemin que doivent encore parcourir les femmes pour conquérir leur juste place dans le monde politique. Loin de se désintéresser de son village elle lui consacre plus encore de son temps et de son énergie, partagée entre la présidence du foyer rural, l'Amicale des voyages, et surtout, ce qui fut le plus grand plaisir de sa vie publique, le théâtre, où, paradoxe du comédien, elle se sentait le plus elle-même.

Depuis 1966, Christiane Nectoux, et son cher complice, aujourd'hui disparu, Robert Caignard, animaient la troupe théâtrale de Mensignac. Modeste dans ses débuts, elle connaît à partir de 1979, une activité régulière. Qui ne se souvient à Mensignac, mais aussi dans les communes voisines, des triomphes de Christiane dans «Ces dames au chapeau vert» ou «On purge bébé»! C'est en vraie professionnelle qu'elle assumait ses rôles tout en s'excusant de la modestie de son répertoire ! La consécration ce fut bien sûr la représentation à Mensignac de la pièce montée par R. Poudeyrou, metteur en scène parisien, interprétée par des comédiens amateurs et professionnels et intitulée : «Moïse ou Marguerite, ou si mon village m'était conté». Mais il est temps ici de relater ce qui fut une «aventure» pour Christiane et ses amis Caignard, l'aventure de la mémoire, de la recherche du temps passé, qui a occupé, et avec quelle passion, les dernières années de sa vie. Les débuts sont logiques pour cette fille de notaire, confrontée dès l'enfance aux réalités de la transmission matérielle mais aussi aux incertitudes de la mémoire. Elle se consacre d'abord à des recherches sur sa famille paternelle dont elle remonte la trace jusqu'à des notaires de la fin du XVI^e siècle. Puis elle aborde un projet plus ambitieux celui de l'histoire de Mensignac, avec le concours de M. et Mme Caignard. Ce travail, a reçu le prix de la meilleure monographie communale dans le cadre du premier concours Clocher d'Or, en 1993. Nous ne reviendrons pas sur le contenu de cet ouvrage qui a demandé deux ans de travail sinon pour en indiquer l'extrême souci de rigueur dans la recherche et la présentation des documents et, plus important encore, l'extrême honnêteté -l'on ne dira jamais assez que l'objectivité n'est qu'un leurre mais que l'honnêteté est la qualité première de l'historien qu'il soit débutant ou confirmé- et la modestie du propos. Mensignac est ainsi réinvesti de son passé, et dans le genre, combien essentiel de la monographie communale, celle-ci est une référence. Selon les mots de Jean Favier «l'intérêt du travail ne se mesure pas à ce qu'il embrasse mais à ce qu'il apporte»! Christiane n'a cessé depuis d'élargir le champ de ses curiosités : le prieuré de la Faye, les croix de missions qui l'ont entraînée sur tous les chemins du canton de Saint-Astier et dont elle laisse un inventaire complet, les drogues et différents remèdes sous l'ancien régime qu'elle a recensés dans les fonds familiaux des archives départementales, ou encore le village de La Chapelle Gonaquet sur lequel elle laisse un dossier très fourni et méthodiquement

classé. Il n'y a pas de conclusion supportable à ce genre de propos. La foi profonde de Christiane Nectoux lui a permis de traverser bien des épreuves sans faiblir, mais aujourd'hui nous ne voulons nous souvenir que de ces derniers mots de l'histoire de son village, qui l'ont obsédée jusqu'à ses derniers instants : «Qui se souviendra ? Qui dira ? Qui racontera mon histoire ?»

J. C.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Jeudi 4 janvier 1996 de 14 à 15 h : **assemblée générale ordinaire**. Rappelons que l'assemblée générale ordinaire sera reportée automatiquement le jeudi 1er février 1996 dans le cas où le quorum n'aurait pas été atteint le 4 janvier.

Ordre du jour : compte rendu moral, compte rendu financier, élections.

- **Nos prochaines soirées** à 18h30 au siège : le **10 janvier 1996** sur les anciennes demeures du Nontronnais par M. Hervé Lapouge ; le **13 mars 1996** et le **22 mai 1996** sur des thèmes non encore précisés.

- Noter dès aujourd'hui que, pendant le mois de mai, nos réunions seront décalées de deux semaines en raison du mercredi 1er mai et du mercredi 8 mai : la réunion mensuelle aura lieu le mercredi 15 mai et la conférence le 22 mai.

- Nos projections durant les réunions mensuelles et les conférences bénéficient désormais des qualités d'un projecteur Carousel. Les intervenants, s'ils le souhaitent, peuvent donc préparer leurs diapositives sur des paniers ronds Carousel.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

- M. M. Vergeade (24600 Saint-Pardoux-de-Dronne ; tél. 53.90.30.67) recherche tous renseignements sur l'historique des château, ferme et moulin de la Grèze, anciennement commune d'Eyrenville, actuellement commune de Plaisance (24560).

- M. J. Zilberman (Le Presbytère à Beauregard 24120 Terrasson) recherche des informations sur le blason qui figure sur le claveau du

cintre d'une chapelle latérale de l'église de Beauregard et dont il fournit une photographie :

- Le président (au siège, 18 rue du Plantier 24000 Périgueux) recherche un de nos collègues domicilié ou se rendant à Vesoul (Haute-Saône) pour une recherche (sommaire) d'archives.

- M. P. Delpy (64 rue Camille Sauvageau 33000 Bordeaux, tél. 56.91.82.60) rassemble tous documents concernant le château de Rastignac en vue d'une exposition.

- M. P. Pollet, bibliothécaire de l'Institut de Paléontologie humaine (1 rue René Panhard 75013 Paris) souhaite compléter la collection du Bulletin de la Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies et recherche des personnes susceptibles de faire un don ou de vendre les numéros qui lui manquent : n° 1, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 31, 33, 34, 38, 39, 42.

- M. M. Rateau (25 La Barrière 24150 Mauzac, tél. 53.22.56.08 ; fax 53.22.42.99) recherche : 1°) toute information sur les inondations des rivières du département de la Dordogne à toutes les époques : inscriptions, archives, références bibliographiques, témoignages...; 2°) les quartiers de Charles Gaspard de Chancel, fils de François Victor et de Marie Martin de Nantuat.

- M. J. Darriné (Moulin de Granjou 24440 Montferrand-du-Périgord) recherche les couplets patois et les complaintes qui furent écrits en 1841 à la suite de l'épidémie de suette miliaire qui sévit à Périgueux en septembre de cette année-là et qui provoqua la fuite des habitants.

- M. O. Taillebois (17 rue Marx d'Orroy 75018 Paris) recherche des renseignements sur les lieux d'implantation des mégalithes de Dordogne.

- M. J. Chanteloube (2 av. Montaigne 33850 Lesgnon) recherche tous documents et toute information sur la Fédération de Dordogne du Mouvement Républicain Populaire sous la IV^e République, dont les archives ont disparu après sa dissolution.

- Mme Valentin (126 av. Général de Gaulle 78600 Maison-Lafitte) recherche toute indication sur le château du Gal Boudet à Lamonzie-Saint-Martin.

- Mme F. Ptakhine-Terbeen (53 rue Rouget de l'Isle 93500 Pantin) recherche la raison pour laquelle le site de La Madeleine à Tursac porte le nom de cette sainte.



- Les membres de l'Association Saint-Martin (27 rue Jules Simon BP1117, 37011 Tours cedex), dans le cadre de la commémoration du XVI^e centenaire de la mort de saint Martin, rassemblent tous documents se rapportant au culte de l'Apôtre des Gaules à travers le temps.

- On nous signale la création d'une nouvelle association : la Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne dont le siège est à Ste-Foy-la-Grande.

Pour toute correspondance concernant la rédaction des Petites Nouvelles, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution (environ un mois et demi).

B.D.

ADDENDUM

Tome CXXII, année 1995, 3e livraison:
p. 520 - 1^{re} ligne:
Lire: la suette miliaire...

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, *Inscriptions antiques du musée de Périgueux*, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Lavalie, *Notre-Dame des Vertus*, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, *Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux*, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, *Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle*, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIX^e siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, *Topographie agricole du département de la Dordogne*, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui prétend rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrerait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourguet et J. Roux, *Le livre vert de Périgueux*, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et ... les nouvelles de l'extérieur. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XX^e siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, *Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.*

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont unit notre région et les îles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier: l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50.000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) seront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes: 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles; nous consulter suivant vos vœux.

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.